



Aujourd'hui: le temps sera assez ensoleillé. Limite de zéro degré vers 2700 m par vents modérés du sud.
Demain: toujours assez ensoleillé, passages nuageux importants. Evolution incertaine, probablement peu de changement.

Lac des Brenets 750,92 m					Lever Coucher 7 h 17 19 h 57
Lac de Neuchâtel 429,30 m	18°	6°	2700 m		2 h 52 10 h 26

Fête à souhaiter mercredi 29 mars: Gladys

LA FUSION DANS LA RECHERCHE
 L'Institut Paul-Scherrer: collaboration avec Neuchâtel ▶ 5

UNE CROISSANCE FULGURANTE
 Plus de 70 emplois chez Cloos Engineering ▶ 6

OÙ SONT PASSÉS LES MAÎTRES D'ANTAN
 Les belles maisons changent d'affectation à La Chaux-de-Fonds ▶ 17

CINQ BOUQUINS POUR LE 10^e
 Mise en valeur de l'activité culturelle dans le Jura ▶ 27

L'Impartial

OPINION

Hispanonippons

Les cloches de Pâques ont regagné leurs campaniles, tourelles et flèches de cathédrales d'Estrémadure et de Pologne, de Bretagne et de Sicile.

A Rome, la passion n'était pas qu'entre les murs de Saint-Pierre, elle était tout autant dans les rues de l'antique capitale où, en cette saison, affluent les touristes. L'autoroute les déverse par dizaines de milliers jusqu'à rendre impossible toute circulation dans les grandes artères, ahurissante préfiguration de la circulation urbaine dans quelques années lorsque la surface des voitures dépassera celle des rues...

L'avenir est aux rues piétonnières et celles de Rome sont bientôt impraticables tant la foule s'y presse au-dessous de la Piazza di Spagna à l'assaut des boutiques de luxe de la via Condotti et des ruelles voisines.

La mode italienne y déploie le raffinement de son inimitable élégance. Les chiffons de soie onctueuse sur la peau, le fil d'Écosse tissé plus fin qu'en Asie, le cuir plus souple que sur l'échine d'un fauve, sans parler de l'or, des flots de perles et des pierres de la plus belle eau, ce luxe scintillant rassemblé dans quelques centaines de vitrines attire les foules comme la lumière les phalènes.

Alors il est amusant de s'installer à la terrasse d'un petit café et de regarder défiler le monde des touristes. Il y a, bien sûr, les Japonais en groupes, les Allemands bruyants, les Nordiques trop grands, les Américains en bermudas mauves.

L'analyse économique à laquelle on peut se livrer en observant qui achète quoi, confirme la nonchalance du capitalisme américain, le dénuement des Polonais, la discrète opulence britannique, le choix des couleurs sans tapage des Allemands, la boulimie japonaise, l'indécision helvétique.

L'Europe qui grouille et farfouille au milieu des chiffons romains révèle une surprise que tous les boutiquiers du luxe confirment: l'arrivée inattendue, déferlante, de riches touristes... espagnols.

On ne fait pas un bilan économique sérieux de l'état de l'Europe, à Rome, un jour de Pâques en additionnant les factures de touristes et pourtant ces chiffres confirment très précisément de savantes études: l'Espagne pourrait bien devenir le Japon du Vieux Continent...

Gil BAILLOD

Le capitaine du pétrolier sur la sellette

Enquête ouverte sur la catastrophe de l'Alaska

Des vents violents ont ralenti les opérations visant à contenir l'immense étendue de pétrole du détroit du prince William au large des côtes de l'Alaska, alors que le «New York Times» affirmait hier que le capitaine du «Exxon Valdez», le bateau responsable de la marée noire, a été par deux fois condamné pour conduite en état d'ivresse.

Selon le «New York Times» de hier, le capitaine Joseph Hazelwood a été reconnu coupable en septembre dernier d'avoir conduit en état d'ivresse dans le New Hampshire où son permis de conduire lui a été retiré pour la deuxième fois.

Le capitaine Hazelwood aurait été arrêté dans l'Etat de New York en 1985 pour les mêmes raisons. «Oui, il y a une histoire qui remonte à cinq ans ou plus», a indiqué à la presse le président de Exxon Shipping Co., Frank Iarossi.

Celui-ci a par ailleurs reconnu que le troisième officier du bord était au commandement du «Exxon

Valdez» quand celui-ci s'est échoué sur des récifs. Gregory Cousins n'était pourtant pas habilité à piloter en zone dangereuse.

ENQUÊTE

Le capitaine Hazelwood fait actuellement l'objet d'une enquête de l'organisme national chargé des transports en mer, le NTSB, pour déterminer les raisons qui ont fait qu'il n'était pas à son poste au moment de l'accident.

Selon M. Iarossi, le «Exxon Valdez» s'était écarté des routes vendredi quand il a heurté des récifs par deux fois avant de s'échouer avec 1,2 millions de barils de pétrole brut à son bord.

Seuls 120'000 barils ont été enlevés du bateau. Selon M. Iarossi, les presque 740'000 barils restant devraient pouvoir être évacués dans les quatre jours qui viennent.

Les vents violents ont toutefois empêché lundi le décollage d'un avion qui devait répandre



dés produits chimiques sur la nappe de pétrole. Les vents, qui ont atteint 113 km/h, ont endommagé les équipements qui forment un barrage à la nappe. Le pétrolier a pour sa part basculé de douze degrés.

La filiale de renflouement Smit Tak du groupe néerlandais Smit

International a par ailleurs annoncé qu'elle allait tenter de remettre à flot le «Exxon Valdez» dans les prochaines semaines. Smit Tak est le leader mondial du renflouement par l'ampleur de sa flotte et de son chiffre d'affaires.

«Un délai précis est impossi-

ble à fixer actuellement», a précisé le porte-parole de l'entreprise à Rotterdam, Daniel Kakebeen, qui a ajouté que selon l'ampleur des travaux à effectuer, l'équipe de 10 techniciens de Smit Tak déjà sur place pourrait être portée à 50 personnes.

(ats, afp, reuter)

«Renouveler l'appareil»

URSS: échec électoral de cadres du PC

L'échec de vingt pour cent des cadres du parti communiste aux premières élections à candidatures multiples en URSS a été présenté mardi comme une victoire de la politique de M. Mikhaïl Gorbatchev visant à renouveler «démocratiquement» l'appareil dirigeant que le numéro un soviétique se refuse à heurter de front.

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Guennadi Guerassimov, dans une première réaction officielle au scrutin de dimanche, a parlé de «victoire de la glasnost (transparence) et de la perestroïka (restructuration)».

Seuls les «Izvestia», l'organe phare des réformes du gouvernement soviétique, s'était aupa-

ravant félicité de l'élimination du futur parlement de certains chefs locaux du parti qui avaient pourtant pris le soin de se présenter seuls au scrutin.

C'est le cas d'un membre suppléant du Bureau politique à Léningrad, Iouri Soloviev, qui devient le premier membre de la plus haute instance du parti à être désavoué lors d'un scrutin populaire. Dans la logique des réformes proposées en juin dernier par M. Gorbatchev, le Comité du parti de la région de Léningrad devrait maintenant «en tirer les conclusions» en le remplaçant.

Une procédure confirmée par M. Guerassimov, qui a pris soin cependant de ne pas citer de cas précis. Il a toutefois laissé entendre que les grands battus des élections pourraient être limogés de leurs postes de dirigeants du parti.

Par ailleurs, M. Edouard Chevardnadze, ministre des Affaires étrangères et membre du Bureau politique, s'est félicité du résultat des élections de dimanche, estimant que «ceux qui ont été écartés par les électeurs sont ceux qui appliquaient trop lentement la perestroïka», lors d'un entretien mardi avec son homologue français, Roland Dumas. (ats, afp, reuter)

Montazeri renonce

Succession de l'ayatollah Khomeiny

Le successeur désigné de l'ayatollah Khomeiny, l'ayatollah Ali Montazeri, a annoncé hier qu'il renonçait à succéder au chef spirituel iranien.

Selon Radio-Téhéran, captée à Nicosie, M. Montazeri a écrit à l'ayatollah Khomeiny pour lui dire qu'il n'était pas prêt pour prendre sa suite. Le dirigeant iranien l'a remercié d'avoir pris cette décision, affirme Radio-Téhéran.

Un peu plus tôt, on avait appris que l'ambassadeur iranien aux Nations Unies, M. Mohammad Jaafar Mahallati, avait démissionné de son poste dans le cadre de ce qui semble être un remaniement général de la diplomatie iranienne.

Deux jours avant, M. Mohammad Javad Larijani, le vice-ministre des Affaires étrangères de Téhéran, avait également démissionné.

L'ayatollah Montazeri avait déploré le mois dernier les erreurs commises par les dirigeants iraniens au cours des dix premières années de la Révolution islamique, erreurs qui, selon lui, avaient résulté en l'isolement du jeune régime iranien avec le reste du monde.

Bien que mettre en doute le bien fondé de la guerre contre

l'Irak soit considéré comme un anathème en Iran, l'ayatollah Montazeri avait osé déclarer voici un mois: «Sommes-nous parvenus à faire ce que nous voulions faire durant cette guerre imposée? Les ennemis qui l'ont imposées n'en sont-ils pas sortis vainqueurs?»

Sans le nommer, le guide spirituel iranien avait fustigé son possible héritier en proclamant: «Comme sont bornés ceux qui croient que, parce que nous n'avons pas atteint la victoire finale au front, le martyre et le sacrifice de soi ne servent à rien.»

(ap)



Mikhaïl Gorbatchev: la tenue d'élections, un succès personnel. (Bélino AP)

Caisse Cantonale d'Assurance Populaire

2001 Neuchâtel Môle 3

038 25.49.92

Assurez aujourd'hui votre vie de demain

Agence générale L.-Robert 72 039 23.32.24 La Chaux-de-Fonds

Présent du 31 mars au 2 avril à Polyexpo

Autos et Loisirs

Garage-Carosserie de la Charrière

Pierre-Alain Jeanneret - 039/28 60 55
 Rue de la Charrière 24 - 2300 La Chaux-de-Fonds

L'ÉVÉNEMENT

Une grève corsée

Les fonctionnaires corses ne décollent pas.

Après plusieurs semaines de grève, ils étaient partis pour Paris, afin d'y négocier. Avant les «tables rondes» de Michel Rocard, ils espéraient obtenir quelques menus avantages.

Ce fut un «niét» gouvernemental d'avant l'ère Gorbatchev. Un échec total.

Revenus dans leur île, les fonctionnaires veulent non seulement prolonger leur grève vieille de six semaines, mais ils parlent encore de marcher sur Paris pour y laver l'affront fait à leur honneur.

On peut comprendre la déception des insulaires, dont l'île est devenue de plus en plus une terre d'accueil pour touristes et où la vie est chère.

Toutefois, si le gouvernement leur accordait des augmentations de salaire généralisées, n'ouvrirait-il pas la porte à une foule de revendications provenant de tous les azimuts?

Pourquoi un traitement de faveur pour les fonctionnaires de l'île alors que tant d'autres salariés n'ont pas une situation plus enviable qu'eux?

Le talon d'Achille du gouvernement, c'est que, précédemment, les dirigeants ont créé un régime spécial pour d'autres régions, notamment pour la capitale. Or, Paris est déjà engorgé et trop riche en comparaison du reste de la France. Il eût donc fallu n'accorder aucun privilège aux fonctionnaires y résidant afin que ceux-ci songeassent à aller chercher fortune ailleurs.

On a choisi une solution contraire: c'est un dur héritage pour M. Rocard!

Quoi qu'il en soit, la question est de savoir maintenant si le gouvernement va continuer à laisser aller les choses et si les syndicalistes vont durcir leurs positions.

Paris peut, sans trop gros dommages, poursuivre sa politique d'attribution. En revanche, si les syndicalistes arrêtent leur mouvement sans avoir rien reçu, ils risquent de perdre leur audience au profit des nationalistes qui les accuseront de se laisser écraser sous la pantoufle de la capitale.

Dans ce domaine aussi, on retrouve donc les méfaits du centralisme parisien.

Car on peut noter, en passant, que jamais l'Italie, qui a accordé une large autonomie à ses grandes îles, ne s'est trouvée engluee dans une pareille mélasse!

Willy BRANDT

Manifestations et blocus

Situation tendue en Corse

Reprise partielle du blocus aérien et maritime, poursuite de la grève des fonctionnaires et surtout violents incidents entre manifestants et forces de l'ordre à Bastia: à peine la trêve pascale achevée, la Corse a poursuivi dès mardi son véritable bras-de-fer avec le gouvernement, un bras-de-fer qui paraît bien plus sérieux que l'affrontement pourtant sans concession des semaines précédentes.

Face à une situation qui s'aggrave d'heure en heure, le gouvernement a décidé de faire un geste en fin de journée en proposant la reprise des négociations (interrompues samedi) sur des bases nouvelles. Les discussions, que conduiraient le ministre de la fonction publique Michel Durafour en personne - et non plus le directeur de la fonction publique -, porteraient sur les «modalités d'une indemnité compensatrice des frais de transports modulée selon la situation de famille».

Cette «indemnité» aurait un «caractère provisoire, dans l'attente des conclusions des tables rondes» proposées par Michel Rocard.

Ainsi, le premier ministre a décidé de faire une concession aux grévistes sans renoncer pour autant à la réforme en profondeur de la fiscalité, des circuits de distribution et du mécanisme de la continuité territoriale.

EXPLOSIF

Compte tenu de la déception et de la colère des syndicalistes venus à Paris la semaine dernière devant «l'aumône» faite par le gouvernement, il n'est pas sûr que ce geste suffise à désamorcer brutalement la situation explosive qui règne désormais en Corse, où l'incident peut déboucher sur le drame à tout instant.

Des incidents, il y en a eu de sérieux hier devant la préfecture de Bastia, où des affrontements

ont opposé tout l'après-midi des manifestants aux forces de l'ordre.

La situation restait très sérieuse en début de soirée alors que la Corse avait renoué partiellement avec le blocus: les aéroports de Bastia et d'Ajaccio sont très perturbés par la grève des personnels au sol. Les avions peuvent atterrir mais des passagers ont dû débarquer lundi soir dans les tobogans, faute de passerelle.

VILLE-MORTE

Samedi prochain, Ajaccio sera ville-morte à l'appel des commerçants de la ville et du département de la Corse-du-Sud qui ont appelé à la «désobéissance civile» en refusant de payer impôts et cotisations sociales et en affichant leur solidarité avec des grévistes qui sont aussi des clients.

L'intersyndicale des fonctionnaires avait quant à elle prévu de nouvelles manifestations mercredi à Ajaccio et jeudi à Bastia. Mais c'était avant «l'ouverture» du gouvernement et les incidents de mardi. (ap)



A Ajaccio, deux sacs contenant des déclarations de revenus ont été brûlés sur le cours Napoléon. (Bélino AP)

Le Kosovo s'enflamme

Plus de vingt morts en deux jours de troubles

La province yougoslave du Kosovo a vécu hier une nouvelle journée de troubles et d'affrontements entre manifestants albanais et forces de l'ordre, alors qu'un nouveau bilan officiel fait état de 21 morts (dont deux policiers) et 49 blessés graves en deux jours.

Les manifestations ont été proches d'un «soulèvement armé des séparatistes albanais», selon un communiqué du ministère yougoslave de l'Intérieur publié mardi par Tanjug.

Des manifestations albanaises ont eu lieu hier dans une dizaine de villes du Kosovo et ont rapidement été dispersées grâce aux gaz lacrymogènes et aux canons à eau, selon Tanjug. Comme la veille, les manifestations se sont également attaquées aux forces de l'ordre à coups de pierres.

Hier, tout le Kosovo était transformé en champs de manœuvres: les unités de chars massées aux abords de Pristina, capitale de la province, patrouillaient, en état d'alerte renforcé.

Plusieurs villes du Kosovo étaient quadrillées par des chars et des patrouilles de police.

Alors que la contestation des Albanais s'est radicalisée peu à peu pour tourner pratiquement à l'émeute lundi, la Serbie a proclamé solennellement hier à Belgrade sa nouvelle Constitution, qui confirme sa souveraineté retrouvée sur le Kosovo, province qui avait gagné une autonomie de plus en plus grande grâce à la Constitution de 1974, œuvre maîtresse de Tito.

(ats, apf)



A Pristina, l'armée a pris position après les émeutes de lundi. (Bélino AP)

Selon le WWF, l'heure d'été «polluée»

En rapprochant l'heure de pointe de la circulation automobile - à la sortie des bureaux et des usines - des heures d'ensoleillement les plus fortes de la journée, on augmente dans des proportions importantes la pollution des villes, a affirmé hier dans un communiqué l'association française du World Wide Fund for Nature (WWF - Fonds mondial de la nature).

Le WWF explique que «les oxydes d'azote (NOx) et les hydrocarbures contenus dans les gaz d'échappement des véhicules sont décomposés en ozone par les rayons ultra-violetts. Cette décomposition est d'autant plus forte que le soleil est haut».

«Si l'ozone de la haute atmosphère, qui se raréfie, nous protège des ultra-violetts, la production d'ozone dans la basse atmosphère que nous respirons menace la santé de tous les êtres vivants et en particulier participe au dépérissement des forêts. Il contribue aussi à augmenter l'effet de serre», ajoute le WWF.

(ap)

Ancien ministre inculpé de corruption

Scandale financier japonais

L'ancien vice-ministre japonais du Travail, Takashi Kato a été inculpé hier de corruption dans le scandale politico-financier Recruit, a annoncé le Parquet de Tokyo.

Par ailleurs, la justice a ajouté un nouveau chef d'inculpation pour corruption active contre le fondateur du groupe Recruit, M. Hiromasa Ezoe. Deux cadres de sa société, MM. Masao Tatsumi et Toshihiro Ono, ont également été inculpés dans le

cadre de l'enquête sur le scandale qui a provoqué la chute de trois ministres de M. Noboru Takeshita depuis décembre.

Arrêté début mars, M. Kato, 59 ans, est accusé d'avoir acquis 3000 actions Recruit en septembre 1986 à des prix de faveur peu avant leur offre publique. Leur revente ensuite a permis au haut fonctionnaire de réaliser une plus-value de 6,9 millions de yens (85.500 francs).

(ats, apf)

Soutien des otages Mutinerie dans une prison du Guatemala

Alors que les négociations se poursuivaient au pénitencier agricole guatémaltèque de Pavon, victime d'une mutinerie meurtrière depuis dimanche, des divergences se faisaient jour parmi les autorités sur le fait de savoir si les centaines de parents des détenus se trouvant à l'intérieur étaient retenus en otages ou soutenaient le soulèvement.

Tandis que les autorités tentaient de négocier une issue avec les mutins exigeant de meilleures conditions de détention et des remises de peines, un millier de soldats et policiers avaient rejoint les 180 gardiens autour du camp, où la révolte initiale a fait au moins sept morts - quatre gardiens et trois détenus - et une vingtaine de blessés.

Un aumônier catholique des prisons du pays a déclaré qu'il considérait la plupart des plus de 600 personnes non-détenues

présentes à l'intérieur du plus grand pénitencier du pays comme des «otages virtuels».

Le président de la République Vinicio Cerezo a ordonné de son côté aux autorités, notamment pénitentiaires, d'«épouser toutes les possibilités» pour parvenir à une solution négociée.

M. Ramos Moncada a par ailleurs démenti les précédentes informations selon lesquelles les détenus auraient exigé un avion pour se rendre à Cuba. Interrogé lundi soir aux grilles du pénitencier, il affirmait à l'AP que «de sérieux problèmes demeurent». Les mutins, ajoutait-il, «doivent changer de comportement et rendre leurs armes».

Pour lui, les 607 personnes restées avec la centaine de mutins y étaient de leur propre choix. «Les parents encore présents à l'intérieur soutiennent le mouvement», estimait-il. (ap)

LE MONDE EN BREF

FRANCE. - Le journaliste Ivan Levaï a été nommé directeur de l'information de Radio-France par M. Maheu, le nouveau PDG de la société nationale de radiodiffusion, en remplacement de Michel Meyer.

IRAK. - L'Irak a accepté de payer 27,3 millions de dollars (44 millions de francs) d'indemnités pour les familles des 37 marins tués à bord de la frégate Stark, attaquée par erreur dans le Golfe en 1987 par un avion militaire irakien.

MOZAMBIQUE. - Deux missionnaires franciscains italiens ont été tués au Mozambique, et deux autres ont disparu, lors d'une attaque menée par un groupe de guérilleros contre leur mission dans la zone d'Inhassunge.

PIPER ALPHA. - Les restes de la plate-forme pétrolière Piper Alpha, ravagée par une explosion le 6 juillet, ont été dynamités, car ils représentaient un danger pour la navigation en Mer du Nord.

LUXEMBOURG. - Une nouvelle loi destinée à renforcer le secret bancaire va entrer en vigueur à la fin de la semaine au Luxembourg.

CORÉE. - Le gouvernement sud-coréen a effectué un remaniement de son état-major qui touche 49 généraux et entraîne notamment le limogeage des chefs de l'académie militaire.

ITALIE. - Un étudiant italien de 18 ans a tué une femme de 54 ans à Andora en Ligurie, parce que celle-ci avait - selon lui - fait preuve d'indécence en se promenant le long d'une plage les seins nus.

POLLUTION. - Les recherches pour retrouver le conteneur de cinq tonnes de lindane (insecticide toxique) perdu dans la nuit du 15 au 16 mars dans la Manche par un remorqueur qui ramenait à terre la cargaison du «Perintis», un bateau panaméen naufragé, se sont poursuivies en vain hier toute la journée.

WASHINGTON. - Des représentants du personnel de la Maison-Blanche ont attaqué le président George Bush en justice pour empêcher des examens destinés à déceler toute trace de drogue éventuelle dans l'urine des fonctionnaires du palais présidentiel.

COLOMBIE. - Dix jours à peine après la signature des accords de Santo Domingo entre le gouvernement et la guérilla colombienne du M-19, huit guérilleros ont été tués au cours d'affrontements entre l'armée et une colonne de ce mouvement dans le département méridional du Huila.

ALLEMAGNE. - Une rencontre de deux jours entre des officiers de haut rang des deux Allemagnes a commencé à Hambourg sur le thème des politiques de sécurité de l'OTAN et du Pacte de Varsovie et sur les négociations de désarmement.

Troisième mandat

Chedli Klibi réélu à la tête de la Ligue arabe

Chedli Klibi a été reconduit hier, à Tunis, pour un troisième mandat consécutif de cinq ans au poste de secrétaire général de la Ligue arabe.

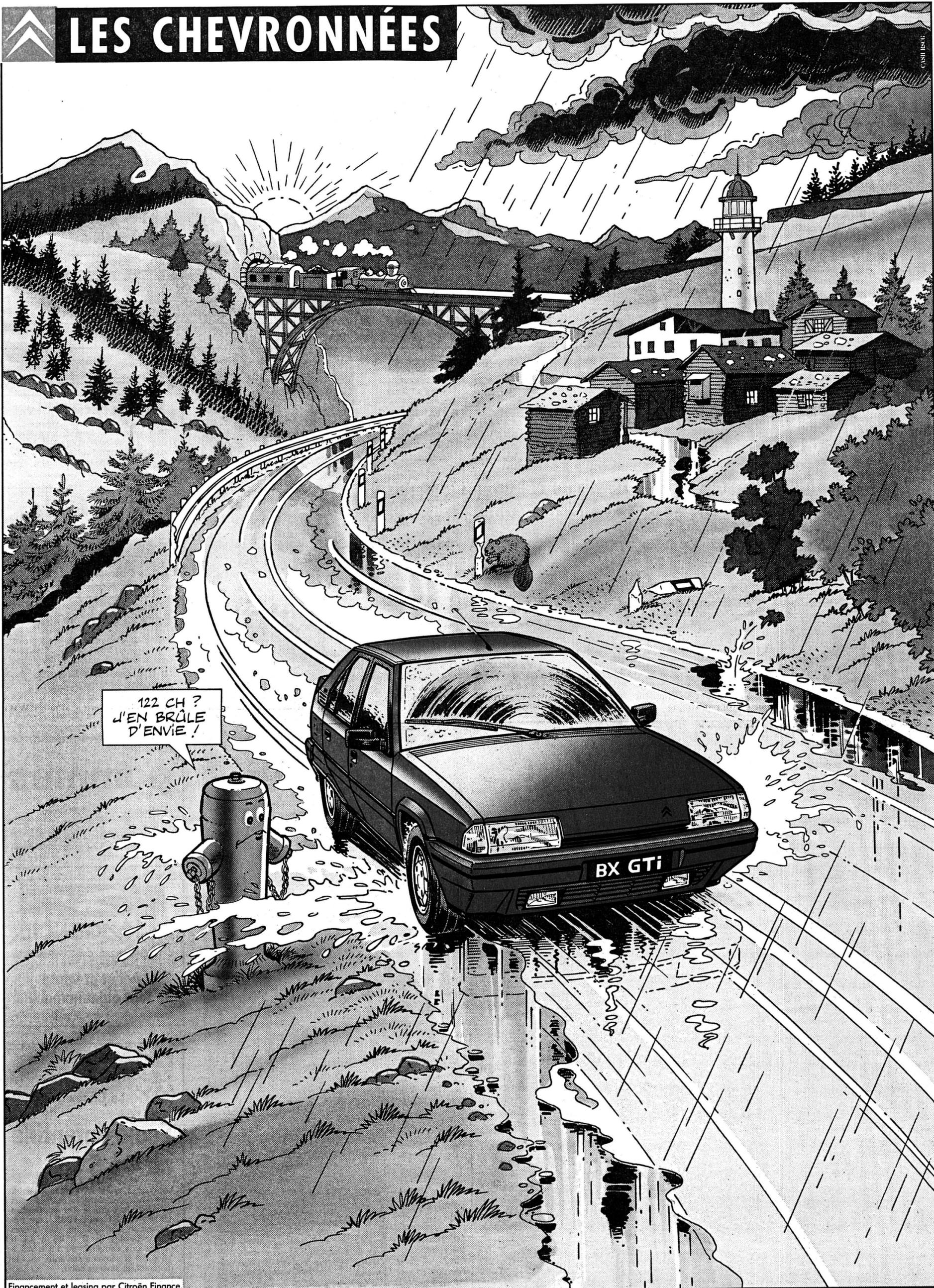
Le renouvellement de ce mandat, décidé à l'unanimité des membres de l'organisation pan-arabe, a eu lieu lors d'une réunion à huis-clos des chefs des délégations des 21 pays membres de la Ligue, suite à la séance inaugurale de la 91ème session ordinaire du Conseil ministériel de la Ligue.

Par ailleurs, le comité de bons offices de la Ligue chargé d'aider à un règlement de la crise du Liban a reporté à hier après-midi une réunion prévue pour lundi soir.

Formé le 12 janvier dernier, le comité de la Ligue a déjà écouté les chefs des deux gouvernements qui se disputent la légalité du pouvoir au Liban. (ap)



LES CHEVRONNÉES



122 CH ?
D'EN BRÛLE
D'ENVIE !

Financement et leasing par Citroën Finance.

Et avouez qu'il y a de quoi se consumer d'amour pour cette BX 19 GTi. Son moteur tout feu tout flamme de 1905 cm³ la lance de 0 à 100 en 9,8 secondes et à 196 km/h là où la loi le permet. Sa

ligne aérodynamique et son becquet arrière lui font fendre littéralement l'air. Sa direction assistée et sa suspension hydropneumatique lui assurent une tenue de route idéale: en matière de sécurité,

la BX n'est pas une flambeuse! Et quand vous verrez le luxe et le confort qu'elle vous offre, vous resterez bouche bée. Alors, même s'il n'y a pas le feu, courez l'essayer chez votre agent Citroën!

BX
CITROËN

vacances - voyages

WITTWER VOYAGES - EXCURSIONS

Nos prochains séjours

22 - 29 avril
Peniscola - Costa del Azahr
7 jours en pension complète: Fr. 498.-

22 - 28 mai
Vacances à Lugano - Le Tessin
7 jours en pension complète: dès Fr. 578.-

29 mai - 4 juin
Alasio - La Riviera italienne
7 jours en pension complète: Fr. 596.-
Demandez notre programme détaillé

Renseignements et inscriptions :
auprès de votre agence de voyages

divers

TUNON n°1 européen de l'accueil
vous ouvre de nouveaux débouchés

UNE FORMATION SPÉCIFIQUE EN 1,2, ou 3 ANS - 22 ÉCOLES

• HÔTE ET HÔTESSE TUNON
• ATTACHÉ(E) DE RELATIONS PUBLIQUES
• TECHNICIEN(NE) SUPÉRIEUR(E) DU TOURISME
AGENT DE VOYAGES
RECEPTIONNISTE D'HÔTEL
PERSONNEL COMPAGNIE AÉRIENNE
• ATTACHÉ(E) COMMERCIAL(E)

OPERATION PORTES OUVERTES
MERCREDI 5 AVRIL 17h

CRÉDIT SPÉCIAL ÉTUDIANT
ÉCOLE INTERNATIONALE TUNON
FONDÉE EN 1964
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ

2, rue Vallin 1201 Genève Tél. (022) 32 83 20

22 ÉCOLES DANS LE MONDE : PARIS - BORDEAUX - CAEN - LILLE - LYON - MARSEILLE - MONTPELLIER - NANCY - NANTES - PAU - REIMS - STRASBOURG - TOULOUSE - TOURS - ARNHEM - BARCELONE - BRUXELLES - GENÈVE - LAHAYE - MADRID - MONACO - ORLANDO

INTERLANGUES
L'INSTINCT DE LA LANGUE

Leçons A LA CARTE
Leçons en petits groupes
Cours intensifs

Paix 33 - La Chaux-de-Fonds
039-231132

L'annonce, reflet vivant du marché

AER-INTER-UNTER-STRUBER (BBDO) - MMC 89/3

Pour les Japonais, l'exclusivité n'est pas seulement affaire de prix.

Tous accessoires compris, le nouveau modèle spécial Mitsubishi COLT 1300 EXE ne coûte que Fr. 15'790.-.

MITSUBISHI MOTORS
A L'AVANT-GARDE DE LA TECHNOLOGIE

Le becquet de hayon est un atout supplémentaire sans supplément.

Le toit panoramique Twin peut, selon le vent et le soleil, être relevé ou entièrement retiré.

La banquette arrière rabattable asymétriquement offre un volume de chargement allant jusqu'à 1050 litres.

Le radiocassette stéréo et les rétroviseurs extérieurs électriques sont compris.

Le moteur 1,3 litre développant 50 kW/68 ch se contente de 5,9 litres selon OEV 1.

L'inclinaison et la distance du volant peuvent être réglées ergonomiquement et le siège du conducteur, individuellement en hauteur.

Le modèle de base coûte Fr. 14'490.-. Sur le modèle spécial COLT 1300 EXE, les accessoires suivants d'une valeur de Fr. 2'900.- sont compris:
toit panoramique Twin, volant réglable en inclinaison et en profondeur, radiocassette stéréo, rétroviseurs extérieurs réglables électrique-ment, enjoliveurs de roues de luxe, becquet de toit, télécommande de la trappe à essence et du hayon, sièges de luxe, siège du conducteur réglable en hauteur, banquette arrière rabattable asymétriquement, éclairage du coffre, pare-soleil de droite avec miroir de courtoisie.

Les enjoliveurs de roues de luxe conviennent particulièrement bien à ce modèle.

3 ans de garantie d'usine et 6 ans de garantie contre la corrosion ne sont pas donnés à chaque voiture. Mais à chaque Mitsubishi.

La trappe à essence et le hayon sont déverrouillables depuis le siège du conducteur.

divers

Prêts personnels
jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 heures.
Discretion absolue. Sans aucune garantie, reprise de crédit en cours.
☎ 039/23 01 77 de 8 h à 21 h 30, y compris le samedi matin.

encore quelques caravanes et camping-cars neufs, Dethleffs, à prix avantageux, ☎ (039) 28 26 55-56, Tripet 2300 La Chaux-de-Fonds

Liquidons:
tables, chaises, objets divers, miroirs, etc., entre Fr. 20.- et 50.-. Paiement cash, à emporter tout de suite,
le mercredi 29 mars de 15 à 17 heures
Café de la Place, place du Marché, La Chaux-de-Fonds.

A vendre
pommes
plusieurs sortes. Fr. 1.50 le kg.
Ecole d'agriculture, 2053 Cernier.
☎ 038/53 21 12 (heures de bureau)
Fermée le samedi.

PICKAGENCIA
Helvétie 52, La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/26 56 57
Achat et vente de tout objet immobilier
prendre contact avec Mme R. Schaller

Ville de La Chaux-de-Fonds
Ecole enfantine de 4 à 5 ans
Les classes, qui s'ouvriront le 21 août, sont exclusivement réservées aux enfants nés entre le 1er septembre 1984 et le 31 août 1985. Leur fréquentation est gratuite. Les élèves sont accueillis de 8 h 45 à 11 h durant une semaine, de 13 h 45 à 15 h 30 la semaine suivante, sauf le mercredi, et ainsi de suite.
Les inscriptions sont reçues au **Secrétariat de l'Ecole enfantine, 33, avenue Léopold-Robert** (entrée par la cour), jusqu'au 31 mars 1989. Présenter le livret de famille ou permis de domicile.
Il sera tenu compte des inscriptions dans la mesure des places disponibles. L'ordre d'arrivée n'est pas déterminant quant au choix qui sera fait - si nécessaire - après la date mentionnée ci-dessus.

EFL Financements avantageux • Prêts
Paiement partiel • Leasing • Discret et rapide
Téléphone 052/23 24 36

SILENCE. PUISSANCE. MITSUBISHI.
3 ANS DE GARANTIE D'USINE

Pour de plus amples informations renvoyez ce coupon à:
MMC Automobile AG, Steigstrasse 26, 8401 Winterthur, tél. 052/23 57 31

Mme/M :
Rue, NPA/Loc.:

Affaire Medenica

Le cancérologue «genevois» retenu aux Etats-Unis

Alors que son procès doit s'ouvrir le 17 avril à Genève, un juge fédéral américain a décidé d'obliger le cancérologue d'origine yougoslave Rajko Medenica à demeurer aux Etats-Unis, à la demande de ses patients. Ces derniers redoutent de mourir en raison de l'interruption de leur traitement si le médecin est emprisonné en Suisse.

Au nom de l'intérêt public, le juge Sol Blatt Jr a décidé que le médecin devait «rendre» son passeport américain afin qu'il ne quitte pas le territoire des Etats-Unis.

Le Dr Medenica doit répondre devant la Cour d'assises de Genève

d'escroquerie par métier et de faux dans les titres. Il est accusé par la justice genevoise d'avoir détourné plus de 4 millions de francs suisses grâce à de «fausses factures». Ces jongleries financières se sont déroulées entre 1973 et 1981, alors qu'il était chef de clinique à l'hôpital de Genève et soignait de nombreux malades venus de Yougoslavie. Dans son pays, le médecin a déjà écopé de 20 ans de prison par défaut, en 1983, pour ces malversations au préjudice des associations d'assurances-maladie de Yougoslavie qui se sont portées partie civile à Genève.

(ap)

La fusion dans la recherche

L'Institut Paul-Scherrer: collaboration avec Neuchâtel

Créé par la fusion de l'Institut fédéral en matière de réacteurs et de l'Institut national pour la recherche nucléaire, l'Institut Paul-Scherrer est désormais le plus grand centre de recherche de la Confédération. Il emploie quelque 1100 chercheurs en matière de physique nucléaire, de sciences biologiques, de recherche énergétique et de science des matériaux. Ses activités touchent aussi à la microélectronique par le biais du laboratoire RCA, mais Neuchâtel ne doit pas craindre la concurrence, disent ses responsables.

La chronique fédérale de

Yves PETIGNAT



L'Institut Paul-Scherrer à Würenlingen.

(AG)

L'Institut Paul-Scherrer, installé à Würenlingen et Villigen, dans la vallée de l'Aar, dépend du Conseil suisse des Ecoles, au même titre que les écoles polytechniques ou les institut de recherche spécialisés.

Son champ d'activité, réorienté après la fusion intervenue l'an dernier, était présenté hier par le président du Conseil des Ecoles, Heinrich Ursprung, et le patron de l'Institut, le Neuchâtelois Jean-Pierre Blaser.

LE SITE NUCLÉAIRE SUISSE

L'Institut demeure avant tout la base nationale pour la recherche fondamentale, en mettant à disposition des chercheurs de grosses

installations coûteuses et complexes: accélérateurs de particules, sources de neutrons etc. C'est le site nucléaire central de la Suisse en matière de science et de technique.

Les principaux secteurs de recherche utilisant le nucléaire, médecine, supraconductivité, lasers, science de matériaux, physique nucléaire, etc, y sont donc concentrés, de même que la recherche en matière d'énergie, nucléaire et non-nucléaire.

En l'absence de programme de constructions nucléaires privées, mais puisque que le Parlement et le Conseil fédéral ont décidé de maintenir l'option nucléaire en matière d'énergie, l'Institut a pour

tâche de maintenir et de développer la formation et la recherche dans ce secteur, mais en parité de personnel avec le secteur de l'énergie non-nucléaire (solaire à très haute température, photochimie, photovoltaïque).

MICRO-ÉLECTRONIQUE

L'Institut Paul-Scherrer servira aussi de plate-forme pour l'engagement de la Suisse dans des programmes de technologie internationale, en particulier les programmes européens. Il doit aussi s'engager, par des recherches cofinancées par le secteur privé, dans la collaboration avec l'industrie.

En liaison avec l'ancien laboratoire privé RCA, racheté par la

Confédération et placé sous le contrôle du Conseil des Ecoles, l'IPS devrait aussi s'intéresser à l'industrie microélectronique, optique et au traitement d'images.

Concurrence avec le Centre suisse d'électronique et de microtechnique de Neuchâtel (CSEM), comme on le craignait? «Pas du tout, dit Jean-Pierre Blaser, ces craintes sont infondées, la microélectronique est un secteur prioritaire de recherche pour la Confédération, nous avons beaucoup de retard dans ce domaine. Je constate qu'il y a la politique et la physique: Neuchâtel et l'Institut mènent déjà plusieurs recherches ensemble».

Y. P.

Hausse des tarifs CFF

Augmentation des billets de trains et de cars postaux



(Bélino AP)

Dès samedi prochain, les CFF augmenteront leurs prix de 7,2% en moyenne. Les tarifs des cars postaux subiront également une hausse moyenne de 6%. Les CFF lanceront par ailleurs un nouvel abonnement général pour familles et couples samedi. Le coût des abonnements demi-tarif et général ne changera pas.

Les billets ordinaires, les cartes multicourses et les billets collectifs subiront une hausse de 7,5% en deuxième classe et de 10,8% en première. Le prix des abonnements de parcours augmentera de 8 à 12%.

Quant à la série de six cartes journalières pour l'abonnement demi-prix, son prix passera de 150 à 170 francs en deuxième classe et de 235 à 270 francs en première.

De manière générale, la première classe sera plus durement touchée par la hausse des tarifs que la deuxième.

Le nouvel abonnement général pour familles et couples permettra à chaque membre de la famille de disposer de sa propre carte.

Chacun pourra ainsi user à son gré d'un abonnement général personnel.

Valable un an, cet abonnement coûtera 2050 francs en deuxième classe et 3050 francs en première pour le premier membre de la famille. Le second membre ne déboursera plus que la moitié des prix précités. Les autres personnes de la famille ne payeront plus que 250 francs, voire 150 s'il s'agit d'enfants âgés de moins de 16 ans.

(ap)

Le dossier se perd à Genève

Archives nazies volées à Berlin

Quelque quarante lettres ou documents nazis ont été vendus à Genève ces dernières années. Ainsi que nous le confirme la justice berlinoise, ces pièces avaient été volées à Berlin, au centre des archives nazies.

Aussi une enquête a-t-elle été menée à Genève. Mais la justice genevoise ne trouve plus aucune trace du dossier.

Une enquête de

Sabine Estier

Dans toute l'Europe, il existe des collectionneurs avides de fétiches de l'époque nazie. En Suisse aussi. A Genève, la librairie l'Autographe qui possède toutes sortes de pièces griffées par une plume célèbre, de Catherine de Médicis à Ronald Reagan, a vendu ces dix dernières années une quarantaine de lettres ou documents signés Hitler, Blomberg, Eichmann, Bor-

mann ou Himmler. A des prix allant de 150 à 1800 francs: habituel pour ce genre de marchandises.

L'ennui, c'est que les enquêteurs allemands affirment que certaines de ces pièces provenaient de Berlin où elles ont été volées au centre qui regroupe les archives nazies, le Berlin Document Center.

DÉJÀ REVENDES

Responsable de la librairie l'Autographe, M. Renato Saggiori a bien acheté à plusieurs reprises des documents de la période nazie à un collectionneur suisse. Mais ils ne sont plus en sa possession: «Un avocat allemand, un ancien client, qui s'intéresse à la seconde guerre mondiale, recherchait ce genre de documents. Nous lui avons vendu l'essentiel des pièces que nous avions», raconte Renato Saggiori. Je n'ai encore aujourd'hui aucune raison de supposer que certaines d'entre elles pouvaient provenir du

Berlin Document Center (BDC)! Des documents de cette époque, on en trouve partout dans les ventes aux enchères».

Le descriptif des pièces figurait d'ailleurs dans le catalogue de la librairie, précise-t-il pour montrer sa bonne foi, un catalogue distribué à 1200 exemplaires à sa clientèle privée et à des bibliothèques ou archives d'Etat.

Le son de cloche est différent à Berlin. Selon la justice berlinoise qui évoque des comparaisons faites avec les micro-films du BDC ne laisse aucun doute. Les documents qui ont été écoulés par la librairie genevoise appartiennent bien au Berlin Document Center.

D'où l'enquête ouverte à Genève à la demande du procureur de Berlin-Ouest Detlev Mehlis. Quant aux pièces achetées pour quelque 40.000 francs par le collectionneur allemand, elles ont été saisies par la justice berlinoise.

Impossible de connaître les conclusions de l'investigation faite par la police genevoise. M. Saggiori confirme bien avoir été interrogé en avril 1988 par la police et avoir montré ses factures. Mais, depuis, le dossier s'est volatilisé. Au Palais de justice à Genève, le juge chargé des demandes d'entraide judiciaire, M. Vladimir Stemberger, est formel: il n'a traité aucune histoire de ce genre. Même réaction du côté du Parquet: ni le procureur général ni aucun des sept substitués n'ont souvenir d'avoir eu entre les mains une pareille enquête. A l'Office fédéral de la police, personne non plus ne sait de quoi il s'agit.

Que déduire de cette étonnante amnésie? Probablement que les informations recueillies ont été transmises sans autres aux instances allemandes. Et que la Suisse n'a pas jugé utile d'en garder une copie.

BRR

LA SUISSE EN BREF

ANDERMATT. — Une voiture lucernoise, roulant sur la route du Schöllenen uranais, en direction d'Andermatt, a dérapé, au nord du Pont du diable. Elle a été déportée sur la voie de gauche et a percuté un véhicule arrivant normalement en sens inverse. Les deux occupants de la voiture lucernoise ont été tués sur le coup.

POMPIERS. — Les pompiers suisses n'interviennent qu'une fois sur cinq pour lutter contre le feu. Le reste du temps, ils sont appelés à récupérer de l'huile, de l'essence ou des produits chimiques à la suite d'accidents, a expliqué Ulrich Jost, porte-parole de la Fédération suisse des sapeurs-pompiers.

INFORMATIQUE. — L'informatique devenant le système nerveux de l'entreprise, elle constitue le point le plus vulnérable des sociétés industrielles comme des administrations. Raison pour laquelle un «Club de la sécurité informatique suisse» (CLUSIS) a été constitué à Lausanne, sur l'initiative de EPI Ingénieurs-Conseils SA.

ÉCHALLENS. — Randonnée tragique dans le Gros-de-Vaud pour une cavalière vaudoise et sa monture: toutes deux ont été tuées sur le coup, le cheval s'étant emballé et élancé sur la route alors qu'un camion survenait. La victime est Mme Yvette Guillaume, 40 ans, domiciliée à Poliez-Pittet, près d'Echallens.

ANABOLISANTS. — La Guardia di finanza italienne (police économique) a mis la main, sur un chargement de 700 doses d'anabolisants pour chevaux, caché dans une voiture immatriculée en Italie. La police a indiqué que les anabolisants, destinés au dopage des chevaux de course des hippodromes du nord de l'Italie, ont été achetés en Suisse.

ASSISTANCE. — L'Office fédéral de la police (OFP) s'est occupé en 1988 de 1226 cas (1987: 1135) auxquels s'appliquait la loi fédérale sur l'assistance des Suisses de l'étranger. Les frais totaux qui en sont résultés se sont élevés à 4,3 millions de francs, (1987: 3,8). Les bénéficiaires de ces mesures d'aide se répartissent entre 79 (74) pays.

GIMEL. — M. Jean-Marc Billaud, 39 ans, domicilié à Gimel (VD), s'est tué au guidon de sa moto. Circulant d'Aubonne en direction de Gimel, M. Billaud a été tué sur le coup après avoir perdu la maîtrise de sa machine et percuté un mur.

ROGGWIL. — Deux personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été grièvement blessées à la suite d'un accident survenu à Roggwil (BE). L'une des voitures impliquées est partie en dérapage dans un virage et a per-

cuté un véhicule arrivant en sens inverse. Projeté hors de l'habitacle, le passager du véhicule fautif est mort sur le coup. La conductrice de la seconde voiture est décédée à l'hôpital.

LAIT. — Le nouvel arrêté fédéral sur l'économie laitière qui a été adopté en décembre par les Chambres a franchi avec succès l'obstacle du délai référendaire. Celui-ci étant parvenu à échéance sans avoir été utilisé, l'arrêté pourra comme prévu entrer en vigueur le 1er novembre.

CHATEAU-D'ŒX. — Un incendie dont la cause n'est pas encore établie, mais qui pourrait être un court-circuit, a anéanti un chalet du quartier du Mont, près de Château-d'Œx, datant de 1671.

ZURICH. — La direction du «Tages-Anzeiger» n'accepte pas la décision du Tribunal cantonal du travail de statuer lui-même sur le cas du syndicaliste Roland Kreuzer, licencié par le «Tagi» au début de l'année. Elle a décidé de faire recours au Tribunal cantonal.

BRUIT. — Les aérodromes militaires ne sont actuellement soumis à aucune valeur limite d'exposition au bruit. Ce privilège devrait être prochainement aboli grâce à l'adoption des normes proposées par la «Commission fédérale pour l'évaluation des valeurs limites d'immission pour le bruit». Leur adoption impliquant une modification de l'ordonnance sur la protection contre le bruit, elles seront soumises à une procédure de consultation d'ici cet été.

illé mercredi

Sarah: maman s'appelait Romy Schneider

Espace: on va marcher sur mars

Mode bain: allez vous rhabiller!

illustré au kiosque

Une croissance fulgurante

Plus de 70 emplois chez Cloos Engineering S.A.

Généralement, les entreprises en phase de développement ont des businessplans très précis. Leur croissance est contrôlée. Mais parfois le succès et la marche des affaires en décident autrement. C'est un peu le cas de Cloos Engineering SA au Locle, qui a battu tous les records en terme d'expansion.

Cloos est une multinationale allemande, fondée en 1919. Spécialisée dans les appareils de soudage, l'entreprise compte plusieurs filiales qui fabriquent chacune une partie précise du produit fini. A titre d'exemple, la société italienne produit le fil, l'Angleterre les châssis et le Locle fournit les composants électroniques.

Aujourd'hui, Cloos a robotisé la majeure partie de ses produits, notamment ceux destinés à l'industrie automobile. Il s'agit d'installation pour la grosse mécanique, utilisant la technique du soudage à arc protégé. Un développement qui explique la création de

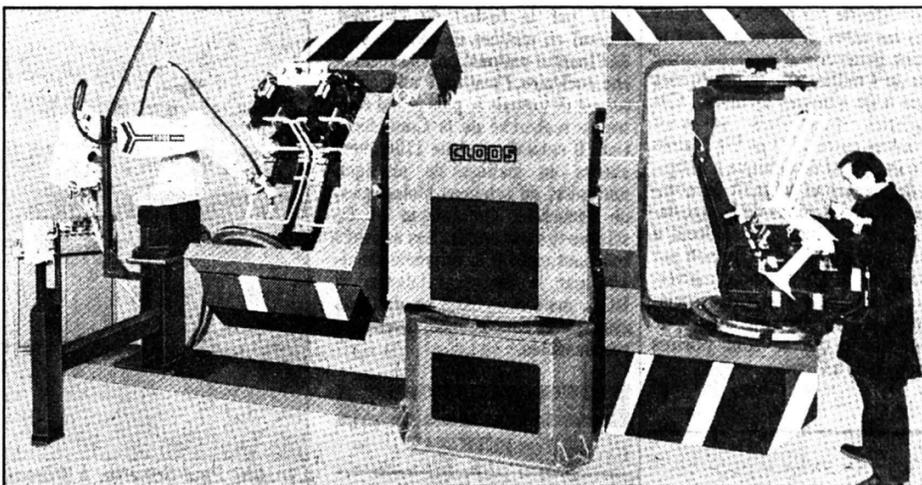
Cloos Engineering SA au Locle, il y a moins de trois ans.

PREMIER EMPLOI EN 86

«Le premier emploi a été créé en octobre 1986, déclare M. Ronald Forster, directeur. Actuellement nous sommes 75 et nous n'arrivons pas à suivre!»

Le personnel de Cloos Engineering est presque exclusivement tourné vers la production. «Ce qui est normal, puisque nous ne nous occupons pas de vente. Nous n'avons qu'un seul client: Cloos, la maison-mère. Et comme la recherche de base et les prototypes sont faits en Allemagne, notre département R&D est réduit. Par contre, le développement du produit est réalisé au Locle, selon les souhaits du client.

La robotisation des postes à souder date de 1982. Il s'en fabrique aujourd'hui plus de 300 par an, un chiffre en constante progression. Les postes traditionnels restent toutefois d'actualité, puisque Cloos en vend plus de 1000 par année.



Soudage d'armatures de chaise: entièrement automatisé.

CONSTRUIRE UNE USINE?

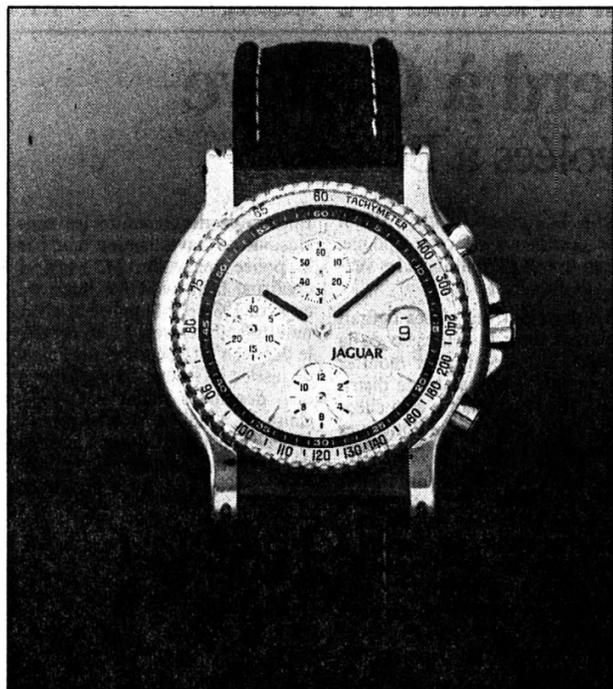
Installé à la rue Jambe-Du-Commun, Cloos Engineering SA est déjà à l'étroit. «Avec un peu plus de 1000 m², nos locaux ne nous suffisent plus. Et nous envisageons sérieuse-

ment la construction d'une usine de 2500 m² dans la zone industrielle du Locle. La décision de la direction générale pourrait tomber cette année, poursuit M. Forster.

Malgré la rapidité de sa croissance, Cloos Engineering

SA cherche encore du personnel qualifié: «en 1986, nous avons pu reprendre une bonne partie du personnel de Xidex. Aujourd'hui, nous sommes confrontés au problème connu de l'assèchement de l'emploi. Sinon, nous serions encore plus!» J.Ho.

24 heures avec Jaguar XK, le nouveau chronographe



Le chronographe XK de la collection Vintage en or et acier. Bracelet cuir British Racing Green, cadran moiré avec intégration de bois aux attaches.

Marque à l'impact émotionnel important, Jaguar a naturellement associé son nom à l'horlogerie. Après la présentation de la montre Le Mans'88, commémorant la victoire des voitures anglaises dans la Sarthe, c'est un chronographe qui vient enrichir la gamme Jaguar.

Producteur et distributeur des montres Jaguar, la Société Prestige Trading SA à Genève présentait officiellement la pièce Le Mans'88 de la collec-

tion Victory of Jaguar. Une pièce qui doit beaucoup à La Chaux-de-Fonds, puisque c'est M. Jean-Claude Gros-Gaudenier qui l'a dessinée alors que la maison Schwartz-Etienne en assure l'assemblage. La Le Mans'88 ne sera produite qu'à 300 exemplaires.

Le nouveau modèle Jaguar Watches sera commercialisé à la fin de l'année. Ce chronographe automatique aux couleurs de la marque est parrainé par l'ancien pilote de Formule 1, actuel pilote Jaguar, Patrick Tambay. J.Ho.

Publicité sur les fusées soviétiques

Une agence biennoise signe un contrat

Une agence de publicité de Bienne a signé avec les autorités soviétiques un contrat lui permettant d'utiliser les engins spatiaux soviétiques comme support publicitaire pour des produits occidentaux. Andrea Capra, propriétaire de l'agence Punto, a confirmé mardi la nouvelle annoncée par «European Business Channel». Les premières publicités pourraient apparaître à l'automne prochain.

C'est après presque un an de négociations que le contrat a pu être signé en octobre dernier à Moscou, selon Capra. Ce sont Glavkosmos, autorité responsable pour le domaine astronautique, et Licensitorg, pour le secteur commercial, qui ont été les instances inter-

locutrices de l'agence biennoise. Les campagnes publicitaires toucheront en particulier la station spatiale Mir. Deux emplacements d'environ deux mètres sur trois pourront être occupés par de la publicité. Les rampes de lancement, elles aussi, pourront servir de supports à des réclames. «Les habits des occupants de la station spatiale serviront aussi de support pour de la publicité, comme les habits de pilote de voiture course», a déclaré Andrea Capra. La location de l'ensemble des emplacements disponibles reviendra environ à un million de francs. «Ce sera une publicité très bon marché», selon le patron de l'agence, qui a précisé qu'il y a déjà des entreprises intéressées, notamment trois multinationales.

Les entreprises occidentales pourront, selon le contrat, faire embarquer un kilogramme de matériel que les cosmonautes testeront. Ils accompagneront le test d'un film vidéo de trois minutes. Le prix du chargement variera entre 300.000 et 400.000 francs.

LA SEULE

Selon Andrea Capra, son agence est la seule à avoir passé un pareil contrat avec les autorités soviétiques. L'idée lui est venue après avoir vu de la publicité sur un avion. Il était pour lui clair dès le début qu'il traiterait avec les Soviétiques et non pas avec les Américains. «L'idée de la publicité sur des engins spatiaux soviétiques m'a paru plus originale que sur la navette américaine», a-t-il encore déclaré. (ap)

Assurance AVS/AI

Plus de 20% de la population suisse bénéficie d'une rente

Un Suisse sur cinq environ est bénéficiaire d'une rente AVS ou AI. De 1983 à 1988, l'effectif global des rentiers a augmenté de près de 7,9% pour atteindre 1,4 million de personnes, selon des statistiques de l'office fédéral des assurances sociales. L'AVS a versé en 1988 16,21 milliards de francs (+ 5,8 % par rapport à 1987) et l'AI 2,10 milliards (+6,9 %) aux bénéficiaires de rentes.

En mars 1988, 668'200 femmes de plus de 62 ans et

374'600 hommes de plus de 65 ans participaient à une rente en raison de leur âge et à 49'500 femmes et 72'800 hommes en raison de leur invalidité. Avec les bénéficiaires de rentes complémentaires et de survivants, plus de 20% de la population résidente en Suisse est donc touchée par des prestations de l'AVS ou de l'AI. De 1983 à 1988, l'effectif des rentiers AVS a augmenté de 7,4% et celui des rentiers AI de 10,4%.

La moyenne des rentes ordinaires de vieillesse versées en

Suisse s'élevait en mars 1988 à 1239 francs pour les rentes simples pour hommes et à 1188 francs pour les rentes simples pour femmes. Les rentes pour couples atteignent en moyenne 2046 francs. Le montant de la rente, le nombre de rentiers ou la charge que représentent les rentes par habitant varient fortement d'un canton à l'autre. Les raisons de cette situation sont multiples: la structure par âge, le niveau des revenus ou les possibilités de réadaptation, notamment, sont aussi différents d'un canton à l'autre. (ats)

Inchangée

Bourse de Genève

La bourse de Genève était inchangée mardi par rapport à jeudi et sans volume. Rien n'a éveillé la cote: ni la forte appréciation du dollar contre le franc suisse ni la spectaculaire ascension de l'indice au kabuto cho, ou l'avance du Dow Jones.

La grande majorité des titres est bien silencieuse. Banques, assurances, transports ont mis la sourdine, pour mieux laisser poindre quelques destins particuliers: le baby Roche tout d'abord, qui s'octroie 200 frs à 14750, dans un volume que les autres valeurs, dans l'ensemble extrêmement délaissées, pourraient lui envier.

Avec les trois Ciba - l'action (3400 +60), la nominative (2810 +15) plus que le bon (2625 +5), et les trois Sandoz - l'action (10.000 +125), la nominative (8980 +30) et le bon (1845 +5) - il entérine l'avance du secteur chimique, qui se montre une fois de plus disposé à progresser de manière relativement nette (+0,5%).

Les grandes banques sont pour ainsi dire inchangées. L'UBS (3160 +40) étant la plus vaillante. L'action (7325 +70) et la nominative (6660 +20) Nestlé, après avoir nourri l'actualité la semaine dernière, continuent de s'améliorer, à l'inverse de Jacobs (7325 -75), déjà retombé dans l'ombre.

La nominative (2930 +100) et le bon (2490 +70) Bâloise, l'action Réassurances (9650 +100) ravissent le premier rôle à la nominative Zurich (4050 +35), pourtant également dans de bonnes dispositions. BBC (3130 +70), les nominatives Saurer (270 +5), Rieter (1710 +45), Atel (296 +26), la porteur Adia (7675 +35) sont très en verve.

L'édifice a bien entendu ses lézards: l'action Pargesa (1580 -20), les bons Sulzer (442 -7), Jacobs (635 -10), Buehrle (343 -7), les actions Cementia (5350 -100), von Moos (2675 -50), Moor (2550 -30) ou encore, s'il faut mentionner les reculs excédant 2%, les actions Mercure (3450 -100), Pick Pay (1140 -30), Interdiscount (3725 -100), Suter + Suter (2575 -55), la nominative Ateliers de Vevey (195 -5) ou le bon Lindt (1550 -40).

Le hors-bourse offre une majorité de replis. (ats, sbs)

Le dollar se maintient à Zurich

Le dollar n'a que légèrement reculé en réaction aux interventions de plusieurs banques centrales. Le week-end pascal a été faste pour la devise qui atteignait mardi en fin d'après-midi le cours de 1,6470 fr. (1,6165 fr. jeudi dernier), son cours le plus élevé depuis Noël 1986. Le franc suisse a perdu du terrain face à l'ensemble des principales monnaies.

Les prix du pétrole ont augmenté à la suite de la catastrophe pétrolière en Alaska, attirant l'intérêt des opérateurs sur le dollar. La devise avait déjà ouvert en hausse à 1,6380 fr. Les interventions de plusieurs banques centrales, dont la Banque nationale suisse, n'ont que légèrement pesé sur la devise qui a d'abord reculé avant de poursuivre sa hausse.

Le DM montait à un niveau jamais atteint depuis 1981 avec 0,8740 (0,8675) fr. Le franc français valait 0,2575 (0,2560) fr., la lire 0,1192 (0,1178) fr. les cent lire, la livre 2,7975 (2,7910) fr. et le yen 1,2400 (1,2360) fr. les cent yen. (ats)

L'ÉCONOMIE EN BREF

SWISSAIR. - La compagnie aérienne Swissair a transporté plus de passagers et de fret en janvier que durant le même mois de 1988. Le trafic s'est accru de 9%. Le taux d'occupation des sièges et le coefficient de chargement ont passé de 59 à 61%.

TWA. - La compagnie aérienne TWA a passé une commande ferme de 20 Airbus 330 assortie d'une option sur 20 autres appareils ce qui représente un montant total de 3,6 milliards de dollars.

CODES-BARRES. - Les deux entreprises américaines spécialistes des codes-barres Symbol Technologies Inc. et MSI Data Corporation ont décidé de fusionner. Ces deux entreprises couvrent ensemble près du tiers du marché mondial.

PARIBAS. - La Banque Paribas (Suisse) S.A., à Genève, négocie actuellement la reprise de la Banque Louis-Dreyfus en Suisse S.A., à Zurich, dont le capital se trouve à 100% en mains de la Banque Bruxelles Lambert S.A.

DAIMLER. - Le «mariage du siècle» entre Daimler Benz, premier groupe industriel de la RFA, et Messerschmitt-Boelkow-Blohm (MBB, aéronautique) sera interdit, selon l'état actuel de l'analyse de ce dossier, a déclaré M. H. Schoen, porte-parole de l'Office fédéral des cartels.

FRANCE. - Le chômage a baissé de 0,8% en février en France, selon les chiffres corrigés des variations saisonnières (CVS). Le taux de chômage s'établissait ainsi à 10,0% de la population active.

JS HOLDING. - JS Holding, le groupe de Jürg Stäubli, a pris une participation de 50% au capital de départ de départ d'une nouvelle société de logiciels informatiques à Genève, APSA (Abaque Partners S.A.).

SHAMROCK. - Shamrock Holdings, firme contrôlée par M. Roy Disney, neveu de Walt Disney, a annoncé l'abandon de sa tentative de rachat du groupe américain de matériels photographiques Polaroid pour 3,2 milliards de dollars.

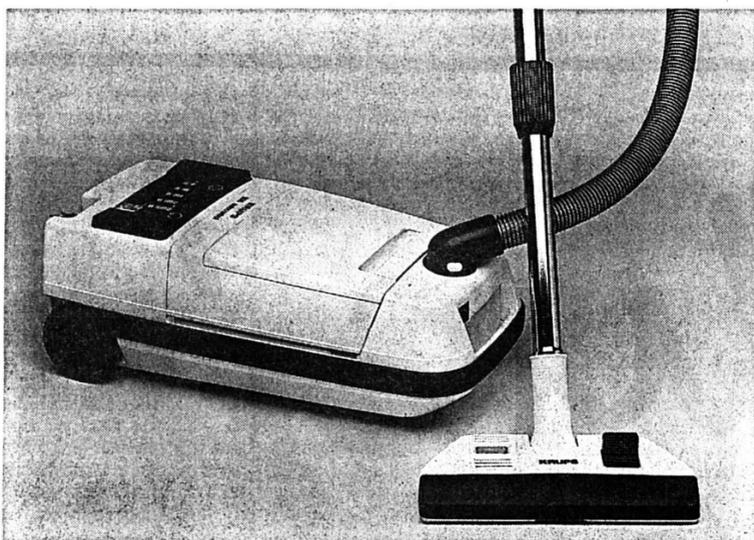
SCHINDLER. - Le groupe suisse Schindler renforce sa position sur le marché scandinave des ascenseurs et escaliers roulants en reprenant le groupe suédois Deve. Les sept dirigeants de Deve ont accepté de vendre à Schindler leurs parts au capital de la maison-mère Devehissar Alvesta AB. De ce fait, le groupe suisse a acquis 43,9% du capital et 69,5% des voix; il a lancé une offre publique d'achat sur le reste des actions Deve cotées en hors bourse à Stockholm.

COOP

Super Centre Ville

Rue de la Serre 37 - 43
La Chaux-de-Fonds

Au rez-de-chaussée du mercredi 29 au samedi 1er avril



Aspirateur Krups 905 Auto Control, 1150 Watt

Livré avec accessoires incorporés
3 ans de garantie

Fr. 599.— moins bon Fr. 200.—
Fr. 399.—

Aspirateur Krups 902 Comfort, 1150 Watt

Livré avec accessoires incorporés
3 ans de garantie

Fr. 349.— moins bon Fr. 100.—
Fr. 249.—

Robot ménager Krups Rotary 400, 480 Watt Avec centrifugeuse

Fr. 299.— moins bon Fr. 60.—
Fr. 239.—

Trancheuse Krups en métal, électrique 3 ans de garantie

Fr. 315.— moins bon Fr. 70.—
Fr. 245.—

Machine à café Krups Expresso Novo Capuccino

Fr. 299.— moins bon Fr. 60.—
Fr. 239.—

BON
Fr. 200.—

à valoir sur:
Aspirateur KRUPS 905
Auto Control

BON
Fr. 100.—

à valoir sur:
Aspirateur KRUPS 902
Comfort

BON
Fr. 60.—

à valoir sur:
Robot ménager KRUPS
Rotary 500

BON
Fr. 70.—

à valoir sur:
Trancheuse KRUPS
en métal, électrique

BON
Fr. 60.—

à valoir sur:
Machine à café KRUPS
Expresso Nuovo Capuccino

012081

BOURSE

DOW JONES ↑ 22.03.89 **2263.21**
28.03.89 **2275.36**

ZURICH ↑ 22.03.89 **990.20**
28.03.89 **992.40**

\$ US ↑ Achat **1,63**
Vente **1,66**

MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	390.—	393.—
Lingot	20.600.—	20.850.—
Vreneli	122.—	132.—
Napoléon	118.—	126.—
Souver. \$ new	147.—	155.—
Double E (20 \$)	—	—

Argent	Achat	Vente
\$ Once	5,90	6,10
Lingot/kg	312,13	322,90

CONVENTION OR

Plage or	21.000.—
Achat	20.600.—
Base argent	360.—

INVEST DIAMANT

Mars 1989: 220

A = cours du 22.03.89
B = cours du 28.03.89

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

HORS BOURSE

	A	B
Roche b/jce	142500.—	147000.—
Roche 1/10	14500.—	14750.—
Kuoni	29000.—	29350.—

ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	1400.—	—
B. Centr. Coop.	920.—	915.—
Crossair p.	1300.—	1315.—
Swissair p.	1100.—	1085.—
Swissair n.	990.—	995.—
Bank Leu p.	3150.—	3150.—
UBS p.	3115.—	3160.—
UBS n.	660.—	682.—
UBS b.p.	115.—	114.50
SBS p.	318.—	323.—
SBS n.	296.—	303.—
SBS b.p.	286.—	291.—
C.S. n.	2905.—	2890.—
C.S. n.	587.—	588.—
BPS	1620.—	1620.—
BPS b.p.	155.—	155.—
Adia Int. p.	7625.—	7690.—
Elektrowatt	2900.—	2880.—
Forbo p.	2825.—	2825.—
Galenica b.p.	630.—	625.—
Holder p.	5040.—	5050.—
Jac Suchard p.	7460.—	7340.—
Landis B	1280.—	1290.—
Motor Col.	1350.—	1330.—
Moeven p.	5475.—	5450.—
Bührlé p.	1185.—	1155.—
Bührlé n.	388.—	385.—
Bührlé b.p.	350.—	343.—
Schindler p.	5275.—	5320.—
Sibra p.	455.—	455.—
Sibra n.	400.—	395.—
SGS n.	4900.—	4875.—
SMH 20	105.—	106.—
SMH 100	381.—	380.—
La Neuchât.	1350.—	1360.—
Rueckv p.	9525.—	9650.—
Rueckv n.	7650.—	7600.—
Wihur p.	4400.—	4350.—
Wihur n.	3520.—	3475.—
Zurich p.	4785.—	4790.—
Zurich n.	4025.—	4050.—
BBC I-A-	3040.—	3120.—
Ciba-gy p.	3350.—	3400.—

Ciba-gy n.	2760.—	2810.—
Ciba-gy b.p.	2620.—	2625.—
Jelmoli	2375.—	2325.—
Nestlé p.	7250.—	7340.—
Nestlé n.	6635.—	6645.—
Nestlé b.p.	1360.—	1355.—
Sandoz p.	9850.—	10100.—
Sandoz n.	8960.—	8980.—
Sandoz b.p.	1825.—	1850.—
Alusuisse p.	933.—	917.—
Cortailod n.	3500.—	3400.—
Sulzer n.	5500.—	5450.—
Inspectorate p.	2080.—	2070.—

ACTIONS ETRANGERES

	A	B
Abbott Labor	84.50	86.25
Aetna LF cas	81.—	81.50
Alcan alu	50.25	50.—
Ammax	39.—	38.50
Am Cyanamid	82.25	84.—
ATT	51.50	51.75
Amoco corp	131.—	133.—
ATL Richf	148.—	148.—
Baker Hughes	27.—	27.50
Baxter	32.—	31.75
Boeing	106.50	106.50
Unisys	43.75	42.50
Caterpillar	93.25	94.—
Citicorp	45.75	46.—
Coca Cola	81.25	83.—
Control Data	33.75	33.25
Du Pont	164.50	166.50
Eastm Kodak	73.50	73.50
Exxon	72.50	72.75
Gen. Elec	73.25	72.—
Gen. Motors	134.50	136.—
Gulf West	75.—	75.50
Halliburton	48.75	50.75
Homestake	23.25	22.75
Honeywell	103.50	109.—
Inco lid	48.75	47.25
IBM	178.50	181.50
Litton	121.—	122.50
MMM	109.—	110.—
Mobil corp	82.—	81.50
NCR	89.25	90.50
Pepsico Inc	69.50	71.25
Pfizer	91.50	92.50
Phil Morris	189.50	191.—
Philips pet	37.—	37.50
Proct Gamb	147.50	150.50

Rockwell	34.50	34.25
Schlumberger	60.25	61.50
Sears Roeb	69.—	70.25
Smithkline	87.—	86.75
Squibb corp	107.50	108.—
Sun co inc	57.—	57.50
Texaco	86.—	87.—
Warner Lamb.	132.—	136.50
Woolworth	79.25	80.—
Xerox	99.50	97.75
y Zenith	30.50	30.50
Anglo am	34.25	35.25
Amgold	120.—	120.50
De Beers p.	24.25	25.—
Cons. Goldf I	40.—	36.50
Aegon NV	70.75	71.50
Alko	113.—	114.50
Algen Bank ABN	32.—	32.—
Amro Bank	62.50	63.—
Alcan alu	29.75	30.—
Phillips	79.50	79.25
Robeco	75.50	76.25
Royal Dutsch	101.—	102.50
Unilever NV	99.—	101.—
Basf AG	247.—	250.—
Bayer AG	256.—	258.50
BMW	442.—	443.—
Commerzbank	209.—	209.50
Daimler Benz	567.—	572.—
Degussa	393.—	401.—
Deutsche Bank	438.—	443.—
Dresdner BK	266.—	270.—
Hoechst	258.50	261.50
Mannesmann	196.50	198.—
Mercedes	453.—	454.—
Schering	521.—	521.—
Siemens	458.—	456.—
Thyssen AG	194.50	195.50
VW	296.—	298.—
Fujitsu ltd	17.75	18.—
Honda Motor	22.75	24.25
Nac corp	21.25	21.50
Sanyo electr.	11.—	11.50
Sharp corp	15.25	16.50
Sony	82.50	86.50
Norsk Hyd n.	39.50	39.75
Aquitaine	115.50	118.—

NEW YORK

	A	B
Aetna LF & CAS	50%	50%
Alcan	30%	30%

Alumino de Am	58%	58%
Amox Inc	23%	23%
Asarco Inc	26%	26%
ATT	31%	31%
Amoco Corp	40%	40%
Atl Richf	89%	89%
Boeing Co	65%	65%
Unisys Corp.	25%	25%
CanPacif	19.—	19.—
Caterpillar	56%	56%
Citicorp	28.—	27%
Coca Cola	50%	50%
Dow chem.	90%	89%
Du Pont	101%	102%
Eastm. Kodak	45%	45%
Exxon corp	44%	44%
Fluor corp	23.—	22%
Gen. dynamics	53%	54.—
Gen. elec.	45.—	44%
Gen. Motors	83.—	83.—
Halliburton	30%	30%
Homestake	14%	13%
Honeywell	64%	66%
Inco Ltd	29%	28%
IBM	109%	110.—
ITT	51.—	51%
Litton Ind	75.—	75%
MMM	67%	67%
Mobile corp	49%	49%
NCR	54.—	54%
Pacific gas/elec	17%	17%
Pepsico	43%	43%
Procter & Gamble	56%	56%
Phillips petrol	22%	22%
Procter & Gamble	91%	91%
Rockwell intl	21%	21%
Sears, Roebuck	42%	42%
Smithkline	53%	52%
Squibb corp	65%	66.—
Sun co	35%	34%
Texaco inc	53.—	53%
Union Carbide	30.—	29%
US Gypsum	6%	6%
USX Corp.	31%	31%
UTD Technolog	43%	44%
Warner Lambert	80%	80%
Woolworth Co	48%	49%
Xerox	59%	59%
Zenith elec	18%	18%
Amerada Hess	35%	36%
Avon Products	21%	21%
Chevron corp	52%	51%

	A	B
Motorola inc	39%	40%
Polaroid	40%	36%
Raytheon	66%	66%
Raislon Purina	79%	80%
Hewlett-Packard	52.—	51%
Texas instrum	37%	38%
Unocal corp	41%	41%
Westingh elec	53%	53%
Schlumberger	37%	38%

(Wertheim Schroder & Co., Incorporated, Genève)

	A	B
Ajinomoto	2630.—	2700.—
Canon	1550.—	1730.—
Daiwa House	1950.—	2000.—
Eisai	1850.—	1900.—
Fuji Bank	3600.—	3550.—
Fuji photo	3460.—	3500.—
Fujisawa pha	1610.—	1670.—
Fujitsu	1420.—	1450.—
Hitachi	1500.—	1580.—
Honda Motor	1850.—	1960.—
Kanegafuji	959.—	993.—
Kansai el PW	4290.—	4350.—
Komatsu	1370.—	1340.—
Makita elct.	1500.—	1560.—
Marui	2590.—	2680.—
Matsush el I	2410.—	2460.—
Matsush el W	1740.—	1830.—
Mitsub. ch. Ma	860.—	849.—
Mitsub. el	1030.—	1080.—
Mitsub. Heavy	1040.—	1080.—
Mitsui co	1130.—	1180.—
Nippon Oil	1650.—	1590.—
Nissan Motor	1450.—	1520.—
Nomura sec.	3370.—	3460.—
Olympus opt	1110.—	1190.—
Ricoh	1150.—	1210.—
Sanyo	2190.—	2300.—
Sanyo elect.	879.—	930.—
Shiseido	1610.—	1650.—
Sony	6640.—	6950.—
Takeda chem.	2260.—	2330.—
Tokyo Marine	2060.—	2080.—
Toshiba	1130.—	1190.—
Toyota Motor	2500.—	2600.—
Yamanouchi	3330.—	3450.—

BILLETS (CHANGE)

Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.60	1.68
1 \$ canadien	1.32	1.42
1 £ sterling	2.67	2.92
100 FF	24.75	26.75
100 liras	-1115	-1265
100 DM	86.—	88.—
100 fl. holland.	76.25	78.25
100 fr belges	4.—	4.30
100 pesetas	1.33	1.48
100 schilling aut.	12.25	12.55
100 escudos	0.95	1.15

DEVICES

	A	B
1 \$ US	1.63	1.66
1 \$ canadien	1.3650	1.3950
1 £ sterling	2.7750	2.8250
100 FF	25.50	26.20
100 liras	0.1180	0.1205
100 DM	87.—	87.80
100 yens	1.2340	1.2460
100 fl. holland.	77.05	77.85
100 fr belges	4.12	4.22
100 pesetas	1.38	1.42
100 schilling aut.	12.36	12.48
100 escudos	1.04	1.08



Claude ZYBACH - Lucienne BERGER

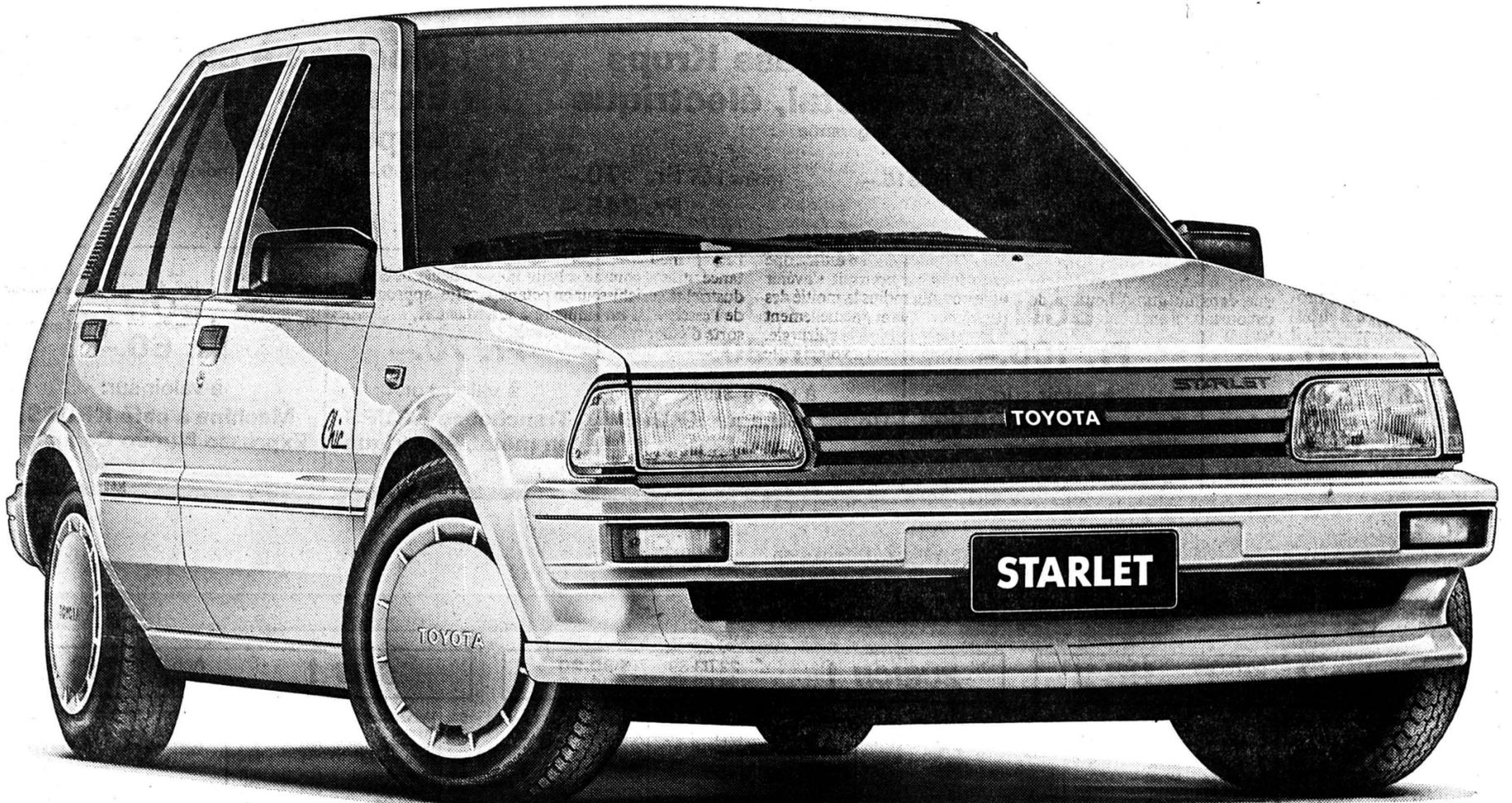
Mieux vaut être riche, jeune et en bonne santé que pauvre, vieux et malade: une bonne raison de soutenir ceux qui luttent pour améliorer les prestations sociales, par exemple dans les domaines de la santé et de l'aide à la vieillesse.

resp. Chs De la Reusille

POP

Forces généreuses unité socialiste

C'est chic!



Équipement plus cossu pour la série spéciale Toyota Starlet Chic: même la technologie multisoupape est incluse dans le prix.

L'équipement supplémentaire de la Toyota Starlet Chic:

- radio-cassette stéréo à deux haut-parleurs
- spoiler avant de la couleur de la carrosserie
- enjoliveurs de roue spéciaux
- pare-chocs de la couleur de la carrosserie, à filet décoratif
- bandes protectrices latérales, à filet décoratif
- tiroir de rangement sous le siège avant droit
- vide-poches dans les portes avant
- console avant à vide-poches
- miroir de courtoisie sur les deux pare-soleil
- un dossier de banquette rabattable en deux parties

Fr. 14 190.- (3 portes) ou fr. 14 690.- (5 portes), c'est fort intéressant - surtout, vu l'ampleur de l'équipement supplémentaire - et une preuve de plus du bon rapport qualité/prix des Toyota. Non contente d'être des plus séduisantes, la Starlet est aussi d'une vivacité incroyable, tout en se montrant d'une extrême sobriété: à peine 6,1 litres d'essence aux 100 km (en parcours mixte, selon norme OEV 1). Côté habitabilité pourtant, c'est la générosité même. Et par son style, c'est bien une voiture de notre temps. Compte tenu en outre de l'attrayant équipement supplémentaire, il n'y a guère d'équivalent dans la classe des 1,3 litre. La Toyota Starlet Chic a donc tout pour briller parmi les petits bolides. Détail rassurant:

aux statistiques européennes, la Starlet figure sans exception parmi les modèles ayant le moins de pannes.

La Toyota Starlet Chic série spéciale: 3 portes, 5 places, 1295 cm³, 53 kW (72 ch), 12 soupapes, 5 vitesses, équipement supplémentaire compris, fr. 14 190.-; 5 portes, fr. 14 690.-.

6 ans de garantie contre la corrosion perforante.

Toyota Leasing: téléphone 01-495 2 495
TOYOTA SA, 5745 SAFENWIL, 062-99 93 11.

TOYOTA
Le N°1 japonais

LA BONNE RECETTE

Rôti à la tzigane

INGRÉDIENTS

1 kg de rôti de bœuf
200 gr de tranches de lard
1 oignon piqué (feuille de laurier et clou de girofle)
1 carotte
1 cuillère à soupe de purée de tomates
1 verre de vin rouge
2 dl de sauce rôti
2 cuillères à soupe d'huile ou l'équivalent en beurre
Sel et poivre

PRÉPARATION

Pratiquer deux incisions sur un seul côté du morceau de rôti en ayant soin qu'il ne puisse se partager durant la cuisson; chaque ouverture doit avoir environ 2 cm d'épaisseur. Déposer les tranches de lard dans les incisions, saler et poivrer et bien rôtir dans l'huile. Ajouter la purée de tomates et faire légèrement revenir. Mouiller avec le vin rouge et ajouter ensuite la sauce rôti. Ajouter finalement carotte et oignon piqué. Laisser mijoter la viande pendant 1 h 1/2 à 2 heures en ayant soin d'arroser fréquemment. Pour servir: découper en tranches pas trop fines et ajouter la sauce.

Ne laissez pas votre chien manger de la neige

Un chien n'est en général pas frileux: un froid vif et sec ne le dérange pas. En revanche, le froid accompagné d'humidité est moins bien supporté: il provoque fréquemment des troubles digestifs. C'est pourquoi, il faut empêcher votre chien de manger de la neige, qui favorise les diarrhées. Vous éviterez également de le laisser exposer son ventre à l'air froid après les repas.

Il arrive souvent à la montagne qu'un chien se coupe les pattes sur la glace. Parfois un petit glaçon s'incruste et le blesse. Pour éviter que ceci se produise, coupez les poils et passez un corps gras (pommade) entre les coussinets.

Le sel répandu sur la chaussée pour faire fondre la glace brûle les coussinets. Pour prévenir ce risque, vous enduirez les coussinets de pommade grasse à base de vitamine A.

Dans tous les cas, dès que votre animal sort en hiver, ne manquez pas dès son retour de lui regarder les pattes et de le frictionner vigoureusement sur tout le corps. (ap)

VIENT DE PARAÎTRE

Le coup de fourchette

Le guide du bien-manger en Suisse romande, «Le coup de fourchette» vient de sortir de presse. Plus de trois cents restaurants, tel est le répertoire, entièrement contrôlé et renouvelé pour un bon tiers. C'est la huitième édition. Cet ouvrage est d'une conception facile.

Classées par ordre alphabétique des localités, mais aussi par régions, puis rassemblées en un répertoire comportant aussi la liste des grandes tables et des restaurants exotiques, les adresses retenues à titre principal sont désormais complétées par une double sélection de terrasses ouvertes à la bonne saison. D'une part, au bord des lacs romands de plaine et de montagne, d'autre part, dans les cités et villages où règnent une atmosphère typée.

Enfin, l'ensemble est enrichi par une liste de bons restaurants étrangers choisis dans les régions frontalières.

Nouveaux timbres des Nations Unies

Prix Nobel 1988 et Casques bleus

C'est pour rendre hommage aux forces de maintien de la paix des Nations Unies et à leur prédécesseurs que le Prix Nobel de la paix a été décerné en décembre 1988. Et c'est pour marquer cet événement que l'administration postale des Nations Unies a émis le 17 mars 1989 une série de trois timbres. Simultanément, un nouveau timbre ordinaire de 45c a paru. Il montre une photographie aérienne du bâtiment de l'ONU à New York.

Nouveau chef à l'Administration postale des Nations Unies à Genève.

M. Hugo Valdés a été nommé, chef de l'Administration postale des Nations Unies à Genève. Depuis huit mois déjà il occupe ce poste en tant que chef par intérim.

M. Valdés, natif du Chili, est âgé de 40 ans. Avant de rejoindre l'APNU, il a occupé différents postes de gestion à la Section des achats et des transports aux Nations Unies à New York. Il est entré au service des Nations Unies en mars 1970.

M. Valdés est heureux de prendre en main le service de l'APNU à Genève, ce qui lui permet de consolider son expérience commerciale, et, en particulier, d'entreprendre la tâche merveilleuse de faire connaître les buts et objectifs des Nations Unies et ses agences spécialisées à travers ses timbres et autres articles philatéliques. Il croit fermement en des produits et des services de première qualité pour une Organisation de première classe.



Pour résoudre les calculs biliaires

Des médecins américains étudiant une nouvelle utilisation d'un additif à l'essence, une sorte d'éther, viennent de découvrir qu'il pouvait dissoudre, rapidement et en toute sécurité de gros «calculs» biliaires à base de cholestérol, offrant ainsi une solution de rechange aux opérations chirurgicales ou aux longs traitements médicamenteux pour des milliers de personnes.

Les chercheurs qui ont mis au point ce traitement, à la clinique Mayo de Rochester (Minnesota), injectent cette substance directement dans la vésicule biliaire, grâce à un tube. Et, au bout d'un jour de traitement, les calculs sont en général résorbés.

«Nous nous sommes rendu compte que nous pouvions recourir avec succès à cette technique dans un grand nombre de circonstances anatomiques», relève le Dr Johnson L. Thistle, pionnier de cette procédure.

Nous avons acquis le sentiment que nous pouvions le faire en toute sécurité et efficacité.»

Les calculs constituent un des troubles médicaux très répandus. La plupart de ces calculs résultent d'un excès de cholestérol dans la bile fabriquée par le foie.

Jusqu'à récemment, le seul traitement était l'opération chirurgicale, avec l'ablation de la vésicule, petite poche sans laquelle les gens peuvent très bien vivre. Une procédure encore assez fréquente - mais essentiellement en cas de complications.

La technique n'est toutefois valable que pour les calculs à base de cholestérol, pas ceux à base essentiellement de calcium. Mais comme les premiers sont les plus communs, on estime que cette thérapie pourrait s'avérer utile pour au moins la moitié des personnes ayant actuellement besoin de recourir à la chirurgie.

Il reste toutefois à voir si cette

méthode deviendra la plus répandue. Car deux autres thérapies sont actuellement utilisées: la prise d'un médicament, l'ursodiol, qui dissout les petits calculs mais peut nécessiter un long traitement (jusqu'à deux ans) et le lithotripteur, qui utilise des ondes de choc brisant les calculs - surtout utilisé pour l'instant pour les calculs rénaux.

«Toutes trois méritent d'être prises en considération», estime le Dr Gerald Salen du Centre médical administratif des armées combattants d'East Orange (New Jersey).

Le traitement décrit dans le «New England Journal of Medicine», est basé sur l'usage de l'éther méthyl tri-butyl, substance utilisée comme solvant industriel et enrichisseur en octane de l'essence. Il est similaire à la sorte d'éther utilisée en anesthésie.

Les médecins plantent une longue seringue dans l'abdomen du patient jusqu'à la vésicule biliaire. Ils la remplacent ensuite par un minuscule tube, au travers duquel ils injectent l'éther. En général, au bout d'un jour de traitement, les calculs sont dissous, même si la vésicule contient plusieurs calculs ou un très gros.

Cela permet aux malades de rentrer chez eux au bout d'un seul jour d'hospitalisation, alors qu'une intervention chirurgicale nécessite une semaine d'hôpital et six semaines de récupération.

On rapporte que sur 75 personnes ainsi traitées, 72 avaient vu leurs calculs presque entièrement dissous.

Seule difficulté présentée par cette approche, encore expérimentale, le positionnement précis du tube dans la vésicule. (ap/dqh)

En Alaska, l'état de santé de la faune se lit dans les urines...

Les caribous du parc national de Denali en Alaska s'enfuient devant l'hélicoptère qui transporte le biologiste Mark Masteller et son assistant. M. Masteller ne les poursuit pas: il s'intéresse moins à eux qu'aux taches jaunes éparpillées dans la neige.

«Celle-ci est trop vieille, je pense, celle-là aussi. Ici, il y en a une bonne». Le biologiste s'agenouille, sort une cuillère à soupe et commence à prélever de la neige souillée d'urine qu'il place

dans de petits sacs en plastique. Dans les traces d'urine laissées par les caribous, le chercheur tente de déterminer la santé de la vie sauvage.

Les taux d'urée et de créatinine contenus dans les urines révèlent des modifications de comportements. Si le taux d'urée augmente, c'est que l'animal transforme davantage de protéines, soit à partir de la nourriture, soit à partir de sa propre masse musculaire.

Chez les grands ongulés, la nourriture et l'activité du métabolisme sont réduites en hiver: une augmentation constante du taux d'urée pourrait donc signifier que les animaux ont des problèmes.

Les animaux étudiés ont été choisis au hasard et équipés d'un collier émetteur qui permet de les repérer et de les suivre. On a choisi de préférence des femelles: la période du rut fatigue les mâles à l'automne et empêche d'obtenir

des données fiables. «Lorsque les caribous utilisent leurs réserves de graisse, ils produisent beaucoup plus d'urée, comme s'ils devenaient carnivores», explique le biologiste.

On en est pour l'instant au début des recherches. Mais les chercheurs espèrent être bientôt capables de détecter les moindres modifications de la vie sauvage, et de suivre l'état de santé de tous les grands herbivores. (ap-ji)

Tout un mois pour visiter les jardins français

Outre les grands domaines tels que Versailles, Chantilly, Vaux-le-Vicomte, qui ont fait la renommée mondiale du «jardin à la française», la France offre d'innombrables types de jardins qui sont pour la plupart méconnus parce que cachés, par nature, au sein de propriétés privées closes de murs ou de grilles.

A l'initiative de l'Association pour l'art des paysages et des jardins (ARPEJ), une journée nationale des jardins avait eu lieu l'an dernier, le 19 juin, pour mieux faire connaître ce «patrimoine vert». Cette journée a remporté un tel succès - certains jardins ont reçu cinquante fois plus de visiteurs qu'un dimanche normal de printemps - que l'ARPEJ a proposé aux associations de propriétaires privés - «Demeure Historique», «Vieilles Maisons Françaises»,

Association des Parcs Botaniques de France - ainsi qu'aux pouvoirs publics: ministères de la Culture, de l'Équipement et de l'Environnement, de lancer cette année le mois des jardins.

Ainsi, du 28 mai au 30 juin les amateurs français et étrangers pourront profiter, dans toute la France, de l'ouverture exceptionnelle de jardins «très privés» ainsi que d'expositions et de spectacles. Il sera même possible de suivre les propriétaires des lieux lors de nombreuses promenades historiques ou botaniques.

Pour informer le public, un dépliant national, traduit en plusieurs langues, présentera une sélection de plus de 100 jardins «à découvrir» et des dépliants régionaux seront également édités.

L'an dernier, 430 jardins avaient participé à la journée du 19 Juin. L'affluence avait été

telle que M. de Ganay, propriétaire du jardin de Garances, dans l'Essonne, a pu dire avec humour que cela s'était «effroyablement bien passé»...

En créant le mois des jardins, on entend sensibiliser le public et développer la visite de jardins comme un phénomène touristique et culturel à part entière, à l'image de l'action qui a été menée en Grande Bretagne depuis plusieurs décennies.

Le but est de faire découvrir les jardins d'intérêt historique ou botanique ainsi que les créations récentes, de créer et dynamiser un réseau de jardins visitables en France afin de doubler d'ici dix ans le nombre des visites, et d'animer ce réseau et de toucher le grand public par un programme de communication, tous ces objectifs visant, à terme, à sauver les jardins.

Ce mois des jardins a également pour but d'inciter les pro-

priétaires à concevoir régulièrement des animations susceptibles de valoriser leur patrimoine.

Le truc du jour

- Pensez à laver de temps en temps votre évier à l'eau de Javel. Vous lui donnerez un beau brillant et vous le désinfecterez.
- Si vous avez acheté une commode de bois blanc et que vous souhaitez lui donner l'aspect d'un meuble ancien, versez de l'ammoniaque dessus et renouvelez l'opération jusqu'à ce que le bois soit totalement imbibé. Laissez sécher complètement puis cirez.
- Pour donner du brillant à vos façences, frottez-les avec un chiffon avec du vinaigre.

Les relations sexuelles sont efficaces contre le stress

On s'en doutait un peu, mais un rapport médical déposé au ministère finlandais de la santé vient de le rendre officiel: les relations sexuelles sont bonnes pour la santé, car elles permettent de lutter efficacement contre le stress.

Un groupe de travail intitulé «Erotisme et promotion de la santé» a remis son rapport au ministère. Il recommande notamment l'institution de jours de congés spéciaux pendant lesquels les Finlandais pourraient oublier les petites tracasseries de la vie quotidienne en passant toute la journée au lit avec quelqu'un(e).

«Nous voulons montrer qu'une discussion plus ouverte portant sur les questions sexuelles est grandement souhaitable», a expliqué Tyne Martikainen, un des membres du groupe, dans une interview par téléphone avec l'AP: «Il faut pouvoir parler du sexe d'une façon positive et pas seulement quand il s'agit de SIDA, d'avortement, ou de choses sales ou malsaines. Personne ne parle jamais des plaisirs du sexe et de leur importance pour notre bien-être». (ap)

Caries et érosion dentaire

Tout le monde sait que le sucre provoque la carie. En fait, ce n'est pas le sucre en soi, mais sa transformation en acide par les bactéries qui se trouvent dans la bouche. Cette acidité décalcifie progressivement l'émail, ce qui entraîne la formation de caries.

Les aliments acides sont également ennemis des dents, sur lesquelles ils exercent une érosion, une usure.

Ce problème touche quelque 10% des patients. Le malheur est qu'il s'agit de personnes consciencieuses et conséquentes avec leurs dents. Et c'est parce que ces personnes se nourrissent sainement qu'elles consomment beaucoup d'aliments acides.

On rencontre ce problème d'érosion lorsqu'il y a consommation importante d'agrumes, de rhubarbe, d'épinards, de yogourt et de jus de fruits. Les comprimés effervescents vitaminés (par exemple de vitamine C) attaquent l'émail, eux aussi.

Peau grasse et soleil

Les peaux grasses supportent plutôt bien le soleil, dans la mesure où elles sont moins sujettes aux «coups de soleil». En effet, le mélange sueur + sébum constitue un écran assez efficace.

Cependant, contrairement à ce que l'on a longtemps préconisé, le soleil n'est pas un traitement infailible pour ce type de peau. Il est vrai que, dans un premier temps, on remarque un net effet de dessèchement, mais qui n'est que passager. La peau peut se venger après coup. Prudence, donc, et pas d'abus!

L'ail et ses effets curatifs

- L'action antiartériosclérose a été particulièrement bien étudiée.
- On a constaté une modification du métabolisme des lipides, donc une réduction de formation de dépôts ou de caillots dans le sang.
- L'effet antihypertenseur (légère dilatation des vaisseaux sanguins) a été récemment confirmé.
- L'effet antibactérien, en particulier en ce qui concerne les maladies infectieuses de la sphère gastrointestinale, est bien établi. Il est partie intégrante, depuis des millénaires, de l'expérience de la médecine populaire.
- L'effet de tonification générale exercé par l'ail dans les états d'asthénie ou chez le sujet âgé est unanimement accepté par les spécialistes. (Optima)

PRENEZ PARTI



Jean-Gustave Béguin
La Sagne, 51 ans, marié,
3 enfants, agriculteur,
président de commune,
député



Francine Châtelain
La Chaux-de-Fonds,
32 ans, célibataire,
économiste,
conseillère générale, députée



Pierre Golay
La Chaux-de-Fonds,
45 ans, marié, 3 enfants,
lic. ès sciences économiques,
conseiller général



Jean Grédy
La Chaux-de-Fonds, 55 ans,
marié, 1 enfant, secr. gén.
Convention patronale
de l'industrie horlogère,
député



Patrick Haldimann
La Chaux-de-Fonds, 31 ans,
marié, 3 enfants,
comptable diplômé,
expert-comptable diplômé



Pierre Hirschy
La Chaux-de-Fonds, 42 ans,
marié, 3 enfants, agriculteur,
député



Georges Jeanbourquin
La Chaux-de-Fonds, 47 ans,
marié, 2 enfants,
conseiller communal,
député

*Pour une région prospère
où il fait bon vivre*



Eric Jeanmonod
La Chaux-de-Fonds, 56 ans,
marié, 2 enfants,
chef de personnel



Bernard Monnier
La Chaux-de-Fonds, 37 ans,
marié, 2 enfants, médecin
(chir. orthopédique)



Daniel Sauser
La Chaux-de-Fonds, 45 ans,
marié, sous-directeur
commercial



Henri Schaer
Les Planchettes, 54 ans,
marié, 4 enfants, mécanicien,
député



Victor Stengel
La Chaux-de-Fonds, 32 ans,
marié, 2 enfants, laitier



Roger Ummel
La Chaux-de-Fonds, 44 ans,
marié, 4 enfants, agriculteur,
député



VOTEZ LIBÉRAL-PPN

012425

divers

Dessine-moi une Fiesta

2 ORDINATEURS A GAGNER ET UN CADEAU POUR CHAQUE PARTICIPANT

Il est temps de t'inscrire à notre concours de coloriage si tu as moins de 10 ans ou de dessin libre si tu fais partie des 10 à 15 ans. Tous les dessins et coloriage seront exposés du 13 au 17 avril lors du lancement de la nouvelle Fiesta. Le vainqueur de chaque catégorie sera désigné par les visiteurs de notre exposition. Viens aujourd'hui encore chercher ta feuille de participation. Ta visite nous fera plaisir!

Délai de remise des dessins: 10 avril 89

GARAGE DES 3 ROIS SA
La Chaux-de-Fonds, Bd. des Eplatures 8
Le Locle, r. de France 51

DEMAIN

10 %

dans les
DROGUERIES
(articles réglementés et nets
exceptés) 12394

vacances-voyages

**Voyager c'est...
NABURAL!**

51, avenue Léopold-Robert
(entrée Daniel-Jean-Richard)
☎ 039/23 94 24

001012

offres d'emploi



CENTRE DE LOISIRS DES FRANCHES-MONTAGNES

Le Centre de loisirs des Franches-Montagnes SA met au concours un poste d'

employé(e)

Exigences: posséder le brevet 1 de sauveteur de la Société suisse de sauvetage, le brevet de samaritain et le certificat d'examen sur les toxiques de l'eau ou s'engager à les obtenir d'ici septembre 1989.

- Sens de l'accueil/esprit d'initiative.
- Habiter une des 15 communes membres de la SA

Mission: surveillance et entretien du complexe et des installations techniques.

Horaire: accepter un horaire irrégulier y compris les week-ends.

Entrée en fonctions: 1er juin ou 1er juillet.

Renseignements: peuvent être obtenus auprès de M. G. Croci, en téléphonant au 039/51 24 74 de 14 heures à 18 heures.

Offres: avec curriculum vitae, certificats et prétentions de salaire au Centre de loisirs des Franches-Montagnes SA, case postale, 2726 Saignelégier, jusqu'au jeudi 13 avril 1989 avec la mention «Postulation».

008073

Une défaite des plus amères

Le FC Saint-Imier battu en Coupe neuchâteloise

● SAINT-IMIER - BÔLE
0-1 (0-1)

Décidément, le FC Saint-Imier ne fera jamais sienne l'histoire de la Coupe. Chaque fois il bute d'un rien face un adversaire qui n'a rien de génial. En Erguel, les Bôlois ne l'ont en tout cas pas été, ouvrant le score à la troisième minute de jeu sur un penalty tout à fait justifié de Ciccarone, qui devait s'y prendre à deux reprises pour battre un Ballester peu secouru par des défenseurs en la circonstance.

Les Neuchâtelois méritaient tout de même cet avantage à l'heure de la pause. Les hommes de Bertrand Choffat mirent près de 40 minutes pour se remettre de ce coup du sort.

Dans la deuxième période les Imériens avaient retrouvé leur jouerie et auraient pour le moins mérité l'égalisation. Mais Roussot, assisté par Dame Chance, se montrait intraitable.

Et lorsque celui-ci devait s'avouer battu, un défenseur se trouvait au bon endroit sur la ligne. Les Bôlois desserraient l'étreinte avec peine mais ils lançaient aussi de temps à autre des contres qui auraient pu être victorieux.

Les Erguéliens ne tarissaient



L'Imérien Schafroth n'affrontera pas Hauterive en demi-finale de la Coupe neuchâteloise. (Schneider-a)

pas d'efforts pour parvenir à égaliser, mais en vain. La nuit n'y aurait pas suffi.

C'est donc uniquement sur le championnat que devront se concentrer les Vallonniers, de manière à jouer les agréables trouble-fête. Cette défaite n'est de loin pas catastrophique, mais laisse tout de même un certain goût d'amertume. On a cependant perçu de belles dispositions du côté des Erguéliens.

Arbitre: M. Trubiano Aldo (La Chaux-de-Fonds).
But: 3' Ciccarone (penalty) 0-1.

Saint-Imier: Ballester; Vaucher; Chiofalo, Schafroth, Zumwald (46' Broquet); Ruefenacht, Heider (60' Zerbini), Aeschbach; Assunção, Frizzarin, Vils.

Bôle: Russo; Glauser; Schmidt, Anthoine, Wunderlin; Abd-el-Khalek (65' Manai), Favre, Pfund, Ciccarone; Bristot, Vacheron (79' Gentile).

Notes: Bôle joue sans Nussbaum et Gonthier tous deux blessés. Saint-Imier se passe des services de Mast pour raisons professionnelles. Avertissements: 16' à Frizzarin pour jeu dur, 62' à Glauser pour jeu dur, 72' à Assunção pour réclamation, 79' à Wunderlin pour jeu dur, 77' à Broquet pour antijeu.

Gérard Dessaulles

Cornioley a choisi

Les moins de 21 ans face à la Hongrie

Le sélectionneur Marcel Cornioley a convoqué 16 joueurs en vue du match amical qui opposera la sélection suisse des moins de 21 ans à l'équipe de Hongrie (moins de 21 ans), le mardi 4 avril prochain, au Stade de l'Esp, à Baden (20 h 00).

Les joueurs sélectionnés.

Gardiens: Peter Kobel (Servette), Jörg Stiel (Wettingen).

Défenseurs: Gilbert Epars (Servette), Urs Fischer et Harald Gämperle (St-Gall), Patrick Meili (Grasshopper), Christophe Ohrel

(Lausanne Sports), Daniel Wyss (Aarau).

Demis et attaquants: Stéphane Chapuisat (Lausanne Sports), Frédéric Chassot (Neuchâtel Xamax), Christian Colombo (Lugano). Marc Hottiger (Lausanne Sports), Adrian Knup (Aarau), Daniele Pezavalli, Patrick Silvestre (Lugano), Thomas Wyss (Grasshopper).

De piquet: Andreas Hilfiker (Aarau), René Morf (Lugano), Marcel Hotz (Baden), Philippe Douglas (Lausanne Sports). (si)

TIR À L'ARC

Nouvelle distinction

Le Tell-Club Neuchâtel en forme

Le Tell-Club de Neuchâtel compte actuellement une trentaine de membres qui s'entraînent tous les mercredis soir dans l'annexe de l'Hôtel des Communes des Geneveys-sur-Coffrane.

Les meilleurs viennent de participer à la Coupe des trois pays (Suisse, Allemagne et Autriche) dont la finale s'est déroulée à Bregenz, samedi 11 et dimanche 12 mars 1989.

En catégorie compound, le Tell-Club de Neuchâtel a été le meilleur. Vincent Huber a même établi un nouveau record suisse avec 590 et 60 touches.

Classement Bregenz: 1.

Vincent Huber (NE) 590; 2. Anton Maurice (NE) 580; 3. Pierre-Yves Juillerat (NE) 572; 4. Jutta Huber (NE) 570; 5. Peter Turlmann (Spreitenbach) 566; 6. Stephan Hofer (Baden) 565.

Classement général de la Coupe: 1. Vincent Huber (NE) 1743 pts (record); 2. Antoine Maurice (NE) 1729; 3. Jutta Huber (NE) 1706; 4. Pierre-Yves Juillerat (1704); 5. Stephan Hofer (Baden) 1696; 6. Karl Ellensohn (Autriche) 1692.

Actuellement, les membres du Tell-Club se préparent à participer au championnat suisse qui se déroulera les 1er et 2 avril à Greifensee (ZH). (ha)

Zico: l'adieu au football

La star brésilienne cessera la compétition en août

Zico, le «Pelé blanc», comme l'appelaient ses admirateurs, a fait dimanche ses adieux au football international en disputant à Udine un match opposant une sélection brésilienne à une équipe du «reste du monde».

Le footballeur brésilien, âgé de 36 ans, et qui a joué deux années à Udine avant de rejoindre son club de Flamengo, compte faire ses adieux définitifs au football en août prochain, dans le prestigieux stade de Maracana.

ABSENTES DE MARQUE

Aujourd'hui, c'était ma dernière apparition dans l'équipe nationale brésilienne. Je pense maintenant à la «der des der» avec mon club, Flamengo, à Maracana, quand je prendrai ma retraite définitive. Ce sera un adieu fantastique, a-t-il déclaré à l'issue de ce match perdu par les Brésiliens sur le score de 2 à 1.

Environ 40.000 personnes

ont fait une longue ovation à Zico tout au long de la partie. Il avait été accueilli sur le terrain par des danseurs et danseuses de samba.

Interrogé sur son avenir, Zico a confié qu'il allait dans l'immédiat entraîner les jeunes à Flamengo, puis, pourquoi pas, devenir entraîneur professionnel. Mais je sais que c'est un travail très difficile de diriger 11 personnes, a-t-il déclaré.

L'entraîneur portugais Arthur Jorge, responsable de l'équipe du «reste du monde», a eu ce bref commentaire à l'issue du match: Zico est encore un grand joueur. Il ne peut pas mal jouer.

Des joueurs de tout premier plan, comme l'Argentin Diego Maradona, le Néerlandais Ruud Gullit, ou encore les Espagnols Butragueno et Michel, devaient jouer dans l'équipe du «reste du monde», mais ont déclaré forfait quelques heures avant la rencontre.

Voici la composition des deux équipes:

Sélection brésilienne: Gilmar (João Leite); Ricardo

(Julio Cesar); Mozer, Ricardo Gomes (Alemão), Junior (Branco); Dunga (Andrade), Renato (Romario), Silas; Careca (Evair), Zico (Douglas), Valdo (Tita).

Reste du monde: Michel Preud'homme (Belgique); Joao Pinto (Portugal); Eric Gerets (Belgique), Stephan Demol (Belgique), Carlos Valderrama (Colombie); Dilmén

Ridvan (Yougoslavie), Enzo Francescoli (Uruguay), Dragan Stojkovic (Yougoslavie); Lajos Detari (Hongrie), Rui Aguas (Portugal), Bosco Djurovski (Yougoslavie).

But pour le Brésil: Dunga (5ème)

Buts pour le «reste du monde»: Francescoli (32'), Detari (65'). (ap)



Le «Pelé blanc» a longuement été ovationné à Udine. (Foot-Magazine)

A l'étranger

RFA. Quarts de finale de la Coupe: Bayer Leverkusen - Bayer Uerdingen 12-0. VfB Stuttgart - FC Kaiserslautern

4-0. Borussia Dortmund - SC Karlsruhe 1-0. SV Hambourg - Werder Brême a lieu mercredi. (si)

Xamax rétrograde

Le championnat des espoirs

18e JOURNÉE

Lugano - Young Boys 3-2 (1-1)
Zurich - Sion 0-0 (0-0)
Lausanne - Saint-Gall..... 3-0 (2-0)
Wettingen - Locarno..... 8-0 (2-0)
Bâle - Grasshopper..... 4-0 (1-0)
Xamax - Schaffhouse... 1-1 (0-1)

Servette - Aarau..... 1-1 (1-0)
Lucerne - Bellinzone le 5 avril.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Saint-Gall	19	11	5	3	61-42	27
2. Lausanne	17	11	4	2	55-26	26
3. Servette	18	10	5	3	41-23	25
4. NE Xamax	19	9	6	4	56-37	24
5. Lucerne	15	9	5	1	55-23	23
6. Grasshopp.	19	9	1	9	24-29	19
7. Young Boys	18	8	2	8	46-44	18
8. Aarau	17	7	3	7	34-24	17
9. Schaffhouse	18	6	5	7	35-36	17
10. Bâle	18	5	5	8	26-38	15
11. Lugano	19	5	5	9	27-39	15
12. Wettingen	18	5	4	9	33-41	14
13. Sion	18	4	6	8	22-36	14
14. Zurich	18	4	6	8	14-33	14
15. Bellinzone	18	5	3	10	25-42	13
16. Locarno	17	0	5	12	14-55	5

Avec vous dans l'action

SPORT hebdo

Au présent, les signes du futur

L'Impartial

avis officiels



Ville de
La Chaux-de-Fonds
Votation communale
les 8 et 9 avril 1989

VOTATION COMMUNALE
relative à l'arrêté du Conseil général du 26 septembre 1988 concernant l'autorisation de garantir des emprunts à concurrence de 12 000 000 de francs en faveur de la Compagnie des Transports en commun (TC) pour la construction d'un nouveau dépôt-atelier aux Eplatures et de céder aux TC, en droit de superficie, une parcelle d'environ 11 300 m², au prix de 30 francs le m².

SONT ÉLECTEURS

- les Suisses et les Suissesses âgés de 18 ans révolus et domiciliés dans la commune;
- les étrangers et les étrangères du même âge qui sont au bénéfice d'un permis d'établissement et qui ont leur domicile dans le canton depuis un an au moins.

LOCAUX DE VOTE

- CENTRE:**
Halle aux Enchères,
rue Jaquet-Droz 23
- FORGES:**
Collège des Forges,
avenue des Forges 16
- CHARRIÈRE:**
Collège de la Charrière,
rue de la Charrière 36

HEURES DU SCRUTIN

Samedi 8 avril, de 9 à 18 heures
Dimanche 9 avril, de 9 à 12 heures.

VOTE PAR CORRESPONDANCE

Peuvent voter par correspondance, les électeurs absents de la commune; malades ou handicapés; que des raisons impérieuses empêchent de se rendre aux urnes. La demande doit être faite au bureau de la Police des habitants au moins dix jours avant le scrutin, soit jusqu'au 30 mars 1989. L'enveloppe de vote doit être remise dans un bureau de poste suisse.

VOTE ANTICIPÉ

Les électeurs et électrices peuvent voter par anticipation du lundi 3 avril au vendredi 7 avril 1989.

- bureau de la Police des habitants, Serre 23, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures, le vendredi jusqu'à 17 heures.
- en dehors de ces heures, au Poste de police, place de l'Hôtel-de-Ville 1.

Se présenter avec la carte civique ou une pièce d'identité valable.

VOTE DES MALADES

Les électeurs et électrices âgés, malades ou handicapés qui désirent que leur vote soit recueilli à domicile, doivent en faire la demande au bureau de la Police des habitants, tél. 276 111 jusqu'au vendredi 7 avril 1989 à 17 heures et dès l'ouverture du scrutin au bureau électoral:

- Halle aux Enchères, ☎ 23 62 83
Collège des Forges, ☎ 26 77 57
Collège de la Charrière, ☎ 28 67 80
Police des habitants

012406

vacances-voyages



Costa Blanca
Les plages «in»
de l'Espagne

Départs chaque mardi et vendredi en car Marti de luxe à partir de Bienne, Berne, Fribourg, Lausanne, Genève pour Denia, Javea, Calpe, Benidorm, Alicante, Quesada, Torrevieja

Chaque lundi
vol CTA
Genève-Alicante

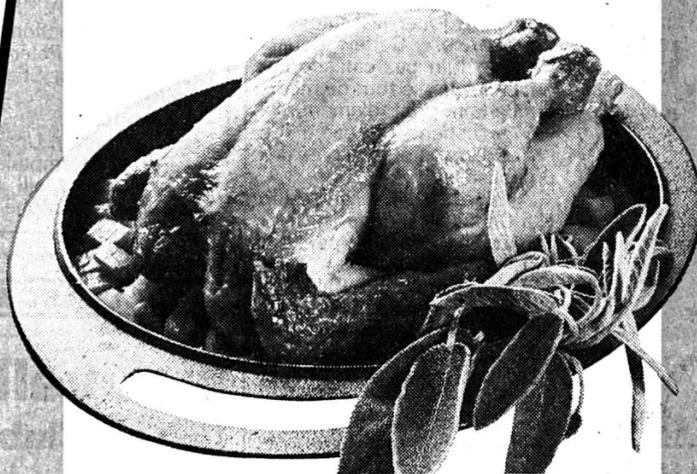
La grande famille du voyage
MARTI
Pour plus de détails veuillez consulter votre agence de voyage ou:

Neuchâtel Rue de la Treille 5
038 25 80 42

001910

**Promotion fraîcheur!
Poulets Optigal**

La viande de poulet est tendre, légère - et particulièrement pauvre en calories.



Offre spéciale du 29.3 au 8.4

Poulets Optigal

(sans abats)

frais Le kg ~~620~~ **490** surgelés Le kg ~~560~~ **440**

Tous les
délices pour chats
Topic Gourmet

Multipack du 29.3 au 4.4



100 g

~~1.85~~ **1.70**

A partir de 2 boîtes au choix

Pâtes
3 œufs
«Papillons»
Tipo M

Multipack du 29.3 au 4.4



500 g

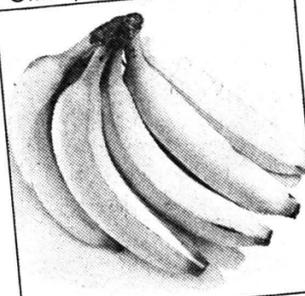
~~1.10~~ **1.85**

A partir de 2 paquets

(100 g -17)

**Bananes
de 1^{re} qualité**

Offre spéciale du 29.3 au 1.4



Le kg

190

**Gaufrettes fines
enrobées de chocolat
ou Diplomat**

Offre spéciale du 29.3 au 4.4



185 g

~~215~~ **170**

(100 g -91,9)

Autres offres spéciales:

Multipack du 29.3 au 4.4

**Bouchées Happy Dog
en boîte de 820 g
-30 de moins**

Exemple: bouchées au bœuf

820 g ~~1.60~~ **1.30** (100 g -15,9)

A partir de 2 boîtes au choix

Multipack du 29.3 au 4.4

**Toutes les sauces
en sachet -20 de moins**

Exemple: sauce aux champignons

33 g ~~1.05~~ **0.85** (100 g 2.57,6)

A partir de 2 sachets au choix

Offre spéciale du 29.3 au 4.4

**Saucisses à rôtir
de poulet
2 pièces 220 g ~~2.40~~ **190****
(100 g -86,4)

MIGROS

**Pommes de terre
Bintje**

Offre spéciale du 29.3 au 1.4



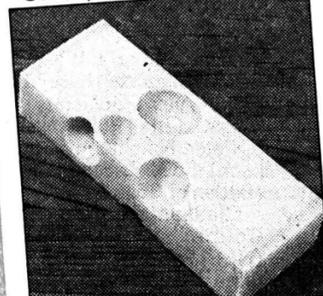
Le cabas de 2,5 kg

270

(1 kg 1.08)

**Emmental 1^{er} choix
doux**

Offre spéciale du 29.3 au 4.4



Le kg

~~1730~~ **14.-**

**Cafino
pour votre café au lait**

Offre spéciale du 29.3 au 4.4



550 g

~~850~~ **7.-**

(100 g 1.27,3)

Surprise no 13

**Ramequins
surgelés**

4 pièces 280 g

~~280~~ **2.-**

(100 g -71,4)

(29.3-11.4)

Cet homme?



Laederach Werner
1.4.1938
Artisan plâtrier-peintre
Marié, 2 enfants
Membre de l'Union
philanthropique suisse

Werner LAEDERACH

Artisan plâtrier-peintre

ESPÈRE EN L'AVENIR

mais pour cela, demande que très rapidement, les responsables politiques prennent les mesures propres à réduire les pollutions dans tous les domaines.

IN Alliance
des
Indépendants

LISTE **7**

012514

offres d'emploi

Nous engageons pour date à convenir
**mécaniciens
de précision
ou mécaniciens
mécanique générale**

disposés à être formés sur machines de haute précision. (Suisses ou permis C).

Ecrire ou téléphoner à Maspoli SA, mécanique de précision, 1802 Corsaux, ☎ 021/921 49 36 161539

Pour notre kiosque de la gare, Le Locle nous cherchons une
vendeuse auxiliaire

pour environ 20 heures par semaine. Il s'agirait de remplacer notre gérante pendant ses temps libres et pendant les vacances.

Nous nous chargeons de vous former pour remplir avec succès cette activité intéressante et variée.

Les intéressées peuvent s'adresser directement à la gérante de ce kiosque, Mme Fragnière, ☎ 039/31 74 64. Société anonyme, Le KIOSQUE, Berne. 005045

L'annonce, reflet vivant du marché

Début de saison encourageant

Le Judo-Club chaud-fonnier aux «cantonaux»

Les traditionnels championnats neuchâtelois de judo se sont déroulés le week-end passé à Peséux. Comme à l'accoutumée, cette manifestation coïncide avec le début de la saison des compétitions de judo.

Malgré le temps ensoleillé, beaucoup de judokas avaient répondu présent; mais ce qui réjouit encore plus, c'est que le public lui aussi avait répondu présent, ce qui démontre encore une fois l'élan grandissant pour ce sport.

Une forte délégation du club chaud-fonnier décida de «passer La Vue» pour aller tenter sa chance à Peséux.

Les résultats obtenus sont très satisfaisants, puisque pas moins de 16 médailles (dont quatre titres) récompensèrent les combattants chaud-fonniers. Il s'agit de:

MINIMES

Moins de 30 kg: 1. Mikael Hänni.

Moins de 26 kg: 3. Alain Girardbille.

Moins de 40 kg: Clément Thiébaud.

Moins de 44 kg: 1. Mylène Thiébaud.

Plus de 44 kg: 1. Nader El Faleh.



Les médaillés chaud-fonniers ont posé pour la postérité.

(Privée)

ECOLIERS

Moins de 45 kg: 2. Christophe Wittwer.

Moins de 50 kg: 2. Florian Martin; 3. Sébastien Kocher.

Plus de 60 kg: 2. Thierry Girardin.

FÉMININ

Moins de 54 kg: 2. Aline Chételat.

ESPOIRS

Moins de 60 kg: 1. Cédric Girardin.

Plus de 65 kg: 2. John Wittwer.

JUNIORS

Moins de 78 kg: 2. Yannick Peter; 3. Robert Stoop.

ELITES

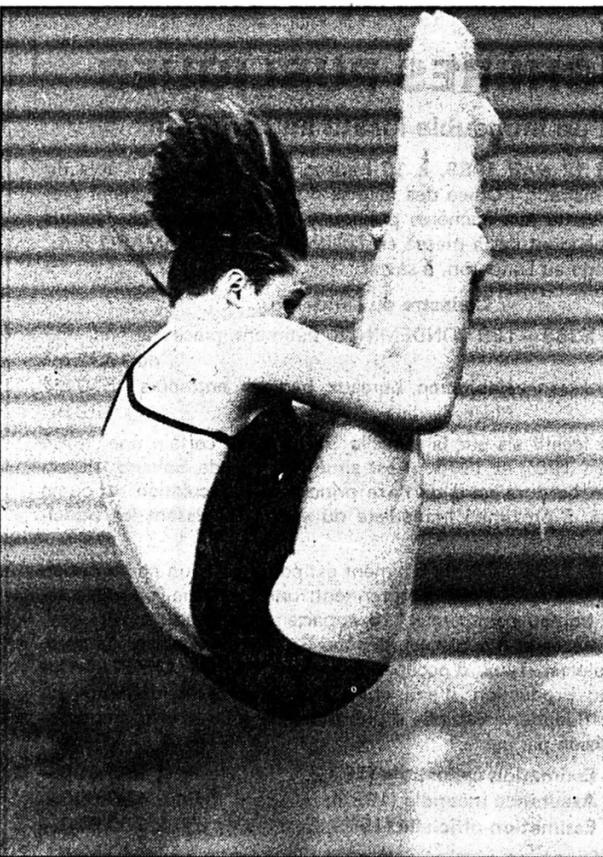
Moins de 65 kg: 2. Pierre-Yves Droz; 3. Alain Cuenat.

D.B.

PLONGEON

Soviétiques et Allemands favoris

Début de la Coupe d'Europe demain à Zurich



Beatrice Bürki fera ses adieux à la compétition internationale en cette fin de semaine. (Widler-a)

Organisée cette semaine à Zurich-Oerlikon, du jeudi 30 mars au dimanche 2 avril, la Coupe d'Europe de plongeurs sera certainement dominée par les spécialistes soviétiques et allemands de l'ouest.

Dans cette année postolympique, de grands changements sont intervenus un peu partout. De nombreux champions confirmés ont pris leur retraite. Les sélections nationales sont rajeunies.

DU BEAU MONDE

Néanmoins, quelques valeurs sûres n'ont pas désarmé. Ainsi le Munichois Albin Killat, quatrième aux Jeux olympiques de Séoul, sera le favori au tremplin de trois mètres messieurs.

Toujours en plongeurs artistiques, mais chez les dames, l'Allemande de l'Est Brita Bladus et la Soviétique Irina Lachko, détentrices des médailles d'or et de bronze lors de la dernière Coupe d'Europe, se disputent la victoire.

En plongeurs de haut vol, le Russe Vladimir Timochinine, deuxième à la Coupe d'Europe 88, est l'homme à battre. Avec ses coéquipiers, Timochinine vise le titre par équipes.

Cette épreuve, disputée jeudi et vendredi, servira en quel-

que sorte de prélude au concours individuel qui regroupera les 12 premiers des qualifications.

LES ADIEUX DE «BEA»

Dans l'optique helvétique, la compétition de Zurich permettra à Beatrice Bürki (24 ans) de faire ses adieux à la compétition internationale. Imbattue depuis 1982 sur le plan national, l'Argovienne totalise 23 titres de championne.

Son but dans cette Coupe d'Europe est de se qualifier parmi les douze concurrentes appelées à disputer la finale individuelle.

Beatrice Bürki sera la figure de proue d'une sélection helvétique qui comprend les spécialistes romandes de haut vol, Christiane Rappaz et Catherine Aviolaz, ainsi que le jeune Argovien Christian Lienberger (17 ans).

LE PROGRAMME

Judi 30 mars et vendredi 31 mars: qualifications individuelles et compétitions par équipes.

Samedi 1er avril: finales individuelles (plongeurs artistiques dames et messieurs).

Dimanche 2 avril: finales individuelles (haut vol dames et messieurs). (si)

VOLLEYBALL

C'est la fin!

Du côté de l'ANVB

Dames

DEUXIÈME LIGUE

Classement	J	G	P	Pts
1. La Chx-de-Fds I	14	14	0	28
2. Bevaix I	14	12	2	24
3. Colombier II	14	9	5	18
4. NE Sports II	14	8	6	16
5. Cerisiers-G. I	14	6	8	12
6. Pts-de-Martel I	14	4	10	8
7. Marin I	14	3	11	6
8. Le Locle I	14	0	14	0

La Chaux-de-Fonds I est champion régional et participe à la poule pour la promotion en première ligue.

Le Locle I est relégué en troisième ligue.

TROISIÈME LIGUE

NE-Sports - Chx-de-Fds II	1-3
Corcelles-C - Peséux	3-2
Anc CdF - Bevaix II	0-3
St-Blaise - Savagnier	1-3

Classement	J	G	P	Pts
1. Bevaix II	14	14	0	28
2. Chx-de-Fds II	14	11	3	22
3. NE-Sports III	14	8	6	16
4. Savagnier	14	6	8	12
5. Ancienne CdF	14	6	8	12
6. Corcelles-C	14	5	9	10
7. Peséux	14	4	10	8
8. St-Blaise	14	2	12	4

Bevaix II est champion régional. La Chaux-de-Fonds II est promu en deuxième ligue, à condition que La Chaux-de-Fonds I réussisse sa promotion en première ligue. Si tel n'était pas le cas, c'est Savagnier qui serait promu.

St-Blaise est relégué en quatrième ligue.

QUATRIÈME LIGUE

Uni Ntel - Boudry	3-0
Val-Travers - Colombier III	3-0

Classement	J	G	P	Pts
1. Val-Travers	14	11	3	22
2. Uni Ntel	14	11	3	22
3. Bellevue	14	11	3	22
4. Colombier III	14	8	6	16
5. Val-de-Ruz	14	7	7	14
6. Cressier	14	5	9	10
7. Boudry	14	3	11	6
8. St-Aubin	14	0	14	0

Val-de-Travers est champion régional et est promu en 3e ligue.

St-Aubin est relégué en cinquième ligue.

CINQUIÈME LIGUE

Lignières - Les Verrières	3-2
Le Locle II - Cerisiers-G II	2-3
Geneveys/C. - Pts-Martel II	3-0

JUNIORS A

Ne-Sports I - Chx-Fds	3-0
Bevaix - Boudry	3-0
Le Locle - Uni Ntel	1-3

COUPE NEUCHÂTELOISE

Ntel Sports - Marin	3-1
Pts-Martel I - Savagnier	3-1

Messieurs

DEUXIÈME LIGUE

Classement	J	G	P	Pts
1. Le Locle I	12	10	2	20
2. Gym Boudry I	12	9	3	18
3. NE Sports I	12	9	3	18
4. Marin I	12	7	5	14
5. Bevaix I	12	4	8	8
6. Geneveys-C.	12	2	10	4
7. Uni NE	12	1	11	2

Le Locle I est champion régional et participe à la poule pour la promotion en première ligue.

Uni Neuchâtel est relégué en troisième ligue.

TROISIÈME LIGUE

Bevaix - II - Le Locle II	2-3
---------------------------	-----

Classement	J	G	P	Pts
1. Le Locle II	14	12	2	24
2. Val-de-Ruz	14	10	4	20
4. NE Sports II	14	9	5	18
4. Chx-de-Fds II	14	9	5	18
5. Bevaix II	14	6	8	12
6. Corcelles	14	4	10	8
7. Sporetta	14	4	10	8
8. Colombier III	14	2	12	4

Le Locle II est champion régional et est promu en deuxième ligue, à condition que Le Locle I réussisse sa promotion en première ligue. Si tel n'était pas le cas, c'est VBC Val-de-Ruz qui serait promu.

Colombier III est relégué en quatrième ligue.

QUATRIÈME LIGUE

Classement	J	G	P	Pts
1. Cressier	14	14	0	28
2. Geneveys-C. II	13	8	5	16
3. Cortaillod	13	8	5	16
4. Chx-de-Fds III	14	6	8	12
5. St-Aubin	14	6	8	12
6. Savagnier	14	5	9	10
7. Marin II	14	5	9	10
8. Gym Boudry II	14	3	11	6

Cressier est champion régional et est promu en 3e ligue.

COUPE NEUCHÂTELOISE

Boudry I - Colombier III	3-0
--------------------------	-----

Les «minis» à l'honneur

Dernières journées à Panespo

CATÉGORIE B1

Groupe A: 1. Cerisiers 34 points; 2. Neuchâtel Sports I 27; 3. Colombier I 25; 4. FSG Bevaix 22; 5. Val-de-Ruz I 19; 6. Neuchâtel Sports II 16; 7. Val-de-Ruz II 15; 8. Pts-de-Martel 13; 9. Neuchâtel Sports III 7; 10. Colombier 2.

Groupe B: 1. Marin 22; 2. Le Locle 15; 3. Cescole 14; 4. ESRN II 10; 5. ESRN I 8; 6. Lignières 8; 7. Val-de-Travers 7.

CATÉGORIE B2

1. Marin 63; 2. ESRN II 55; 3. Colombier 52; 4. Uni Neuchâtel 43; 5. Fontenelle 38; 6. ESRN I 35; 7. Neuchâtel Sports 22; 8. Cescole II 20; 9. Cescole I 17; 10. Val-de-Travers 13.

CATÉGORIE C1

Groupe A: 1. Fontenelle 26; 2. Colombier II 23; 3. Colombier I 15; 4. Pts-de-Martel 14; 5. Marin 12; 6. Neuchâtel Sports 10; 7. Le Locle 9; 8. Bevaix 2.

Groupe B: 1. Cerisiers 23; 2. ESRN 23; 3. Lignières 16; 4. Val-de-Travers 10; 5. Le Locle II 8.

CATÉGORIE C2

1. Le Locle II 57; 2. Colombier 57; 3. Le Locle I 40; 4. St-Aubin 40; 5. Val-de-Ruz 28; 6. FSG Bevaix I 26; 7. Geneveys-sur-Coffrane 25; 8. Le Locle III 12; 9. FSG Bevaix II 1.

(sp)

GAINS

Sport Toto

0 x 13	Fr. 39.913,15
12 x 12	Fr. 3.076,10
123 x 11	Fr. 300,10
1.018 x 10	Fr. 27,90
Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 90.000.—	

Toto-X

0 x 6	Fr. 324.906,40
1 x 5 + cpl	Fr. 37.159,10
96 x 5	Fr. 490,10
2.878 x 4	Fr. 12,30
27.981 x 3	Fr. 2,50
Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 380.000.—	

Loterie suisse à numéros

1 x 6	Fr. 542.109.—
1 x 5 + cpl	Fr. 246.549,30
132 x 5	Fr. 4.106,90
7.701 x 4	Fr. 50.—
124.946 x 3	Fr. 6.—

JOKER

Numéro gagnant: 306 060	
0 x 6, jack	Fr. 195.052.—
3 x 5	Fr. 10.000.—
32 x 4	Fr. 1.000.—
318 x 3	Fr. 100.—
2.790 x 2	Fr. 10.—
Somme approximative au premier rang du prochain concours: Fr. 400.000. (si)	

LE SPORT EN BREF



Sport automobile

Le Genevois Alain Menu, troisième à Thruxton

Le Genevois Alain Menu a fort bien entamé le championnat d'Angleterre de formule III. Sur le circuit de Thruxton, il a conduit sa Ralt à la troisième place de la première manche. Parti en neuvième position, il s'est rapidement retrouvé quatrième. Il a ensuite rétrogradé pour revenir en force dans le 15e tour et trouver place sur la troisième marche du podium. La deuxième manche aura lieu le week-end prochain à Silverstone.



Aviron

Les rameurs d'Oxford s'imposent face à Cambridge

Oxford a causé une surprise en s'imposant face au favori Cambridge, à l'issue de la 153e édition de la traditionnelle rencontre d'aviron entre les huit des deux plus célèbres universités britanniques sur la Tamise de Londres. Les étudiants d'Oxford ont remporté la régata, longue de 6 km 800, en 18'27", devançant leurs adversaires de 8 secondes, soit deux longueurs et demi. Cambridge ne ména plus au palmarès devant Oxford que par 69 à 65, les deux équipes n'ayant pu être départagées en une occasion.

Avec vous dans l'action

SPORT hebdo

Une dernière journée décisive

La Chaux-de-Fonds-Basket pas encore sauvé

La situation est très tendue dans le groupe central de première ligue, à une journée de la fin, où La Chaux-de-Fonds est à deux points du salut.

Comme on pouvait s'y attendre, Pratteln, en voisin, a cédé les deux points à Riehen. Et Frauenfeld rencontrera Delémont, synonyme de points.

Ainsi, La Chaux-de-Fonds doit absolument vaincre ou mourir contre Pratteln. Quant à Riehen, il sera opposé à Boncourt. La logique veut que les Bâlois soient battus.

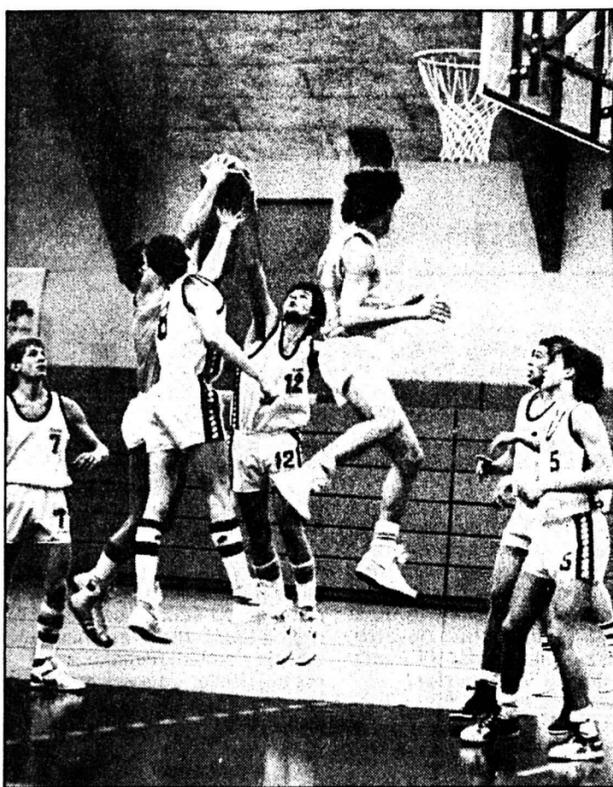
Pour la deuxième place, rien n'est dit. Rapid Bienne ayant perdu à Birsfelden, se doit de battre le leader sinon il serait coiffé sur le fil par Villars ou Birsfelden.

Auvernier reçoit Villars qui ne désire pas, selon les bruits, participer aux finales. On en saura plus le 1er avril.

Programme: La Chaux-de-Fonds - Pratteln (samedi 1er avril, 17 h, Pavillon des sports); Auvernier - Villars (vendredi 31 mars, 20 h 30, Salle polyvalente). SCH

LA SITUATION

1. Marly	21 42	1837-1325
2. R. Bienne	21 34	1759-1404
3. Villars	21 32	1775-1450
4. Birsfelden	21 32	1623-1358
5. Auvernier	21 28	1731-1435
6. Boncourt	21 22	1794-1612
7. Alterswil	21 18	1516-1636
8. Pratteln	21 14	1501-1676
9. Riehen	21 10	1403-1731
10. Chx-Fds	21 10	1377-1687
11. Frauenfeld	21 8	1528-1755
12. Delémont	21 6	1313-2088



Les Chaux-de-Fonniens (en maillot blanc) devront se montrer combattifs samedi. (Henry-a)

L'espoir demeure Etrangères en LN: nouvel épisode

L'espoir demeure de voir évoluer des étrangères la saison prochaine.

Les présidents de club devront revoter concernant la présence ou non d'étrangères. En effet, en fonction des articles 11, 13 et 19 des compétitions nationales, il s'est avéré que le vote du 11 mars 89 était caduque.

Que disent ces articles?

Art. 11: La participation aux assemblées des clubs de LNAF et LNBF est réservée aux présidents des clubs ou à un représentant du même club muni d'une procuration.

Art. 13: Dans les cas d'urgence, la CLNAF et la CLNBF peuvent consulter les clubs par correspondance.

Art. 19.2: Aussitôt connus, les clubs relégués ou promus doivent assister aux assemblées convoquées entre la fin du championnat et le 30 juin de la saison en cours par les commissions de ligue auxquelles ils appartiennent et appartiendront. Leur droit de vote est toutefois limité aux objets les concernant directement, à l'exclusion des questions relatives à la saison à laquelle ils n'ont pas participé et ne participeront pas.

Ainsi, il faut espérer que la logique soit respectée. Les clubs ont, en principe, jusqu'au 31 mars 89 pour se prononcer.

Sch

Avec les sans-grade

Dames

DEUXIÈME LIGUE

Yverdon - Blonay	38-37
Laus Ville II - Fem. Laus	54-31
Blonay - Nyon IIs Villell	21-84
Nyn II - Laus Ville II	66-34
St-Prex - Fémina Laus	25-69
Blonay - Belmont	33-69
Yverdon - Chx-Fds II	42-56
Belmont - Nyon II	50-75

CLASSEMENT

1. Nyon II	19 38	1351- 880
2. Chx-Fds II	15 26	994- 619
3. Belmont	18 26	1081- 882
4. Fem. Laus II	17 18	964- 930
5. Laus Ville II	18 16	816- 985
6. St-Prex	16 8	700- 946
7. Yverdon	17 8	646- 767
8. Blonay	17 0	663-1165

TROISIÈME LIGUE

Romanel - Virtus	41-43
PTT - Romanel	43-62
Echallens - Rolle	48-36
Union Ntl - Virtus	80-28

CLASSEMENT

1. Union NE	14 28	966-403
2. Romanel	13 18	598-568
3. Rolle	12 12	580-592
4. Echallens	14 12	600-674
5. Virtus	11 4	347-618
6. PTT Laus	13 4	498-718

JUNIORS

Renens - St Prex	70-54
MJF Laus - Epalinges	28-76
Renens - Meyrin	58-55
St-Prex - MJF Lausanne	57-45
Meyrin - Vevey	45-89
Yverdon - Renens	56-52
St-Prex - Meyrin	56-66
Vevey - Esp. Pully	81-42
Chx-Fds - Epalinges	57-53
Meyrin - MJF Lausanne	61-35
Esp Pully - Chx-Fds	51-44
Vevey - Yverdon	75-34

CLASSEMENT

1. Vevey	12 24	885-523
2. Epalinges	11 16	810-546
3. Esp. Pully	13 16	727-666
4. Meyrin	13 14	730-668
5. Yverdon	6 10	391-317
6. Renens	10 10	492-553
7. Chx-de-Fds	11 6	597-718
8. Saint-Prex	13 6	676-953
9. MJF Laus	11 0	374-732

Messieurs

JUNIORS ELITE

Union - Zoug	78-55
Bernex - Union	92-57

JUNIORS RÉGIONAUX

Université - Beauregard	82-70
-------------------------	-------

CADETS

Chx-de-Fds - Université	120-150 a.p.
-------------------------	--------------

CLASSEMENT

1. V.-de-Ruz	10 20	858-494
2. Chx-de-Fds	11 16	913-762
3. Union	11 14	679-643
4. Université	9 12	795-573
5. Auvernier	12 12	841-782
6. STB Berne	9 2	433-584
7. Rapid Bienne	10 2	439-679
8. SWB Berne	8 0	337-788

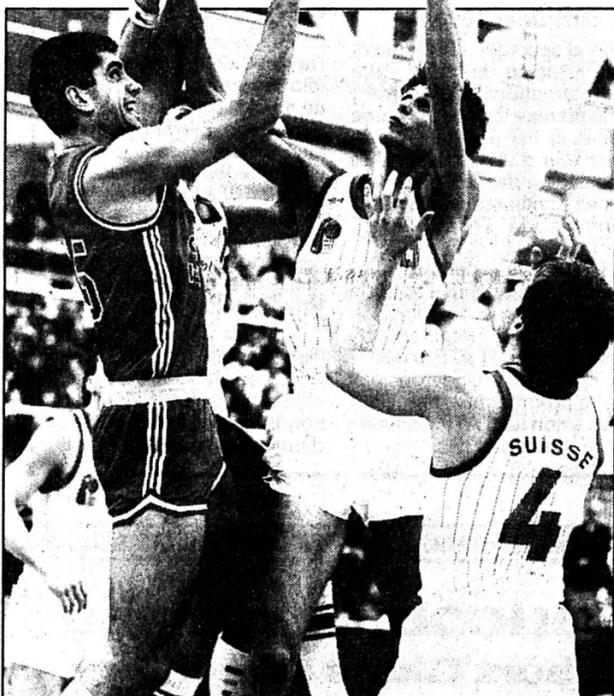
SCOLAIRES

1. Union NE	6 12	559-227
2. Université	6 8	509-312
3. Marin	5 4	300-350
4. La Chx-de-Fds	6 4	335-467
5. Val-de-Ruz	5 0	135-575

Avec vous dans l'action



Le programme suisse établi Bientôt «challenge round» des Européens



Les Suisses Christoph Ruckstuhl et Marc Lenggenhager (4) doivent s'attendre à des rencontres disputées. (ASL - a)

L'équipe de Suisse affrontera en match amical l'Autriche, le dimanche 23 avril à Lucerne (coup d'envoi à 16 heures). Cette rencontre entre dans le cadre de la préparation du «challenge round» du championnat d'Europe d'Oslo, qui se déroulera du 9 au 13 mai.

La veille, le 22 avril, les Autrichiens seront opposés à une sélection régionale.

Le programme du «challenge round» d'Oslo, qui réunira cinq équipes dont la Suisse, est officialisé. La formation de Maurice Monnier affrontera le 9 mai à 20 heures la Norvège.

Elle sera ensuite opposée à l'Angleterre (11 mai), à la Suède (12 mai), et au Danemark (13 mai). Les deux premières équipes classées de ce tournoi seront qualifiées pour le tour préliminaire du championnat d'Europe 91.

LE PROGRAMME

Mardi 9 mai. 18 heures: Danemark - Angleterre. 20 heures: Norvège - Suisse.

Mercredi 10 mai. 18 heures: Danemark - Norvège. 20 heures: Angleterre - Suède.

Judi 11 mai. 18 heures: Danemark - Suède. 20 heures: Suisse - Angleterre. Vendredi 12 mai. 18 heures: Angleterre - Norvège. 20 heures: Suède - Suisse.

Samedi 13 mai. 14 heures: Danemark - Suisse. 16 heures: Norvège - Suède.

CADETS: SUCCÈS

La sélection suisse des cadets a remporté le tournoi international de Bellegarde qui réunissait six formations. En finale, les Suisses ont dominé de dix points (83-73) la sélection du Lyonnais.

Cette sélection des cadets disputera, du 13 au 15 avril à Florence, un tournoi de qualification du championnat d'Europe. Elle sera opposée à l'Italie, la Turquie et la Finlande. Les deux premières équipes classées accéderont à la phase finale du championnat d'Europe. (si)

LE SPORT EN BREF



Lutte

Fête pour les 700 ans de la Confédération

1991, année de la célébration des 700 ans de la Confédération, verra l'organisation à Flüelen, dans le canton d'Uri, d'une grande Fête de lutte qui revêtira un caractère fédéral. Cette Fête est fixée au 25 août.



Canoë

Descente de l'Ardèche

Le Français Hervé Vitali a remporté la descente internationale de l'Ardèche en catégorie kayak monoplace, où le Suisse Markus Keller a pris la sixième place. En canoë monoplace, la victoire est revenue à Karim Benamrouche (Fr), les Allemands Simon et Eich s'imposant en canoë biplace.



Tennis

McEnroe et Agassi contre la France en Coupe Davis

L'équipe des Etats-Unis qui rencontrera la France en quart de finale de la Coupe Davis du 7 au 9 avril à San Diego sera composée de John McEnroe et André Agassi en simple et de Ken Flach et Robert Seguso en double.



Golf

Classement mondial

L'Australien Greg Norman a pris la tête du classement mondial des joueurs de golf. Il devance désormais l'Espagnol Severiano Ballesteros, précédent leader. - Classement au 27 mars: 1. Greg Norman (Aus) 1448 pts. 2. Severiano Ballesteros (Esp) 1425. 3. Sandy Lyle (Eco) 1358. 4. Curtis Strange (EU) 1251. 5. Nick Faldo (Ang) 1073. 6. Mark Calcavecchia (EU) 1029. 7. Tom Kite (EU) 1026. 8. Chip Beck (EU) 888. 9. Ben Crenshaw (EU) 837.



Football

Ordenewitz de Brême à Cologne

L'international ouest-allemand Frank Ordenewitz(24) sera transféré de Werder Brême au FC Cologne à la fin de la saison. L'attaquant a signé un contrat jusqu'au 30 juin 1992.

Record de penalties manqués en Angleterre

Crystal Palace (2e division) a égalé un vieux record négatif du championnat d'Angleterre: manquer trois penalties dans la même rencontre! Face à Brighton, Crystal ne s'en est pas moins imposé par 2-1. Et deux des trois buts ont été marqués sur penalty.



Rink-Hockey

L'Argentine gagne à Montreux

A Montreux, la 52e Coupe des Nations s'est terminée par la victoire de l'Argentine, qui a terminé à égalité de points avec l'Italie mais qui doit sa victoire finale à son goal-average nettement supérieur. Dans le dernier match du tournoi, devant 2000 spectateurs, le Portugal s'est assuré la troisième place en prenant le meilleur sur l'Espagne.



Ski

Tomba retombe de haut

Alberto Tomba aura déçu ses supporters jusqu'au bout. Lors des championnats d'Italie, à Sestola (la station où il avait appris à skier), il n'a pas réussi à monter une seule fois sur le podium. Dans le slalom géant, remporté par Attilio Barcella, il a terminé septième à 1''92. Dans le spécial, gagné par Roberto Grigis, il a été disqualifié dans la deuxième manche.

«Michi» devant Maria

Laax-Crap Sogn Gion, Grisons. Slalom géant féminin FIS: 1. Michela Figini (S) 2'15''84; 2. Maria Walliser (S) à 0,14; 3. Katrin Stotz (RFA) à 0,28; 4. Petra Bernet (S) à 1''; 5. Angelika Kurler (RFA) à 1''32; 6. Sybille Kattengell (RFA) à 2''19; 7. Miriam Vogt (RFA) à 2''63; 8. Manuela Bless (S) à 3''46; 9. Annick Chappot (S) à 3''71; 10. Florence Kolly (S) à 3''87.

Football:
le coup
de Bôle!

Page 11

Basketball:
le feuilleton
des étrangères

Page 15

Hlasek n'a pas tenu la distance

Le Suisse éprouvé par Noah et la canicule à Key Biscayne

Après avoir sauvé trois balles de break au jeu précédent, le Français Yannick Noah a fait la décision à sa deuxième balle de match pour battre le Zurichois Jakob Hlasek pour la deuxième fois en l'espace

de dix jours. Une fois encore, les deux joueurs ont joué cinq sets. Mais Noah en a maintenant l'habitude. Contre Hlasek, il a remporté son troisième match consécutif en cinq manches, ce qui lui a valu

de passer 11 heures et 11 minutes sur le court. Hlasek et Noah s'affrontaient pour la cinquième fois et le Français mène maintenant par 4-1. Sa seule défaite face au Zurichois, il l'avait concédée en février.

Hlasek, au terme d'un match qui a duré 3 heures et 31 minutes et qui fut particulièrement pénible en raison de la canicule, était conscient d'avoir laissé passer sa chance dans la dernière manche, où il eut trois balles de break au 11e jeu mais il n'était pas catastrophé.

4. Jim Grabb (EU) bat Alberto Mancini (Arg) 6-7 (3-7) 6-4 7-6 (7-5) 6-7 (4-7) 6-4.
Ordre des quarts de finale (mercredi): Ivan Lendl (Tch/1) - Aaron Krickstein (EU/19). Kevin Curren (EU/13) - Emilio Sanchez

(Esp/11). Yannick Noah (Fr/12) - Carl-Uwe Steeb (RFA). Thomas Muster (Aut/7) - Jim Grabb (EU). Simple dames, 8es de finale: Gabriela Sabatini (Arg/1) bat Ann Grossman (EU) 6-4 7-6 (7-2). (si)



La détermination de Yannick Noah a eu raison de Jakob Hlasek.

(AP-a)

On a pu penser un moment que l'affaire allait mal se terminer pour Noah. Dans le quatrième set, après avoir manqué une volée qui ne semblait pas poser de problème, il avait connu un terrible passage à vide.

Dans la cinquième manche, il fut victime de vomissements dans le septième jeu et il écopa d'un point de pénalité.

SABATINI EN QUART DE FINALE

Dans le simple dames, l'Argentine Gabriela Sabatini, tête de série No 1, s'est qualifiée pour les quarts de finale en battant en deux sets l'Américaine Ann Grossman (18 ans, 53e joueuse mondiale). Elle n'a toujours pas perdu un set. Elle fut toutefois sérieusement accrochée et c'est grâce à son service qu'elle a fait la décision dans le tie-break de la deuxième manche.

RÉSULTATS

Simple messieurs, 8es de finale: Carl-Uwe Steeb (RFA) bat Mikael Pernfors (Su/14) 6-7 (5-7) 6-0 6-1 6-

L'ATP campe sur ses positions

Conflit dans le milieu du tennis

Aucun élément nouveau n'est intervenu dans le désaccord entre la Fédération internationale de tennis (FIT) et l'Association des joueurs de tennis professionnels (ATP) sur le calendrier 1990.

Afin d'accorder aux joueurs une semaine de repos entre les Internationaux d'Australie et le premier tour de la Coupe Davis, la FIT a décalé le premier tour d'une semaine. Ce décalage a mis la Coupe Davis en concurrence avec trois tournois de l'ATP (Milan, San Francisco et Garuja).

L'ATP avait, dans un premier temps, qualifié l'attitude de la FIT d'«inacceptable». A Key Biscayne, Hamilton Jordan, patron de l'ATP, a déclaré: «Nous ne changerons pas notre programme», rappelant que, selon lui, l'ATP avait respecté les droits des tournois

du Grand Chelem et de la Coupe Davis en établissant son calendrier mais que la réciproque n'était pas vraie de la part de la FIT.

NOAH ET LECONTE CONTRE LES ÉTATS-UNIS

En ce qui concerne la Coupe Davis 1989, la France affrontera les États-Unis en quart de finale, du 7 au 9 avril à San Diego. Elle alignera Yannick Noah, Henri Leconte, Guy Forget et Eric Winogradsky. Eric Deblicker, le capitaine, a en outre retenu Olivier Delaître comme remplaçant en raison d'une douleur persistante au genou droit de Guy Forget.

Noah et Leconte joueront les simples (contre John McEnroe et André Agassi), Noah et Forget le double, à condition que le genou de ce dernier soit guéri. (si)

CYCLISME

Victoire germanique à Vimoutiers

Paris-Camembert réglé à l'emballage final

L'Allemand de l'Ouest Andreas Kappes (Toshiba) a remporté au sprint, devant le Belge Sammy Moreels, la 50e édition de Paris - Camembert (246 km).

Une nouvelle fois, il a fallu attendre l'escalade du mur des Campeaux, à proximité de l'arrivée à Vimoutiers, pour que l'issue de la course se dessine.

Au sommet de cette difficulté, longue de 5 km (18 %), neuf hommes, parmi lesquels le Tessinois de Paul Köchli Mau-

ro Gianetti, se sont dégagés pour ne plus être rejoints. Les Toshiba étaient en force avec Marc Madiot, Garnier et Kappes. Ils ne devaient pas laisser échapper la victoire. Bien emmené par ses équipiers, Kappes se montrait le plus rapide devant Moreels et le Français Pascal Dubois. Sept secondes plus tard, le Canadien Steve Bauer (Helvetia-La Suisse) réglait le sprint du peloton.

Avant cette échappée à huit, la course avait été marquée par

une longue échappée du Danois John Carlsen, qui fut rejoint à une centaine de kilomètres de l'arrivée après avoir compté jusqu'à 7 minutes d'avance. Par la suite, le Français Marc Madiot devait tenter deux fois sa chance. Mais en vain. La troisième fois fut cependant la bonne pour lui puisqu'il a finalement conduit l'un de ses équipiers au succès.

RÉSULTATS

Vimoutiers. 50e édition de Paris - Camembert (246

km): 1. Andreas Kappes (RFA) 7 h 53'00"; 2. Sammy Moreels (Be); 3. Pascal Dubois (Fr); 4. Luc Leblanc (Fr); 5. Frédéric Garnier (Fr); 6. Jos van Aert (Ho); 7. Mauro Gianetti (S); 8. Robert Millar (Eco); 9. Marc Madiot (Fr) tous même temps; 10. Steve Bauer (Ca) à 7"; 11. Peter Steenvhagen (Ho); 12. Bruno Hürlimann (S). Puis les Suisses: 23. Kurt Steinmann (S); 32. Karl Kälin (S); 34. Jürg Bruggmann (S); 41. Pius Schwarzentuber (S) tous même temps. (si)



L'Allemand de l'Ouest Andreas Kappes s'est imposé facilement.

Coucou, le revoilà!

Gilbert Glaus en évidence

L'ex-champion du monde amateur Gilbert Glaus (34 ans) a remporté l'épreuve sur route (professionnels et amateurs-élite) de Schwarzhäusern, dans le canton de Berne, devançant au terme d'un parcours de 100 km, Ottavio Soffredini et Arthur Heer, tous deux amateurs.

Schwarzhäuser. Epreuve sur route pour professionnels et ama-

teurs-élite: 1. Gilbert Glaus (Uetendorf/professionnel) 2h 18'00" (43,828 km/h). 2. Ottavio Soffredini (Sierre) 3. Arthur Heer (Bienne). 4. Grant-Rex Rice (Lyss) 5. Daniel Wagen (Safenwil). 6. Aldo Schaller (Berne). 7. Lorenz Saurer (Sigriswil). 8. Matthias Hofmann (Maccolin). 9. Stefan Staubhaar (Thoune). 10. René Wicht (Thoune), tous dans le même temps. (si)

AUTOMOBILISME

Sous l'œil de la FISA

Bientôt le critérium jurassien

Les organisateurs de l'édition 1989 du Critérium jurassien sont ravis. Tout est prêt pour recevoir les 7, 8 et 9 avril prochains les concurrents qui prendront part à la 1re manche du championnat suisse des rallyes. Toutes les autorisations ont été accordées.

Côté français, l'ASA Pays de Montbéliard collaborera pour tout ce qui a trait à l'épreuve de classement prévue sur le territoire de l'hexagone. On fera remarquer que

les tronçons choisis seront dans l'ensemble de qualité supérieure encore à ceux découverts les années précédentes. Les concurrents auront à accomplir 486 km, dont 256 km en vitesse pure, ce qui représente le 53%.

Et jusqu'au jour J, tout sera encore peaufiné. C'est un observateur de la FISA inspectera la manifestation en vue de son inscription au calendrier européen 1990.

(sp)

Double de Vanderaerden

Les Belges en exergue à La Panne

Le Belge Eric Vanderaerden a réussi le doublé au cours de la première journée des Trois Jours de La Panne, en Belgique. Après s'être imposé dans le demi-étape en ligne, il a récidivé l'après-midi contre la montre sur 16,5 km, prenant alors le meilleur de peu sur le spécialiste hollandais Jelle Nijdam, lequel, au terme des deux tronçons du jour, occupait la deuxième place du classement général avec un retard de 13 secondes.

Trois Jours de La Panne. Première étape, premier

tronçon, Tienen - Herzele (133 km): 1. Eric Vanderaerden (Be) 3 h 26'22" (moy. 38 km/h 685); 2. Eddy Planckaert (Be); 3. Hendrik Redant (Be); 4. Giovanni Fidanza (It); 5. Adriano Baffi (It).

Deuxième tronçon, 16,5 km contre la montre à Herzele: 1. Vanderaerden 22'57"39; 2. Jelle Nijdam (Ho) à 2"; 3. Alan Peiper (Aus) à 28".

Classement général: 1. Vanderaerden 3 h 49'13"; 2. Nijdam à 13"; 3. Peiper à 39". (si)

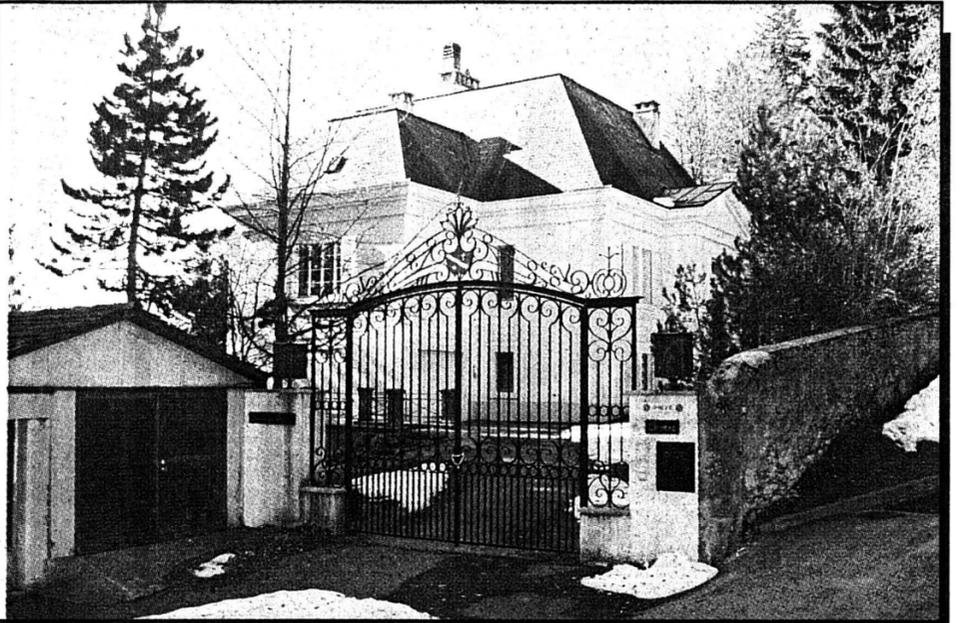
L'Impartial

Régions

La Chaux-de-Fonds	Dépôt TC: avant le vote	19
Le Locle	L'OROSP déménage	21
Neuchâtel	Non à une initiative	23
Jura bernois	Au frais des propriétaires	25
Jura	Non à CH91	27

Où sont passés les maîtres d'antan?

Les belles maisons changent d'affectation à La Chaux-de-Fonds



Oeuvre de jeunesse de Le Corbusier, la maison de Pouillerel (à gauche) n'est plus qu'un objet immobilier, un de plus. Belle résidence, grand parc arborisé et vue sur la ville: malgré tout, on ne se presse pas au portillon de la villa Schwarz (à droite). (Photos Impar-Gerber)

Maisons de maîtres et grandes propriétés à vendre: malgré la multitude de propositions immobilières, ces offres-là ne passent pas inaperçues et leur répétition ou l'importance des objets offerts font relever une certaine inadéquation dans le marché immobilier local. Ces belles villas deviennent aussi signes inéluctables des temps qui changent, éclairés par trois exemples, soit la villa de Nord 118, la propriété Schwarz à Pouillerel et la maison construite par Le Corbusier pour ses parents, également à Pouillerel.

Ces trois belles villas étaient récemment sur le marché affichant en commun leur statut de résidence de maîtres et leur prix

aux environs du million de francs. Une simple approche socio-économique fait apparaître qu'au vu du prix d'achat, des charges impliquées et du volume habitable, elles ne correspondent plus à une utilisation privée de type familial. A moins d'y loger de grandes familles ou, comme les maîtres d'antan, d'avoir un personnel de maison et de mener une vie sociale particulièrement développée.

L'imagination s'attelle à de nouvelles affectations dans le tertiaire ou le social et l'idée de homes pour personnes âgées revient souvent, à côté de projets culturels, musées, fondation et autres.

L'une de ces maisons, sise à

Nord 118, a vraisemblablement trouvé son acquéreur, une entreprise de service qui signera l'acte d'achat sous peu. La société intéressée apprécie son cachet début de siècle et son bon état d'entretien la rendant fonctionnelle avec de légers aménagements. La sécurité financière a amené à préférer cette solution à une nouvelle construction, compte tenu encore que le taux hypothécaire est moins élevé que pour un bâtiment industriel. Plans à l'appui, le vendeur avait aussi envisagé d'en faire un home non médicalisé mais, bien trop grand pour une famille nucléaire, le bâtiment s'est avéré trop petit pour cela.

Question plus complexe pour

la villa Schwarz, belle propriété entourée d'un grand parc de 5000 mètres carrés, construite avec un luxe d'un goût particulier et équipée d'une piscine. L'état général nécessitera d'importantes réfections. Le volume intérieur étant considérable, quelques amateurs ont aussi songé à une résidence 3e âge, parmi d'autres projets. Cette propriété est sur le marché depuis quelques temps et y demeure.

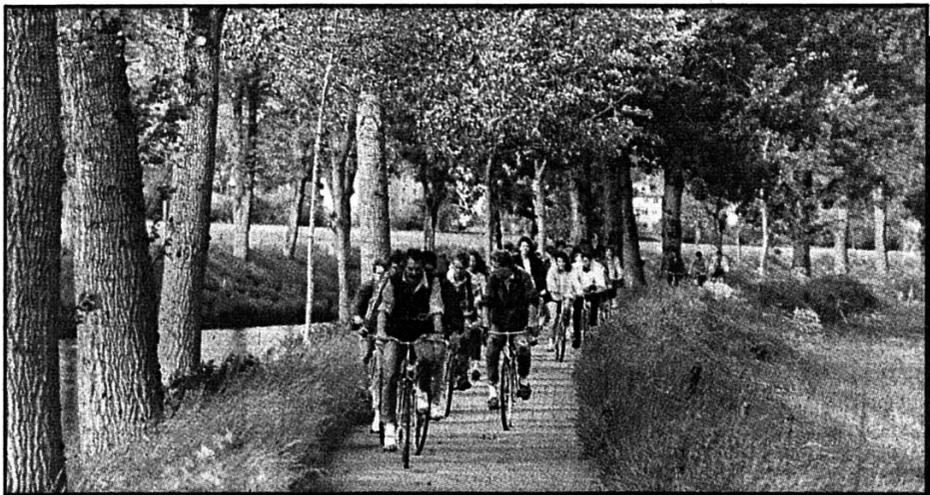
Le troisième exemple, la maison construite par Le Corbusier et anciennement propriété de Mme et M. Cornu, a trouvé un acheteur. Cette belle habitation qui a fait gamberger quelques

autochtones et suscité quelques projets culturels extérieurs est frappée de protection de la part des Monuments et Sites. Une disposition dont les contraintes apparemment impératives ont découragé certains intéressés, voire empêché les aménagements nécessaires à un usage en locatif.

Achetée par les frères Borer de Laufon, agents immobiliers et entrepreneurs déjà propriétaires d'une autre maison à La Chaux-de-Fonds, elle est toujours offerte à la vente. Dans l'entre-temps, les propriétaires actuels envisagent une rénovation douce, travaux de peinture et construction de garages. Sans

projet préalable d'affectation ou d'utilisation privée, cette acquisition est avant tout une transaction immobilière. Quelques défenseurs du patrimoine seront peut-être émus de savoir que l'acheteur n'a appris qu'une fois l'acte de vente signé qu'elle était l'œuvre de Le Corbusier. Il ne s'inquiète pas trop non plus de la mise officielle sous protection et, à ses dires, le terrain en ouest serait constructible. Voilà des données qui pourraient raviver un intérêt local, leur bien-fondé étant toutefois à vérifier. Mais en la situation actuelle du service des Monuments et Sites, il est difficile d'avoir confirmation ou infirmation.

I. B.



Peloton de cyclotouristes sur les berges de l'Areuse. Succès garanti au plat ou à la descente. (Photo J.-J. Charrère)

Ruée sur les deux-roues

Val-de-Travers et Franches-Montagnes: le règne de la petite reine

La petite reine est sacrée championne du tourisme convivial au Val-de-Travers et dans les Franches-Montagnes. A la gare de Fleurier, la location de vélos a décuplé en deux ans. A Saignelégier, les CJ détiennent le record jurassien avec 5307 vélos loués la saison passée. Cette ruée sur les deux-roues ne doit rien au hasard. Base de la recette pour un régime avec selle: train et vélo associés à une promotion touristique bien ciblée...

Le 25 mars 1980, le Grand Conseil neuchâtelois adoptait un crédit de 18 mio par 94 voix sans opposition. Il était destiné à financer la 7e étape de correction et de rénovation des routes cantonales. Un million permettrait d'aménager 320 des 366 km de pistes cyclables du canton de Neuchâtel.

Le 11 juin 1983, le dernier maillon de ces pistes était inauguré au Val-de-Travers, entre les Verrières et Travers. Il y eut encore quelques améliorations du réseau par la suite, en particulier sur la rive droite de l'Areuse, près de la Presta, et entre le Crêt-de-l'Anneau et Noiraigue, où une piste fut tracée au milieu des anciens marais.

DEUX VÉLOS, PUIS CINQUANTE

A la gare de Fleurier, au moment d'inaugurer le parcours cycliste, il n'y avait que deux vélos. Les locations annuelles payaient tout juste les plaques! Depuis, les Transports régionaux neuchâtelois ont publié des annonces dans des revues tou-

chant les enseignants et le Val-de-Travers a fait parler de lui avec ses trains à vapeur, ses mines d'asphalte et ses prospectus primés pour leur qualité.

UNE PROGRESSION FULGURANTE

Les deux vélos des débuts se sont multipliés. On peut en louer 50 aujourd'hui. Aux 68 locations de 1986 répondent les 683 de l'an dernier. La progression est fulgurante. M. Sandoz, des Transports régionaux, explique que les prévisions sont à la hausse pour cette saison. «Nous voulons attirer des gens dans notre contrée en leur offrant un moyen écologique pour découvrir la région.»

La location de vélos permet de couvrir largement les frais de publicité. Elle ne coûte pas grand chose aux Chemins de fer neuchâtelois «parce que nous partons du principe que le personnel est à disposition», relève encore M. Sandoz, satisfait de constater que 80% des locataires de vélos sont au bénéfice d'un titre de transport,

donc qu'ils se sont déplacés en train.

INDUSTRIE TOURISTIQUE...

A Saignelégier, la petite reine représente une véritable industrie touristique en progression fulgurante. En 1986, 1649 vélos étaient loués, l'année suivante 3180 et 5307 la saison passée! «Les 200 vélos de la gare de Saignelégier se louent bien aux groupes et aux écoles», confie M. Hirschy, de Chemins de fer jurassiens. «Nous connaissons un boom qui doit beaucoup à notre prospectus avec suggestions d'itinéraires et à l'offre CFF qui couvre un tiers de la Suisse.»

Les CJ vont également développer la location en Ajoie, un pays plat convenant bien à la petite reine. Tant à Fleurier qu'à Saignelégier, l'attrait de cette forme de tourisme réside dans la descente. Fleurier-Boudry par les Gorges de l'Areuse, ou Saignelégier-Glovelier par les gorges du Pichoux.

Les cyclistes roulant dans le sens de la montée se comptent sur les doigts d'une main. Conséquence: les gares du Locle et de la Chaux-de-Fonds ne connaissent pas le même boom. Septante contrats de location de vélos pour la première, un peu plus de 200 pour la seconde. C'est qu'avant de se laisser gagner par la pente, il faut sortir de la cuvette, donc monter...

JJC

REGARD

Tourisme en selle

Farouche, le Jura doit apprendre à vendre ses charmes. Il en a à revendre.

Dans les Franches-Montagnes, les périples en roulettes ont modelé l'image de marque touristique de la région. Vastes pâturages verts, chevaux dociles, familles heureuses dans la charrette.

Les pelotons de cyclotouristes hors de danger sur des petites routes complètent le

tableau avec le train rouge qui serpente entre les sapins...

Le Val-de-Travers a mis du temps pour comprendre qu'il devait aussi faire valoir ses atouts.

Si le tourisme de masse n'est pas pour demain, ni souhaitable, il n'en reste pas moins que la location de vélos a connu une progression fulgurante à la gare de Fleurier.

Une clientèle existe, que les chemins de fer ont su drainer jusqu'au pied du chapeau de Napoléon.

Du côté des mines d'asphalte de la Presta, 8000 en-

trées ont été enregistrées la saison passée.

C'est considérable, mais encore inférieur aux espoirs.

La visite du prieuré de Môtiers attire 5000 visiteurs chaque année.

Quant à l'exposition nationale de sculpture, cet été à Môtiers, elle devrait connaître une plus forte affluence qu'en 1985 (25.000 personnes).

S'il se réalise, le camping de Fleurier aura aussi son importance dans le paysage touristique d'une région qui se réveille et commence d'ouvrir les bras.

Jean-Jacques CHARRÈRE

prenez d'abord
à l'**UNIP**

AXE 5.80 3 sortes 100g 5.04 Eau de Toilette/Spray déodorant 115g

GO 5.50 2 pièces Douche & Shampoing 2x250ml 2 sortes 100ml 1.10

ODOL 5.20 Eau dentifrice 85ml 2 sortes 10ml -61

SELGIN 4.50 2 pièces Dentifrice 2x80g 100g 2.81

GARNIER AERELLE Mousse-coiffant 125g 100g 3.12 **3.90**

SAVANE Aftershave 125ml 3 sortes 100ml 6.- **7.50**

KOSILI Bain traitante 500ml 100ml 1.15 **5.75**

CAREFREE Protège-slip 45 pcs. Carefree Déodorant, 45 pcs **4.-**

● divers

du 30 mars au 2 avril 1989
à **POLYEXPO**

VAC RENE JUNOD SA
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
votre spécialiste

OFFRE CHOC!
économisez **500.-**

1990.-
au lieu de 2490.-

2490.-
au lieu de 2990.-

PHILIPS PHILIPS VCR6841
Caméra vidéo VHS-C
complète avec
accessoires
votre gain: Fr. 500.-

SONY SONY CCD F 330
Caméra vidéo 8mm
complète avec
accessoires
votre gain: Fr. 500.-

à **POLYEXPO**
Entrée libre

AUTOS ET LOISIRS

L'annonce, reflet vivant du marché

Vos voyages
Loisirs ou affaires
c'est

Voyages
039 232 484
102, av. Léopold-Robert
La Chaux-de-Fonds

GARAGE DES 3 ROIS SA

La Chaux-de-Fonds, Bd des Eplatures 8, Tél. 039 26 81 81
Le Locle, Rue de France 51, Tél. 039 31 24 31

VAC CAMPING
JARDIN
PHOTO
TV VIDEO

RENE JUNOD SA
115, Av. Léopold-Robert
Téléphone 039 21 11 21
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

votre spécialiste
VAC: des prix choc!
VAC: un service après-vente

GARAGE & CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS

Financement sur mesure.
Discret. Simple. Rapide.
Dans toutes les BPS.

BANQUE POPULAIRE SUISSE
un choix qui s'impose

Agences: **HONDA**
Kawasaki

Dousse Manuel
CYCLES & MOTOS
Chapelle 19 039/288 333
2300 La Chaux-de-Fonds

ANIMATION ABCN
RADIO BUGGY CLUB
NEUCHÂTELOU

Case postale 459
2300 La Chaux-de-Fonds

CARAVANES TRIPET

Dethleffs
Caravanes Tripet, La Chaux-de-Fonds
039/28 26 55/56

Le tour du monde des nouveautés 89
La plus grande exposition de voitures et de loisirs de la région

Exposition Autos et Loisirs

Entrée gratuite

Heures d'ouverture:
jeudi 30 de 16 h. à 22 h.
vendredi 31 de 14 h. à 22 h.
samedi 1 de 10 h. à 22 h.
dimanche 2 de 10 h. à 19 h.

du 30 mars au 2 avril 1989
à Polyexpo
La Chaux-de-Fonds

Participez au Grand Prix d' AUTOS ET LOISIRS
GAGNEZ un voyage au
Grand Prix de MONZA F1

Agent général
MARC MONNAT
La Chaux-de-Fonds
Tél. 23 15 35

Mobilière Suisse
Société d'Assurances
l'assurance d'être bien assuré

GARAGE de la CHARRIERE

P.A. JEANNERET
La Chaux-de-Fonds
Tél 28 60 55

Distribution officielle
Jean-François BERBERAT
Responsable agence la Chaux-de-Fonds
Tél. 039 / 28 31 41 Fax. 039 / 28 31 80

NATEL-C: SIMONSEN
PHILIPS NEC
Panasonic
FAX: SANYO NISSAN
COURTESY MOBILE

Télécommunications
SON'AUTO
N°1 sur toute la ligne!

Garage Béring & Co

34, rue Fritz-Courvoisier
Téléphone (039) 284 280
2300 La Chaux-de-Fonds

Sur la route
Votre club c'est

039 232 484
102, av. Léopold-Robert
La Chaux-de-Fonds

CHRYSLER

GARAGE & CARROSSERIE
AUTO-CENTRE
LA CHAUX-DE-FONDS

Jeep

Calame
SPORTS

M. Sautaux succ.
SPORTS ET LOISIRS
Rue Neuve 3 039) 282440
LA CHAUX-DE-FONDS

Concours gratuit
Ouvert à tous

Nom:

Prénom:

Rue:

NP Localité:

A déposer dans l' urne
à AUTOS ET LOISIRS

Gagnez un des nombreux PRIX offerts par les exposants de AUTOS ET LOISIRS

En direct de
Autos et Loisirs

RTN-2001 radio neuchâteloise

Dépôt des TC: les pierres d'achoppement

Publication communale d'un tous-ménages avant le vote

Les Chaux-de-fonniers se prononceront les 8 et 9 avril, en même temps que les élections cantonales, sur le projet de construction d'un dépôt-atelier des TC au sud de l'aérodrome des Eplatures. De même qu'il y a un mois pour l'aménagement de la place Sans Nom, la commune publie un aide-mémoire rédigé par le journaliste Rémy Gogniat tenant compte de l'avis des promoteurs et des opposants. Il est distribué en tous-ménages.

La brochure commence par résumer le débat. En 1978 déjà, le Conseil communal expliquait au Conseil général que l'atelier-dépôt des TC actuel, construit en 1950 puis augmenté, ne convenait plus. Depuis, plusieurs projets ont été examinés. Les TC ont retenu celui des Eplatures, entre la route cantonale et l'aérodrome. Le 26 septembre, par 30 voix contre 7, le Conseil général autorisait l'exécutif à garantir des emprunts à concurrence

de 12 millions de francs pour la construction du nouveau dépôt-atelier. Un comité d'opposition déposait un référendum le 4 novembre.

Le tous-ménages décrit ensuite la situation actuelle des TC près de la gare aux marchandises. Elle résume le projet des TC et les arguments du comité référendaire. Nous avons déjà largement évoqué dans ces colonnes le point de vue des TC (lire notre édition du 21 mars) et nous publions ci-dessous le communiqué des opposants, nous ne revenons donc pas sur ces points.

Plus loin, notre confrère Rémy Gogniat détaille ce qu'il appelle «les trois pierres d'achoppement». La première, c'est l'emplacement. Le comité référendaire le juge mal choisi. L'endroit met en danger l'existence de la ferme serrée entre la route cantonale et le dépôt prévu. Aucune solution de re-

change ne se dessine. On aurait pu construire ailleurs et loger d'éventuelles futures industries au sud de l'aérodrome, quand on aura défini une politique foncière claire pour l'agriculture.

Les autorités répondent que les autres endroits examinés présentaient des inconvénients majeurs et que le terrain près du stand de tir est le dernier que la ville peut réserver dans ce secteur à une industrie. Les TC ne peuvent attendre une solution définitive concernant le remaniement parcellaire. La solution projetée n'est pas idéale, mais elle est applicable.

Deuxième pierre d'achoppement: la circulation. Le comité référendaire juge l'artère déjà surchargée. On ne sait comment sera aménagé le carrefour de l'aérodrome ni combien la commune devra payer pour sa part de frais. Pour les autorités, l'addition des mouvements des bus (moins de 100 sur 15.000 véhi-

cules) est insignifiante. L'aménagement du carrefour est elle liée à une étude de circulation. L'Etat participera au financement.

Le financement du dépôt-atelier constitue le troisième point litigieux. Il faut savoir, disent les opposants, que les TC appartiennent pratiquement à la ville, c'est elle qui paiera la charge. L'Etat n'en prendra aucune part et la situation n'est pas près de changer. Du point de vue communal, on précise que le nouveau dépôt permettra de réduire les frais d'exploitation (économie: un demi-million). Les autorités sont déterminées à obtenir de l'Etat, qui a accepté d'entrer en matière, une participation au financement des TC.

La brochure publiée par la ville donne encore trois avis sur la question du dépôt. L'office cantonal de l'équipement agri-



La ferme, avec en pointillé la voie de circulation pour les bus longeant le futur dépôt. (Photo Impar-Gerber)

cole et l'agro-ingénieur mandaté pour examiner la viabilité des terrains agricoles communaux de la région des Eplatures jugent l'exploitation agricole condamnée. Le fermier pour sa part craint la cohabitation avec le dépôt qu'il considère comme un handicap pour son exploitation. R.N.

Plus petite mais plus intense

Au cœur de la fête de Mai 89

La fête de Mai appartient désormais à la tradition chaux-fonnrière. Si Carnaval célèbre la fin - théorique - de l'hiver, les Promos celle de l'année scolaire et la Braderie celle de l'été, la fête de Mai rassemble. Simple. Pour faire la fête. Pour profiter des jours plus cléments et goûter au vin nouveau de la ville.

Traditionnellé dans le déroulement des manifestations, la fête de Mai 89, le samedi 27 mai, innove quant à l'aménagement de ses structures. Dans un espace plus restreint, la fête en sera d'autant plus intense. Cette nouvelle configuration vise à donner un cœur à la fête, aux Chaux-de-Fonniers d'y mettre du cœur.

La fête de Mai 89 et ses guinguettes s'installeront entre la

Grande-Fontaine et le carrefour Moreau, avec d'Est en Ouest.

- sur la place Sans-Nom, le grand podium musical où de nombreuses formations se succéderont depuis la fin de la matinée et jusque tard dans la nuit...

- au carrefour du Casino, le coin des enfants où ils pourront jouer, explorer le Joyeux-Château, faire des tours de «carrou», déguster une tartine offerte par le Centre des Loisirs de la ferme Gallet;

- au carrefour Moreau, un podium qui accueillera des animations de tous genres et une table d'hôtes «très haute», curiosité offerte par l'Office national suisse du tourisme et animée par la Société des cafetiers-restaureurs.

En prolongement vers l'Ouest, le marché aux puces prendra place (uniquement) sur le trottoir central de l'avenue Léopold-Robert.

Samedi matin, la fête commencera par la vente du vin nouveau dans les quartiers de la ville. Puis la population sera conviée à l'apéritif - gracieusement offert - sur la place Sans-Nom et à la table d'hôtes au carrefour Moreau. Deux fanfares, l'une partant de la Grande-Fontaine, l'autre du carrefour Moreau joindront leurs accords pour y créer l'ambiance musicale.

L'après-midi, les garçons de café prendront le départ de leur traditionnelle course et les enfants de 6 à 16 ans courront le cross pédestre, à travers la ville, sur un parcours mieux adapté aux plus jeunes.

En marge de la fête, mais générées par le même enthousiasme, deux autres manifestations sportives sauront attirer leur public désormais habituel: le vendredi 26 mai, le critérium cycliste, avec courses par équipe; le dimanche 28 mai, l'auto-cross.

La fête de Mai 89 prend forme. Un programme riche en activités dont le succès dépendra beaucoup de l'engouement de la population (et de la météo!) et des sociétés qui animeront l'espace de la fête. Les organisateurs comptent sur leur participation. Elle peuvent s'inscrire dès maintenant. Et contribuer à cet élan de retrouvailles des Chaux-de-Fonniers, au rendez-vous du 27 mai 1989! (comm)



M. Jean-Martin Monsch à l'apéritif du matin. (Photo Impar-Gerber)

ÉTAT CIVIL

Naissances

Bega Korab, fils de Ragip et de Bega née Vandewalle, Maria Christina Jeanne. - Magnin Camille Sarah, fille de Didier Jean Bernard et de Magnin née Grandjean, Eliane Claire. - Hilpertshausser Raphaël, fils de Jürg et de Hilpertshausser née Ischer, Réjane. - Steiger Jérémie, fils de Jean Michel et de Paratte

Steiger née Paratte, Danielle Andrée Marie-Jane. - Cuenat Guillaume, fils de Raymond Maurice Jean et de Cuenat née Romailier, Andrée Nicole. - Benoit Cosette, fille de Roland Eric et de Benoit née Favre-Bulle, Monique Evelyne. - Colin Audrey, fille de Olivier André et de Colin née Guye-Berge-ret, Fabienne Janine. - Jaquet Antoine, fils de Jean-Marc et de

Jaquet née Ferrari, Nathalie Marcelle Madeleine. - Dumont Théo Robin, fils de Pierre Alain et de Dumont née Loth, Ariane Marie-Madeleine. - Cournède Raphaël Christophe Alexandre, fils de Jean-Jacques et de Cournède née Poulain, Michelle Louise Françoise. - Fleuti Kevin, fils de Jean François Michel et de Fleuti née Gogniat, Bernadette Berthe Alice.

avis urgents

On cherche au plus vite
DÉCORATEUR(TRICE)
pour confection dames
OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23.04.04
Publicité intensive,
publicité par annonces

Nous cherchons
**MENUISIERS CFC
INSTALLATEURS
SANITAIRES CFC**
OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23.04.04

On cherche de suite
UN JARDINIER
avec CFC, pour un
emploi fixe
OK PERSONNEL SERVICE
☎ 039/23.04.04

VIE POLITIQUE

Le pourquoi d'une opposition

Le Conseil général de La Chaux-de-Fonds a accepté le 21.9.88, par 30 voix contre 7 un arrêté garantissant un emprunt de 12 millions de francs à la Compagnie des Transports en Commun, pour la construction d'un dépôt-atelier aux Eplatures.

Notre comité d'opposition à ce projet ne dispose d'aucun appui financier provenant de partis ou de groupements constitués. Notre propagande est donc modeste comparée à celle entreprise par les TC, mais les trois motifs suivants justifient notre refus.

PREMIER MOTIF DE NOTRE OPPOSITION

Le choix du lieu d'implantation aux Eplatures ne tient aucun compte de la décision prise à l'unanimité par l'autorité communale le 30 juin 1981 de reconstruire sur le même emplacement la ferme partiellement détruite par un incendie le 30 juin 1980. Un conseiller général s'était même félicité du maintien de ce domaine agricole communal en disant que si la ville devait répondre au développement de l'industrie, elle devait aussi conserver son patrimoine agricole.

Il faut savoir que le devis de 500.000 francs (crédit voté de 297.000 francs augmenté de l'indemnité de l'assurance 253.000 francs) a été fortement dépassé puisque le coût total atteint 750.000 francs.

Cette nouvelle ferme exploitée depuis fin décembre 1982 serait condamnée, quoi qu'on en dise, par l'implantation du dépôt des TC. Une parcelle de plus d'un hectare constituant le seul dégagement immédiat lui serait enlevée sans aucune compensation de terrain.

Les bâtiments et voies de circulation du nouveau dépôt entreraient la ferme au nord et à

l'est en empiétant sur ses installations. La fumière et l'élevateur à fumier devraient être déplacés et accolés à la maison. Tous les mouvements de machines agricoles devraient être effectués dans un espace mesurant 4 mètres jusqu'à la porte de l'étable et 8 mètres jusqu'à l'entrée de la grange à moins d'utiliser les pistes des bus accessibles par un portail!

DEUXIÈME MOTIF DE NOTRE OPPOSITION

L'accès au nouveau dépôt par la route cantonale des Eplatures contraindrait les véhicules d'une compagnie de transports publics à emprunter une route déjà surchargée pour un trafic aller-retour à vide.

L'obligation d'installer une nouvelle signalisation lumineuse au carrefour de l'Aérogare, à 200 mètres de celle du carrefour du Grillon, exercerait une entrave supplémentaire au trafic. Ni les caractéristiques techniques, ni le coût de l'aménagement du carrefour de l'Aérogare ne sont connus actuellement. Accepter l'implantation du dépôt aux Eplatures revient à admettre la politique du fait accompli en ce qui concerne ce point particulier.

TROISIÈME MOTIF DE NOTRE OPPOSITION

Le texte de l'arrêté soumis au vote ne fournit pas de précision au sujet de l'engagement financier que prendrait la commune pour réaliser ce projet. Cela découle de l'autonomie conférée aux TC par le statut de société anonyme. Sur le plan financier, cette autonomie est fictive: les TC sont un service public financé par la commune.

Les contribuables doivent savoir que le coût de la construction est devisé à 15 millions et que les charges en découlant, intérêts et amortissement, sont es-

timées à 920.000 francs par an à partir de 1992. Cette somme s'ajouterait au déficit annuel de l'exploitation pris en charge par la commune et qui s'élevait à 3.125.000 francs en 1987.

Le choix d'un emplacement pour un nouveau dépôt devrait être déterminé en fonction de l'efficacité des TC dans la perspective d'améliorer les prestations offertes au public au moindre coût. En éloignant le garage de 3 km du centre-ville on augmenterait les charges de l'exploitation.

UNE MEILLEURE SOLUTION EXISTE

C'est le choix du terrain communal situé à la rue Louis-Chevrolat, à proximité du dépôt de carburant. Cette solution n'affecterait en rien l'exploitation de la seule ferme communale moderne et ne perturberait pas la circulation le long de la route cantonale.

Et cette solution aurait déjà permis de commencer les travaux si l'autorité communale y avait souscrit. Elle ne prive pas la ville d'un développement industriel puisqu'une étude est en cours pour définir la nouvelle zone industrielle. Elle ne met pas non plus en péril la liaison éventuelle avec Le Locle.

Electeurs et électrices, votez non les 8 et 9 avril prochain; ainsi, vous obligerez l'autorité communale à choisir un meilleur emplacement sans diminuer le nombre de bus qui circulent et sans compromettre l'avenir de l'exploitation.

Pour le comité d'opposition:

Jacques Béguin, ancien conseiller d'Etat, au Crêt-du-Locele; Henri Robert, bd des Eplatures 69; Henri Cattaneo, bd des Endroits 54.

NAISSANCES

FABIEN et CATIA ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite sœur

MELINDA

le 28 mars 1989

Maternité-Hôpital de La Chaux-de-Fonds

Famille BUCCIERI Concetto XXII-Cantons 49

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DU LOCLE

Kurt et Anne SALZMANN-TISSOT sont heureux d'annoncer la naissance de

JEAN-MARC

le 22 mars 1989

Progrès 6 2300 La Chaux-de-Fonds

Martine et Thierry PERROT-SCHAFER sont heureux d'annoncer l'arrivée dans leur famille de

XAVIER

né en Colombie le 15 février 1987

Valanvron 20 2309 La Chaux-de-Fonds

Cours de **SPORT** et de **GYMNASTIQUE**

- * GYM-DYNAMIC (aérobic)
- * STRETCHING/STRETCHING-AEROBIC
- * GYMNASIQUE DE MAINTIEN DAMES
- GYMNASTIQUE DOUCE
- GYMNASTIQUE POUR LES AÎNÉS
- PLEINE FORME
- TAI-CHI-CHUAN
- BADMINTON
- FITNESS, SAUNA, BAIN TURC
- YOGA
- ÉQUITATION
- AIKIDO
- NATATION

Nouveau:

- * AQUAGYM adultes, juniors, futures mères
- * AQUAJEU mère - enfant (dès 2½ ans)
- * aussi au Locle (☎ 039/31 38 32)

Renseignements et inscriptions
RUE JAQUET - DROZ 12
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

école-club migros

039 / 23 69 44

immobilier

A vendre

LE LOCLE PETIT LOCATIF
7 appartements à rénover.

LE LOCLE MAISON 5 À 6 PIÈCES
complètement rénovée,
Fr. 600 000.-

Pour visiter et traiter, s'adresser à:

FIDUCIM SA
J.-J. Lallemand 5 - Neuchâtel
☎ 038/24 28 33 297

Cet homme?



Periat Roland, 11.3.1943
Indépendant
Marié
Pas d'enfant
Hobby: compétitions de moto-cross

Roland PERIAT
Indépendant

ESPÈRE EN L'AVENIR

« Pour que notre économie puisse affronter les grands marchés et reste compétitive, il faut adapter les impôts de nos entreprises petites ou grandes. La prospérité, ne l'oublions pas, passe par une économie solide ».

IN Alliance des Indépendants LISTE 7

A louer au Locle

appartement 3 pièces

Fr. 625.-, charges comprises. Libre dès le 1er mai. Garage à disposition.

Ecrire sous chiffres 28-975028 à Publicitas, 2400 Le Locle.

BUREAU TECHNIQUE mécanique + électronique

pourrait réaliser pour vous:

- développement d'outillage, posage, prototypes, petites machines;
- dessins détails, mise en ordre dossiers, dessins outils;
- mise au propre schémas électroniques et électriques;
- possibilités de fabrication et mise au point de prototypes.

Ecrire sous chiffres 28-140282 à Publicitas, 2400 Le Locle.

A vendre

CARAVANE tout confort pour 3 personnes. Camping Les Pins Corcelles/VD, Fr. 5000.- Place payée (chien pas admis) ☎ 039/31 14 01 heures de bureau 140288

offres d'emploi

Nous cherchons pour la région de Saignelégier un

locataire pour moulin agricole avec appartement de 4 pièces. Possibilité de devenir indépendant. Connaissances spéciales pas absolument nécessaires, la formation étant assurée par une maison spécialisée. Pour informations complémentaires: ☎ 061/99 50 40 059002

avis officiels



COMMUNE DES BRENETS

MISE À BAN

Avec l'autorisation du président du Tribunal du district du Locle, la commune des Brenets met à ban la tour du Château, dite « Jurgensen », sise sur l'article 1419 du cadastre des Brenets.

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée, d'accéder à ladite tour ou de s'en approcher.

Les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

Les parents sont responsables de leurs enfants, les tuteurs de leurs pupilles.

Au nom du Conseil communal:
Le président: M. Rosselet
Le secrétaire: M. Guinand

Mise à ban autorisée:
Le Locle, le 20 mars 1989.

Le président du Tribunal:
J.-L. Duvanel

140283

novoptic

La Chaux-de-Fonds
Av. L.-Robert 51
☎ 039/23 39 55

novoptic

Le Locle
D.-Jeanrichard 23
☎ 039/31 15 05 012385

tout pour la vue...

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.



La petite annonce. Idéale pour troquer son bric-à-brac.

Le mot mystère

Définition: mammifère carnassier, un mot de 7 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

M	G	C	H	E	E	S	E	N	E	G	A	M	A	R
E	E	O	S	U	O	S	A	S	O	L	E	R	E	T
R	L	R	R	M	A	B	G	R	M	D	V	O	I	X
R	I	B	L	B	E	O	E	P	I	E	I	V	E	D
E	V	E	L	I	B	T	E	I	E	L	L	B	M	F
I	E	I	L	I	N	L	I	U	U	L	O	O	O	R
P	E	L	L	E	C	B	O	E	X	I	O	N	R	E
R	E	L	M	O	A	B	E	L	S	A	D	U	O	D
E	E	E	N	T	I	A	F	R	A	P	M	I	S	O
T	L	O	O	H	E	A	A	X	U	M	I	M	E	E
E	M	N	F	F	U	T	B	B	U	R	I	N	E	F
X	U	A	F	F	O	N	R	O	U	L	O	F	L	N
T	N	E	I	I	E	U	I	U	L	S	F	U	I	I
E	T	L	H	O	I	R	I	E	O	I	E	N	L	E
R	E	C	C	T	R	E	C	A	R	T	R	R	I	F

A Abeille **E** Effet **H** Hoirie **P** Paille
B Abolir **F** Élément **I** Hunier **P** Pelouse
B Abuser **F** Faufile **I** Imparfait **P** Pierre
B Bâton **F** Faux **I** Inféoder **P** Prétexter
B Bidon **F** Flux **I** Influx **R** Ramage
B Bruit **F** Fluorure **I** Ipséité **S** Sablier
B Buriné **F** Fond **L** Lamifié **S** Smille
C Chiffon **G** Gélive **M** Merlin **S** Soleret
C Chiot **G** Genèse **M** Mieux **S** Sous
C Corbeille **G** Gobille **M** Monocle **T** Tourter
D Dévié **G** Goret **M** Morose **T** Tracer
D Drôle **H** Hibou **O** Olive **V** Voix

GARAGE DU RALLYE SA

Distributeur **OPEL** Le Locle

A vendre voitures de service

OPEL Corsa Swing, 3 portes rouge, radio 6000 km
 OPEL Kadett LS, 5 portes blanche 5500 km

Essai, reprise, crédit

Service de vente: P.-A. Dumont - ☎ 039/31 33 33 14001

X Procrédit-mon prêt personnel discret

Veillez me verser Fr. _____

Je rembourserai par mois Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP/Domicile _____

Signature _____

à adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit
Av. L.-Robert 23
2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 16 12

Heures d'ouverture
de 08.00 à 12.15
de 13.45 à 18.00

rapide simple discret

X procrédit 3/Im/13/Me

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"

Bulletin de souscription

L'Impartial

Je désire m'abonner pour

3 mois à Fr. 49.—

6 mois à Fr. 92.—

12 mois à Fr. 177.—

Cocher ce qui convient

Nom: _____

Prénom: _____

Domicile: _____

NP/Localité: _____

Signature: _____

L'abonnement se renouvelle tacitement, sauf dénonciation par écrit.

A retourner à «L'Impartial», rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

Camion-grue pour huit tonnes de papier

Spectaculaire déménagement pour l'OROSP

Déménagement autant inédit que spectaculaire, durant la journée d'hier, pour l'Office régional d'orientation scolaire et professionnelle du Locle qui a quitté ses locaux Crêt-Vaillant 37 pour s'installer au deuxième étage de l'immeuble Daniel-JeanRichard 31, au-dessus de la nouvelle galerie marchande à proximité de la poste.

Les activités d'un Centre d'orientation scolaire et professionnelle tel que celui du Locle sont multiples. On peut schématiquement les découper en qua-

tre secteurs principaux: la documentation, l'informatique, l'orientation professionnelle et l'orientation et psychologie scolaire.

Ceux-ci recouvrent une multitude de tâches très diverses occupant le personnel de l'OROSP composé de psychologues, de secrétaires et d'un documentaliste-informateur.

Ces tâches vont de l'établissement ou la collation de fiches d'information sur les professions, de l'information la plus large possible sur les professions, à des entretiens, des

consultations avec des jeunes de tous âges et des adultes.

L'office dispense aussi des conseils sur le parcours scolaire des élèves, suit les changements d'orientation et gère les mesures de soutien pédagogique. La liste n'est pas exhaustive.

Tout ceci génère un nombre imposant de kilos de papier, essentiellement sous la forme de documentations et de dossiers. C'est tout cela qu'il a fallu déménager hier. Ce transfert a préalablement été préparé par les employés de l'office et son directeur, Claude Jeandroz, qui se sont transformés en emballieurs durant plusieurs jours.

IMPOSANTS MOYENS

De gros moyens ont été mis en œuvre pour ce déménagement peu commun. Il fallut en effet transférer quelque 300 cartons pesant au total environ huit tonnes, de papier essentiellement.

Pour ce faire, l'Etat, dont dépend l'OROSP, a eu recours aux services de l'entreprise von Bergen qui a mis en œuvre sept hommes, deux camions ainsi qu'une auto-grue. Celle-ci a amené au niveau des étages une nacelle sur laquelle furent entassés les cartons. L'opération fut répétée aussi bien lors du départ

des anciens locaux que pour l'arrivée dans les nouveaux lieux.

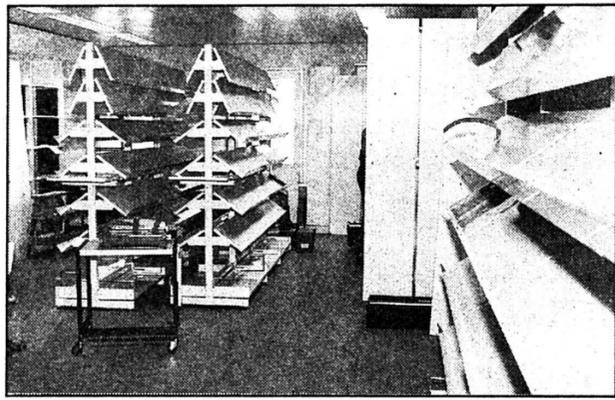
Ces opérations spectaculaires n'ont pas manqué d'attirer l'attention des Loclois. Ce déménagement répond aux vœux des responsables de l'office qui réclamaient, depuis quelques années déjà, des locaux plus vastes. Ceci, dans le but surtout de pouvoir mettre davantage à l'aise le Centre de documentation de l'OROSP qui souffrait d'une violente asphyxie.

Grâce à ce déménagement l'office disposera d'une surface supplémentaire d'une bonne centaine de mètres carrés et les nouvelles documentations pourront être exposées de manière attrayante grâce à des étagères-présentoirs.

L'OROSP reprendra du service dès la rentrée scolaire après les vacances de Pâques, même si l'aménagement des locaux ne sont pas encore tout à fait terminés. Quant aux anciens lieux du Crêt-Vaillant, leur future destination n'est pas encore connue. Ils ont été mis en location par la commune qui est propriétaire de cet immeuble. Celle-ci verrait d'un bon œil «l'implantation d'une activité du secteur tertiaire», indique le président de la ville, Jean-Pierre Tritten. (jcp)



Une auto-grue pour soulever une nacelle emportant en plusieurs trajets de manière aérienne les 300 cartons déménagés. (Photos Impar-Perrin)



Les nouveaux locaux de l'OROSP en voie d'aménagement. Tout sera terminé d'ici peu.

Du H et de la neige

Audience du Tribunal de police

Délit d'escroquerie qui s'est dégonflé l'autre jour au Tribunal de police. T. Z. achète des pneus à un garagiste, promet de payer à la fin du mois et ne s'exécute pas. Le garagiste porte plainte, puis la retire quand T. H. honore sa facture. Le tribunal a estimé qu'une promesse de payer non tenue, alors qu'on n'est pas insolvable, ne constituait pas une escroquerie, et a libéré T. H. de toute poursuite en mettant les frais à la charge de l'Etat.

Puis une affaire de H pour changer. F. D. N. en consommait assez régulièrement, en l'achetant mais surtout en le quémendant. Impossible d'estimer les quantités. Le tribunal s'est arrêté à une peine de 150 francs d'amende et à 60 francs de frais.

HIVER MÉCHANT

On passait ensuite à un accident de la circulation, survenu un matin d'hiver entre les voitures de F. D. et de J.-C. E. Les condi-

tions étaient des plus défavorables: route rétrécie par les tas de neige à 3 m 50, donc impossible d'y croiser, verglas, etc. Lorsque les deux conducteurs se trouvent nez à nez, ils essaient tous deux de monter sur les amas de neige latéraux. Ce que F. D. réussit à faire. Mais l'arrière du véhicule de J.-C. E. glisse sur le bord verglacé et sa voiture se met au travers de la route. Et c'est le choc.

Le tribunal a retenu que la cause principale de cet accident, c'était de méchantes conditions hivernales. Que chaque conducteur avait bien réagi. Mais que par contre, ils ont été incapables de s'arrêter avant le choc, et roulaient un peu trop vite (40 à 50 km/h) vu l'état de la route. Il a condamné J.-C. E. à 90 francs d'amende et 45 francs de frais, et F. D., à 60 francs d'amende et 30 francs de frais. (cld)

● Le tribunal était présidé par Jean-Louis Duvanel, assisté de Simone Chapatte fonctionnant comme greffière.

BRAVO À...

M. Emile Häsler...

... domicilié à Malpierrez 5, au Locle, qui vient de fêter son nonantième anniversaire. A cette occasion, le président de la ville, Jean-

Pierre Tritten lui a rendu visite pour lui exprimer les vœux et félicitations des autorités et de la population locloises.

Il lui a également remis le traditionnel cadeau. (comm)

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 29 MARS AU 4 AVRIL

Amis des chiens du Locle. - Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînements chaque samedi. Rendez-vous à 15 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements au No de tél. (039) 237427 (heures des repas).

CAS, section Sommertel. - Vendredi 31, assemblée mensuelle à 20 h, au Collège Jehandroz. Samedi 1er et dimanche 2, Ebnefluh - Löttschenlücke. Mardi 4, gymnastique à 18h15. Gardiennage: MM. D. Girardot, J. Boschi.

CAS, groupe féminin Roche-Claire. - Dimanche 2 avril, tour du Crozet, renseignements: Mme J. Montandon, tél. 31 3945. Lundi 3 avril, co-

mité à 18 h 30, assemblée à 19 h 30, au Cercle de l'Union: diapositives sur l'Inde.

CAS groupe des aînés. - Stamm lundi à 18 h, Pub le Baron (nord de la place du Marché).

Chœur d'hommes «Echo de l'Union». - Lundi 3 avril, pas de répétition; reprise le 10 avril à 20 h, au local.

Club du Berger allemand. - Entraînement mercredi 28 au Crêt-du-Locle, à 15 h. Samedi 1er, au Landeron, à 14 h. Renseignements chez M. Gardin.

Club des loisirs. - Jeudi 30, à 14 h 30, au Casino, «Moineau», le Temps du Rétro.

Contemporaines 1912. - Mercredi 5, à 14 h 30, au restaurant de la Croisette, règlement des comptes pour la course des 14 et 15 juin.

Retombées d'une émission de télévision

Une dizaine de bénévoles de mieux pour la Mère-Commune

Branle-bas de combat à la télé romande le soir du 11 mars dernier. Par l'entremise d'une émission intitulée «Le temps du cœur», on battait le rappel des bénévoles, dont de nombreuses œuvres ont un besoin criant. Le Locle était sur les rangs.

Les téléspectateurs pouvaient s'inscrire toute la soirée auprès du central téléphonique de leurs cantons respectifs. L'Association neuchâteloise des services bénévoles (ANSB) était évidemment de la partie, et parmi ses membres, une Locloise bien connue dans la Mère-Commune: Nicole Vermot, présidente de la Croix-Rouge section locale.

Elle vient juste de recevoir les résultats de cette opération. Pas aussi bons que prévus: l'émission était censée attirer dans les 3000 bénévoles. Seuls un millier se sont inscrits, dont 110 pour le canton de Neuchâtel et... 10 pour la section du Locle, dont deux se sont d'ailleurs désistés. «Mais autant avoir peu de monde, mais qui s'engage», commente Mme Vermot, qui qualifie l'exercice de positif, bien qu'elle ait escompté une trentaine d'appels.

PAS INTERDIT AUX MESSIEURS...

Mme Vermot s'est déjà entretenue personnellement avec certains de ces bons cœurs. On y retrouve un peu tous les âges, avec une caractéristique: une nette

majorité de dames. Seuls deux représentants du sexe dit fort sont en liste. Dont un jeune homme de 27 ans, «Ça m'a fait plaisir, je me suis dit, celui-là, il ne faut pas que je le rate!» et un vieux monsieur de 84 ans, qui aimerait s'occuper de personnes isolées, ce qui est vraiment touchant.

Quant aux motifs qui ont poussé ces volontaires à s'inscrire, ils sont aussi très divers. Certain(e)s estimaient que la vie leur avait beaucoup donné, que c'était à leur tour de donner. D'autres, au contraire, ont eu pas mal de problèmes, on leur a tendu la main, ils aimeraient rendre la pareille.

UNE GRAND-MAMAN À EMBRESSER

Ces bénévoles se sont annoncés comme chauffeurs de taxi, ou pour aider les élèves à faire leurs devoirs. Une dame âgée proposait d'offrir le goûter à des petits étrangers et de leur apprendre le français par la même occasion. D'autres encore se sont portés volontaires pour s'occuper de personnes isolées à La Résidence, faire la lecture à ceux qui n'ont plus de bons yeux, balader ceux qui n'arrivent plus à se déplacer, etc.

Reste maintenant pour Nicole Vermot à faire le joint entre ces Montagnons de bonne volonté et les diverses institutions où ils sont prêts à donner un coup de main. (cld)

NAISSANCES

GAËL
à la joie d'annoncer
la naissance de son petit frère

NOAH

le 23 mars 1989

Clinique de Saint-Barthélemy
Les Antilles

Edith et Roland
TURTSCHY-SKRAPITS

MATERNITÉ
DE L'HÔPITAL
DU LOCLE

Coucou me voilà!
Je m'appelle

JESSICA

Pour la plus grande joie
de mes parents, je suis née
le 28 mars 1989

Maryline et Jean-Laurent
DANNECKER
Gare 15
2416 Les Brenets

CELA VA SE PASSER

Films à l'Armée du Salut

A l'occasion des vacances de Pâques, l'Armée du Salut organise dans sa salle du Locle, rue du Marais 36, la projection de deux beaux films pour enfants et adultes.

Vendredi 31 mars, à 16 heures, sera présenté le film «Qui donc a frappé?» tiré du

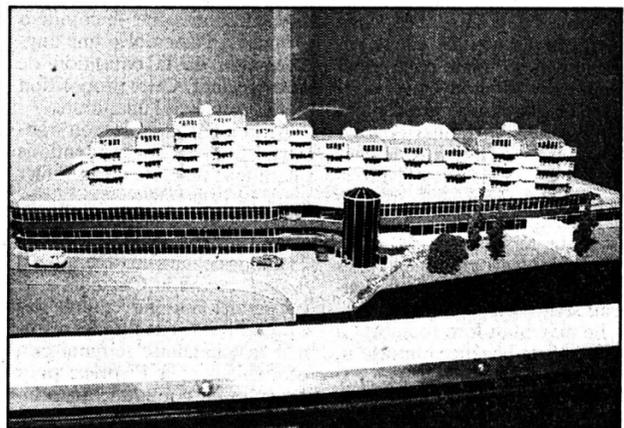
livre de Patricia St John, lors d'une séance spéciale pour les enfants. Quant aux adultes ils pourront le voir dimanche 2 avril, à 20 heures. L'entrée est libre.

Le deuxième film «Kelly», sera projeté vendredi 7 avril, à 16 heures, pour les enfants et samedi 8 avril, à 20 heures, pour les adultes. Bienvenue à tous. (comm)

FRANCE FRONTIÈRE

Important complexe immobilier à Morteau

Le projet d'un architecte suisse pour fin 1991



Deux ans de travaux avant la réalisation grandeur nature de ce complexe immobilier imaginé par M. Kazemi. (Photo pr.a)

L'architecte chaux-de-fonnier Hassan Kazemi vient de concevoir un projet de complexe immobilier qui modifiera, tout en intégrant, le paysage urbain de Morteau à l'horizon 1991. La maquette de ce projet est visible.

63 appartements et studios, 2750 m² de galeries marchandes et 240 places de parking composent l'ensemble qui, orienté plein sud et généreusement semé de pelouses, apportera une note colorée au centre ville.

Il s'établira à l'emplacement actuel de la grande fabrique et du magasin Unico condamnés à la démolition. L'agence immobilière «Haut-Doubs Créer Bâtir» se charge de la conduite technique et de la réalisation de ce projet évalué à 20 millions de francs suisses.

Les 49 appartements seront proposés dans six collectifs indé-

pendants de 3 à 5 étages irrigués par un ascenseur. Pour l'agrément, chaque logement s'ouvrira sur une terrasse. Les 14 studios occuperont un niveau de bâtiment orienté vers la rue Belzon et comprenant en outre des galeries marchandes et des entrepôts.

Un parking extérieur de 35 places complètera l'harmonie de l'ensemble, mais 205 créneaux de stationnement en souterrain s'ajouteront sur deux niveaux. Deux ans de travaux au moins seront nécessaires avant que l'ouvrage ne connaisse son profil définitif.

D'autre part, M. Kazemi carries un autre projet immobilier sur Morteau, consistant en la réalisation d'un immeuble à vocation résidentielle, à la place des garages situés face aux «Meubles 27».

(pr.a)

Le témoin manquant

Feuilleton au Tribunal de police de Neuchâtel

A. M. n'avait pu être jugé lors d'une précédente audience parce que le fonctionnaire appelé à témoigner n'était pas le bon. Le deuxième acte, hier, a été parfaitement identique au premier. Le troisième essai sera peut-être le bon.

Outre le fait d'avoir roulé en vélomoteur alors que sa plaque n'était plus valable depuis... un jour, on reproche à A. M. de n'avoir pas avisé l'Office du travail qu'il avait trouvé un emploi temporaire.

Mais le prévenu affirme qu'il a

téléphoné à l'office, et qu'il était convaincu que tout était en ordre. Comme les documents officiels ne portent aucune trace de ce coup de fil, il a intérêt à retrouver le fonctionnaire qui s'occupait de son dossier à l'époque s'il entend convaincre le Tribunal de police de sa bonne foi. C'est pourtant plus facile à dire qu'à faire.

Le témoin cité lors de la première audience ne s'était jamais occupé de ce dossier, mais avait obligamment donné le nom d'une collègue. Qui témoignait hier pour

dire qu'elle s'occupait effectivement du prévenu... mais pas au moment des faits. Le progrès est assez mince...

La justice réussira-t-elle à trouver l'issue du labyrinthe administratif? On le saura lors de la troisième audience. Ce sera la bonne si on retrouve le témoin manquant. Si sa trace s'est perdue à jamais, l'avocat plaidera seul devant le juge François Ott et la greffière Anne Ritter. Le prévenu, qui a retrouvé du travail hors du canton, n'a pas que ça à faire. (jpa)

Cœurs musclés

A Peseux, une fête sportive pour lutter contre la myopathie

«Il faut faire quelque chose», s'est dit Christian Imer lors d'un cours de répétition où il s'occupait de handicapés. Et il l'a fait: son enthousiasme a mobilisé 30 personnes pour l'organisation d'une soirée qui se déroulera le 7 avril à Peseux. Des athlètes y mettront leurs muscles au service d'enfants atteints d'une maladie terrible, la myopathie.

Tenancier d'un bar à café au civil, sanitaire au militaire, Christian Imer est encore un adepte des arts martiaux: premier dan de taekwon do. Son idée, il en a parlé d'abord à son ami Vincent d'Agostino, d'Hauterive, à la fois paysagiste et professeur de judo. Il avait déjà fait un disciple.

Depuis novembre dernier, amis et connaissances ont été sollicités pour participer à ce qui sera une «soirée muscles». Dans le monde des arts martiaux d'abord, mais aussi du côté du body-building et

de l'haltérophilie. Le Neuchâtelois Jean-Luc Favre, six fois champion de Suisse de body-building, Prudence Mahrer-Rasi, qui a décroché cinq fois ce titre chez les dames, viendront gratuitement. Comme tous les autres, parmi lesquels Luigi Carniel, 6e dan d'aïkido, et Vic Nowas, 6e dan de karaté. Des clubs de danse, des chanteurs un magicien ont accepté de participer bénévolement au show musical qui suivra ces démonstrations.

L'idée de Christian Imer: faire voir à quel point les muscles sont essentiels, et faire connaître le drame des enfants atteints de maladies musculaires. Le docteur De Meuron viendra parler de ces myopathies dont la forme la plus sévère, la dystrophie musculaire de Duchenne, frappe en Suisse un garçon sur 3000, qui ne dépassera guère l'âge de 20 ans et mourra d'insuffisance respiratoire.

Le bénéfice de cette «soirée muscles» sera versé à la Fondation

suisse de recherche sur les maladies musculaires que préside M. Jacques Rognon, de Cortaillod. La Fondation attribue des bourses à des chercheurs qui étudient ces maladies pour qu'on puisse un jour les guérir. Un compte à par ailleurs été ouvert pour les dons.

On peut déjà prédire que les frais ne pèseront pas lourd. Christian Imer et Vincent d'Agostino préfèrent y aller de leur poche, sans trop savoir ce que ça leur coûte, plutôt que d'empiler les chiffres dans la colonne des dépenses. La commune a offert la salle, des entreprises les prix d'une tombola. Surtout, l'enthousiasme des organisateurs est communicatif. Ils ont mobilisé les bonnes volontés d'une trentaine de bénévoles, parents, judokas et gens du village confondus.

Etonnant, tout ce qui peut se passer quand quelqu'un se dit qu'il faut faire quelque chose.

JPA

Minéraux et fossiles à Peseux

L'homme des cités fuit, chaque fois qu'il le peut, l'univers qui le fait vivre et l'emprisonne. Il retourne à la nature. Cependant, il ne se contente pas de la contempler. Il la fouille, il l'examine, il l'étudie. Il suffit, en effet, de regarder, puis de se pencher et de ramasser un caillou pour que, soudain, une foule de questions soient soulevées.

Qu'est-ce qu'un caillou? D'où lui viennent sa consistance, sa forme, sa couleur? Pourquoi est-il là précisément?

Dès lors, le simple attrait d'un «objet» que le hasard a placé sur le chemin de ce promeneur devient chez lui une véritable passion. Mais il n'est pas au bout de ses peines. Les pierres sont multiples et, de surcroît, changent d'aspect selon les forces qui les ont modelées. La même calcite se présente sous forme de beaux cristaux réguliers, forme des masses fibreuses, granulaires, recouvre d'une myriade de cristaux étincelants les parois d'une grotte, en formant encore souvent à l'intérieur de celle-ci d'impressionnantes stalagmites ou stalagmites, etc.

Aussi, à ceux que la minéralogie intéresse, il est proposé la visite de la XV^e Bourse internationale de minéraux et fossiles organisée par la Société de minéralogie neuchâteloise et jurassienne. Cette exposition aura lieu les samedi 1er avril de 10 h à 18 h, et dimanche 2 avril de 9 h à 17 h, dans la Salle de spectacles de Peseux. (sp)

NEUCHÂTEL

Refus de priorité

Alors qu'il circulait hier vers 14 h 05 rue des Milles-Boilles en direction du carrefour de Maillefer, M. S.V. de Neuchâtel n'a pas accordé la priorité à un tracteur tirant une remorque, piloté par M. M. B. de Bevaix, qui circulait sur la voie de droite de l'intersection des voies de circulation conduisant à Peseux, et qui avait l'intention d'emprunter les Gorges du Seyon.

DÉCÈS

- BEVAIX**
Mme Elda Varani 1916
- BOVERESSE**
Mme Jeanne Maire, 86 ans
- BROT-DESSOUS**
Mme Elisab. Ducommun, 1911
- LIGNIÈRES**
Mme Gertrud Maurer, 1907
- NEUCHÂTEL**
M. Hans Seeholzer, 1909
Mme Gertrude Ischer, 1905
M. André Tissot, 1926
M. Sait Yalcinkaya, 1963
M. Pierre-André Schulz, 1946
M. Louis Piaget, 1904
- PESEUX**
Mme Patricia Carloni, 1960
Mme Marthe Prince, 1895

Elections neuchâteloises et bulletins de vote

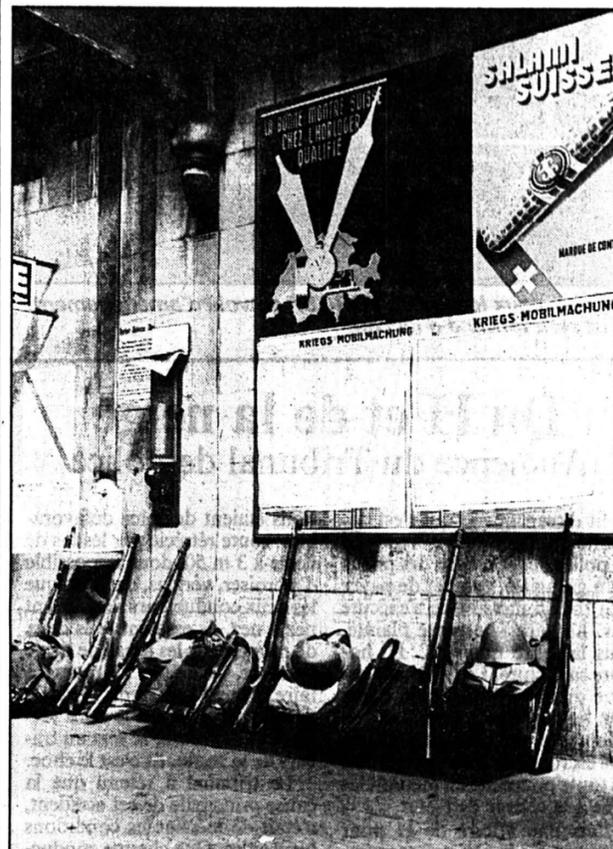
La Chancellerie d'Etat précise

Suite à notre information publiée jeudi dernier et mettant en cause la validité de certains bulletins de vote pour les prochaines élections cantonales, la Chancellerie d'Etat tient à préciser que tous les bulletins ont été contrôlés par elle avant impression essentiellement en ce qui concerne les exigences légales qu'ils doivent remplir.

Par ailleurs, les partis politiques assument la responsabilité des renseignements techniques divers et consignés de vote qu'ils placent au bas des bulletins. Ces mentions n'ont

rien d'officiel et seules font foi les explications données dans le tous-ménages «Elections cantonales, tout ce que vous devez savoir...», édité par la Chancellerie d'Etat. Il y est précisé sans ambiguïté la possibilité de voter, pour l'élection du Conseil d'Etat, au moyen de plusieurs bulletins, pour autant que ceux-ci ne comportent pas plus de cinq noms différents de candidats. Les électeurs peuvent également utilement se référer à la loi sur les droits politiques et à son règlement d'exécution. (comm)

Journée commémorative Mobilisation de 1939



Les 50 ans de la «Mob» donneront lieu à plusieurs manifestations. (Photo ASL)

Les autorités fédérales ont décidé de marquer le 50^e anniversaire de la mobilisation de 1939.

Il s'agit de remercier et de rendre hommage aux hommes et aux femmes qui ont servi le pays au cours du service actif de 1939 à 1945.

La volonté de défense et l'engagement des mobilisés et de l'ensemble du peuple suisse ont permis de protéger notre indépendance tout au long de cette longue et difficile période.

Des manifestations seront organisées dans tout le pays pendant les mois d'août et septembre. Elles comprendront une exposition itinérante «Suisse 1939-

1945» et des journées de vétérans.

Dans le canton de Neuchâtel, tous les hommes et les femmes qui ont fait du service actif pendant cette période sont invités à se procurer le programme des manifestations auprès des chefs de section ou aux guichets des gares.

Après avoir envoyé leur bulletin d'inscription avant le 3 avril, ils recevront une invitation à prendre part à la manifestation commémorative organisée le 30 septembre à Neuchâtel et à Colombier.

L'ordre de marche qui leur sera adressé donne droit: au billet gratuit de leur domicile à Neuchâtel puis Colombier et retour; au repas traditionnel «Pot-au-feu» servi à Colombier; à une solde d'honneur versée sous la forme d'une pièce commémorative à l'effigie du général Guisan.

Le régiment d'infanterie 8 prendra une part active au déroulement de cette manifestation: prise d'armes, cérémonie officielle à Neuchâtel, Jeunes-Rives; démonstrations et exposition de matériel à Planeyse; participation au transport des personnes handicapées.

L'organisation de cette journée est assurée par le commandant de la place de mobilisation qui donnera en temps voulu des informations complémentaires.

Les nombreux participants auront la possibilité de faire inscrire ce jour de commémoration dans leur livret de service. (comm)

Nombreux projets

Assemblée du Chœur mixte de Colombier

Le Chœur mixte de Colombier a tenu dernièrement son assemblée générale, sous la présidence de Mme May Deroché. Dans son rapport d'activité, elle relève que le Chœur mixte compte 98 membres; 14 nouveaux choristes sont venus grossir les rangs depuis le dernier concert de décembre. Toutefois, le chef M. Olivier Pianaro et la présidente sont préoccupés par le manque d'assiduité des choristes aux répétitions.

Le chœur a participé six fois au culte. Le concert d'un nouveau style a été un succès.

Le match au loto (octobre) a rapporté un bénéfice important.

EXCÉDENT DE RECETTES

Mme Heidi Benès, trésorière, a présenté les comptes qui se sol-

dent par un excédent de recettes d'environ 6800 francs. Toutefois, afin de pouvoir maintenir une situation saine, le comité a proposé à l'assemblée une augmentation de la cotisation de membre actif. Cette proposition a été acceptée à l'unanimité.

M. Pianaro, dans son rapport, a fait part de ses intentions quant à sa manière de travailler pendant l'été 1989.

Le chœur est invité à chanter en la Cathédrale de Soleure, le 25 juin prochain; en décembre, il se déplacera à la Cathédrale de Lausanne; en novembre, les Chœurs mixtes de l'Eglise réformée neuchâteloise se réuniront, probablement à Fleurier, pour un culte en commun; au printemps 1990, concert prévu à l'Eglise du Pasquart à Bienne,

avec M. Heiniger, organiste.

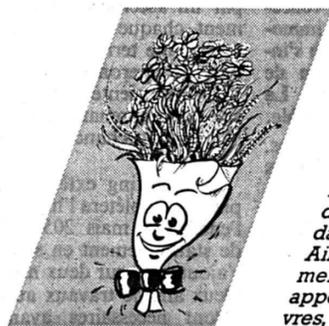
M. Charles Lorimier a été fêté pour ses 60 ans de sociétariat, Mme A. Baer pour 50 ans et Mmes Gutjahr et Lorimier pour plus de 30 ans.

LE COMITÉ

Le comité est composé de Mme May Deroché, présidente; le poste de vice-président est toujours vacant; Mme Heidi Benès, trésorière; Mmes A.-G. Evard et V. Graber, secrétaires; Mmes et MM. Treuthardt, Barraud, Lorimier, Bourquin, Vaucher, Perregaux et Siegfried, membres.

Le concert annuel aura lieu les 30 novembre et 1er décembre 1989. Au programme «La Grande Messe en do» de W. A. Mozart et le «Psaume No 3» de Jean Langlais. (sp)

PUBLICITÉ



Un bouquet de traditions

À L'ORIGINE DE LA SOLIDARITÉ

La Suisse moderne est l'œuvre des radicaux. Ils ont créé notre pays autour des valeurs de liberté, de solidarité et de responsabilité. Et ils lui ont donné des bases solides dans tous les domaines, y compris le domaine social. Ainsi, ce sont les radicaux qui ont mis en place les fondements de nos assurances sociales. Celles-ci doivent apporter soutien et réconfort à toutes les personnes pauvres, démunies et atteintes dans leur santé. La pièce maîtresse de l'œuvre sociale radicale est sans aucun doute l'AVS, créée et développée par des radicaux.

Au centre de toute son action, le parti radical veut redonner de l'importance au rôle du bénévolat et, surtout, à celui de la famille. Car nombre de personnes âgées, de malades ou d'invalides souffrent avant tout de solitude. La solidarité tant prônée par certains, ne doit pas être qu'une affaire d'Etat.

En outre, les radicaux soutiennent depuis toujours une politique de paix basée sur la défense de notre pays. C'est pourquoi ils s'opposent catégoriquement à l'initiative pour la suppression de l'armée, lancée par l'extrême gauche et soutenue par la moitié des dirigeants du parti socialiste.

Préparer demain, c'est aussi se souvenir d'hier. Les radicaux ne veulent pas laisser des apprentis sorciers bafouer ce qui fait la force du pays. Votez et faites voter radical!

Les 8 et 9 avril
Votez la liste rouge No 1

Radical
PRD neuchâtelois

Ouvrier blessé

Accident à Dombresson

Hier dans la matinée à Dombresson, un ouvrier agricole déchargeait des palettes d'un camion pour les transporter dans un garage, ceci à l'aide d'un manutrax. Soudain son engin se leva à l'arrière, recula et tomba sur le côté.

Le conducteur et M. Cesarino

Pessotto de Cernier, qui se trouvait à l'arrière du véhicule, furent éjectés. M. Pessotto en tombant heurta de la tête un bus qui se trouvait à proximité. Commotionné il a été transporté à l'hôpital des Cadolles par une ambulance. Le conducteur n'a quant à lui pas été blessé.

Concert à Dombresson

Chœur d'enfants «La Gerbe d'Or»

Le Chœur d'enfants «La Gerbe d'Or» de Dombresson et Villiers, fondé en 1980 à l'occasion du centième anniversaire du collège de Dombresson, fêtera l'an prochain ses dix ans d'existence.

Lors de sa présentation, la présidente Monique Amez-Droz a lancé un appel afin que le groupe puisse être maintenu, et que tous ceux qui ont chanté durant ces dix ans puissent se retrouver pour la fête qui se prépare.

La présidente et le directeur J. R. Grossenbacher sont en fonction depuis la fondation du chœur. Ce dernier enseigne le chant à ces enfants dont les cadets n'ont même pas six ans.

En pull bleu et foulard, les gosses se sont présentés sur scène accompagnant le groupe des grands, d'abord, avant que les tout petits n'assurent la relève. Ils ont interprété entre autres «Boule Roule», chanson populaire polonaise adaptée par Emile Gardaz, et «La Lune est morte» redemandée pour son pathétisme. Les 24 enfants ont terminé par «Le concierge».

La deuxième partie fut animée par le clown Pol Per, âgé de 78 ans et son épouse, et par le chansonnier lausannois Pierre-Yves Rochat, qui a chanté avec les enfants des chansons d'Henri Dès et d'Yves Duteil.

(ha)

Avec Claude Luter

Grande nuit de jazz à Chézard-Saint-Martin

Tradition oblige, Chézard-Saint-Martin se mobilise pour organiser, comme il se doit, sa 8e édition de la Nuit du jazz du Boveret. Le public, toujours plus nombreux, ne sera pas déçu du plateau qui lui est proposé.

Samedi 1er juillet, la formation locale VdR Hairy Stompers ouvrira les feux et accompagnera les fans de jazz jusqu'à l'arrivée sur scène du Dynamic Jazz Big Band de Saint-Imier et de sa région.

La salle sera alors chaude à souhait pour acclamer Claude Luter et le Jacky Milliet Jazz

Band. Une affiche exceptionnelle.

Ponctuellement, le traditionnel «piano rag» comblera les espaces sonores laissés lors des changements de formations sur scène. Du jazz non stop assurément!

Cette édition de la nuit du Jazz sera placée sous le signe du dixième anniversaire du VdR Hairy Stompers. Un événement que les organisateurs marqueront le 1er juillet prochain, entourés de toutes les sociétés du village mobilisées autour de cet événement. (sp)

Sous le signe de l'unité

Aube de Pâques à Saint-Martin

Nuit courte pour les nombreux chrétiens du Val-de-Ruz qui se sont rendus à Saint-Martin pour la célébration œcuménique de l'Aube de Pâques. Ils sont venus à la lueur des torches de tous les horizons du district.

Symbole de la vie qui renaît, un grand feu devant l'église accueille les pèlerins. Le pasteur Calame préside la cérémonie, prière, chant de l'assistance et panneaux tenus par des jeunes

de l'Ecole du dimanche représentant la vie du monde.

L'abbé Nicod de Cernier a donné lecture de l'Evangile alors que la prédication était apportée par Solveig Perret, pasteur à Savagnier. Au cours de ce culte, trois cathécumènes ont été baptisés.

Tous les participants se sont retrouvés au collège pour partager un petit déjeuner et un moment de convivialité. (ha)

Réveil de Pâques

Fanfare de la Croix-Bleue

Huit fanfarones de la Croix-Bleue, dont deux femmes, ont joué le matin de Pâques au quatre coins du Vallon. Ils ont interprété pas moins de 48 fois le cantique, «A Toi la Gloire».

Selon les traditions de l'hospitalité, ils ont été reçus à Cernier chez M. Francis Cuhe pour

une collation, ainsi que chez Jean-Daniel Matile aux Geneveys-sur-Coffrane pour le petit déjeuner.

Dans leur tournée, les musiciens ont fait une aubade aux malades et aux personnes âgées de l'Hôpital de Landeyeux.

(ha)

Légère hausse

Marché de bétail aux Hauts-Geneveys

Hier matin, lors du traditionnel marché de bétail des Hauts-Geneveys, 64 vaches, 12 génisses, 7 taureaux et 21 bêtes reprises à l'engraissement ont été éliminés.

Les prix, qui ont un peu augmenté par rapport au précédent marché, ont atteint une moyenne de 4 fr 80 pour les

vaches et 5 fr 60 pour les génisses.

Cette hausse d'environ 20 centimes s'explique par le fait qu'il y a un manque de vaches proposées: en l'espace d'une semaine, on a assisté à un passage de 3500 à 2500 bêtes, soit à une baisse de 1000 têtes. (lmc)

Contre les «fabriques d'animaux»

Assises de la CNAV à Cernier

Hier dans la matinée, les délégués de la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture ont tenu leur assemblée générale de printemps à l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier sous la présidence de R. Ummel et en la présence du conseiller d'Etat J. C. Jaggi.

Le président a dégagé un bilan positif du centenaire. Si les comptes ne sont à ce jour pas encore définitivement bouclés, il a annoncé un découvert financier de 110.000 francs dont il faut déduire les 40.000 francs de la réserve du centenaire.

Les comptes de 1988 présentant un déficit de 7829 francs ont été acceptés à l'unanimité ainsi que le budget 1989 qui prévoit un excédent de dépenses de 10.600 francs.

Le président a relevé que le nouveau système de cotisations à la surface n'a pas rencontré beaucoup d'échos chez les agriculteurs et les viticulteurs. La part des recettes pour les comptes 1988 provenant des cotisations à la charge des exploitants représente pour l'exercice écoulé 80.000 francs environ sur un montant total de 372.000 francs, soit le 22%, alors que plus des deux tiers des recettes proviennent des prestations fournies par le travail qu'effectue le secrétariat pour des tiers.

Si, comme l'a évoqué le directeur, W. Willener, l'agriculture suisse a moins défrayé la chronique en 1988, un travail important restait à faire pour convaincre les agriculteurs de la nécessité de rechercher le dialogue et l'ouverture.

Les délégués ont dû se prononcer ensuite sur l'initiative pour une protection des exploitations paysannes et contre les «fabriques d'animaux», dite aussi en faveur des petits paysans. L'initiative lancée par l'Association de M. Hochuli et Denner entre autres, avait récolté 126.802 signatures en février



Entourant R. Ummel, J. C. Jaggi à gauche, et W. Willener à droite.

1985. Rejetée par les organisations agricoles, elle avait fait l'objet en 1988 de débats parlementaires où elle fut rejetée sans contreprojet; le peuple devra se prononcer le 4 juin 1989.

Ce texte ne s'appliquerait qu'aux exploitations paysannes:

unités de production agricole, essentiellement exploitées à l'aide d'une main-d'œuvre familiale et qui produisent un minimum de fourrage pour leurs besoins.

Les délégués du CNAV ont rejeté l'initiative par 56 voix et 2

abstentions, en considérant que cette dernière comportait trop de répercussions négatives et des zones d'ombres dans l'application. De fait, elle ne permet pas de résoudre les problèmes actuels. L'initiative prétend combattre en outre les «fabriques d'animaux» et se prononce pour une agriculture écologique mais sans donner de marche à suivre.

L'assemblée a élu P. de Montmollin comme membre du comité en remplacement de P. Godet alors que M. Brunner succédera à M. Schleppey en qualité de vérificateur suppléant.

La section Val-de-Ruz organisera dans le cadre de l'assemblée d'être une journée qui se déroulera le 4 juillet au Centre des Perce-Neige aux Hauts-Geneveys.

LME



Une partie des délégués présents.

(Photo Schneider)

VAL-DE-TRAVERS

Fête de district

Les accordéonistes de Môtiers l'accueilleront en mai

Les accordéonistes l'Echo de Riaux, de Môtiers, viennent de tenir leur assemblée générale sous la présidence de Jean Rota. Le 19 mai prochain, le club fêtera son 30e anniversaire et en profitera pour accueillir la fête des sociétés du district.

Pendant son rapport présidentiel, Jean Rota, reconduit dans ses fonctions, a retracé l'activité de l'exercice écoulé tout en témoignant sa gratitude à la directrice Jeannine Robert.

Elle a repris la baguette après le départ de Paul-André Adam. La transition s'est faite sans conséquences négatives.

Au chapitre des récompenses, il

faut relever que le président cantonal Rémy Barrière est venu en personne féliciter et remettre à Georgette Chevré une assiette en émail de la FCNA pour 50 ans d'activité. Trois membres ont reçu une plaque pour cinq ans de fidélité. Il s'agit d'Evelyn Blatty, Mariène Christen et Maria de Sousa.

Dans les divers, le problème du recrutement a été soulevé. L'Echo de Riaux cherche à agrandir ses rangs et lance un appel à tous ceux qui sont amoureux de la «renifle»... Enfin, bonne nouvelle pour les musiciens: à partir de cette année, le club prendra en charge le montant total des partitions.

(Imp-lr)

Un atelier particulier

Môtiers: nouvelle création du théâtre des Mascarons

En mai, le Groupe théâtral des Mascarons jouera une pièce de Jean-Claude Grumberg, l'Atelier. Charles-Jimmy Vaucher en assurera la mise en scène. Spectacle populaire, l'Atelier racontera la vie du petit atelier d'un tailleur juif, aux lendemains de 1945...

Grumberg est fils d'un apatride roumain-juif déporté dans un camp de concentration. Le père n'en reviendra jamais. Grumberg a appris le métier de tailleur avant de bifurquer vers le théâtre et l'écriture. Son Atelier se crée pour la première fois à l'Odéon en 1976. Il y remportera un succès extraordinaire et recevra, en 1979, le prix de la meilleure création française.

CHRONIQUE AMÈRE

L'Atelier, c'est une chronique douce-amère des années d'après-guerre, entre 1945 et 1952. La

pièce est narrative. Elle se déroule dans un atelier de couture où tout se passe entre rires et pleurs. On y évoque le drame des camps sans s'appesantir, on attend le retour du déporté jusqu'au moment où arrivera son acte de décès.

Les changements de costumes marqueront les saisons. Des thèmes de musique Yiddish joués par Ariane Bilat sépareront les tableaux. L'atelier du tailleur sera reconstitué en collant le plus près possible à la réalité, alors que Michel Riethmann signera l'affiche.

Charles-Jimmy Vaucher, dirigera les 14 comédiens et interprétera le rôle de Léon, le patron de la boutique. Quatre enfants se relayent sur scène par équipe de deux. Fils et filles de comédiens, ils représentent, comme chez Knie, la seconde génération de la famille des Mascarons... (jjc)

Fanfares unies

Événement à Fleurier

Événement à Fleurier samedi 8 avril: la fanfare l'Ouvrière et l'Harmonie l'Espérance donneront un concert en commun. Adversaires farouches pendant des décennies, ces deux corps de musiques mijotent une fusion et répètent depuis quelques mois sous la baguette du même directeur, Donald Thomi.

Ce concert aura lieu à la Fleurisia. Les fanfares joueront une

dizaine de morceaux avant de céder le plateau à un groupe vocal de la Concorde de Fleurier. Ensuite, l'orchestre de Francis Bellini fera tourner les danseurs jusqu'aux premières lueurs de l'aube.

L'entrée de la fête sera gratuite. Sans doute pour sceller l'union symbolisée par la poignée de main qui orne le programme...

(jjc)

Une brocante à Fleurier

Première manifestation samedi

Une brocante à Fleurier le 1er avril: ce n'est pas un poisson. Un groupe de collectionneurs s'est constitué à Fleurier et envisage de créer un club structuré, explique son secrétaire provisoire, François Bezençon. Cette première manifestation, qui pourrait devenir une tradition, le lancera sur les rails.

Samedi prochain, à Fleurisia, de 10 h à 19 h, les amateurs pourront dénicher d'anciens meubles, objets

en tous genres, cartes postales, gravures et autres antiquités. Une buvette permettra aux visiteurs de se restaurer sur place.

L'ABSINTHE

Profitant de l'occasion, un collectionneur jurassien présentera une exposition d'affiches et de gravures sur le thème de l'absinthe. Les nostalgiques de la fée verte ne manqueront pas le rendez-vous!

(jjc)

VAC du 30 mars au 2 avril 1989
à POLYEXPO

RENE JUNOD SA
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
votre spécialiste

PLEIN-AIR



EXPOSITION CAMPING - LOISIRS - PLEIN-AIR
à POLYEXPO
Entrée libre

AUTOS ET LOISIRS

● offres d'emploi

Emplois fixes

Mandatés par une entreprise de la région, nous cherchons une

SECRÉTAIRE

Age idéal: 30 à 40 ans
Bilingue français-allemand

Ses principales tâches seront la gestion du personnel, salaires, réception, téléphone, correspondance.
Si vous êtes la personne dynamique et de confiance que nous recherchons, n'hésitez pas à nous contacter.

012093

Trav
inter

039/23 55 23

L.-Robert 64, La Chaux-de-Fonds

TURUNI

Fahys 9 - 2000 Neuchâtel

Entreprise de construction cherche:

chauffeur poids lourds

Expérience du chantier.

☎ 038/24 53 53.

428

au printemps

Nous engageons

cuisinier

(pas de travail le dimanche et le soir).

Entrée: mi-avril ou à convenir.

Nous offrons:

- rabais sur les achats;
- tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Pour tous renseignements et rendez-vous, ☎ 039/23 25 01, M. Bise

012600



SOCIÉTÉ DE NAVIGATION SUR LES LACS DE NEUCHÂTEL ET MORAT SA

Pour le 1er mai 1989, ou date à convenir, nous cherchons:

UN EMPLOYÉ

Été: service d'exploitation à bord de nos bateaux, y compris samedis et dimanches.

Hiver: entretien de la flotte à notre chantier naval de la Maladière.

Profil souhaité:

- citoyen suisse; apte au service militaire;
- goût pour le lac et les contacts humains;
- le candidat devra en outre être au bénéfice d'un CFC d'électricien, de peintre ou de sellier-tapissier.

Nous offrons:

- travail varié dans une ambiance jeune et dynamique;
- prestations sociales modernes;
- facilités de transport, etc.

Adresser les offres manuscrites avec curriculum vitae d'ici au 15 avril 1989 à la direction de la société, case postale 1460, 2001 Neuchâtel.

85

EMMAÛS Fondateur l'abbé Pierre

La Chaux-de-Fonds

cherche:

un adjoint du responsable

Exigences:

- permis de conduire
- horaire irrégulier (soirée, week-end: 2 par mois)
- sens des responsabilités
- esprit d'initiative
- être intéressé par un travail social, avec des personnes adultes en difficultés.

ÂGE: 22 - 30 ANS.

Entrée en fonctions: immédiate.

Possibilités éventuelles (après quelques années) d'entreprendre une formation sociale.

Faire offre manuscrite avec curriculum vitae et prétentions de salaire à: Emmaüs, case postale 633 2300 La Chaux-de-Fonds.

Renseignements: D. Miserez, ☎ 039/28 54 62 (heures des respas).

012186



Votre club automobile
Votre agence de voyages

se fera un plaisir de vous accueillir dans ses nouveaux locaux

Léopold-Robert 102

(entrée sur le Pod) dès

le mardi 4 avril 1989

Les 30 et 31 mars, notre bureau sera fermé.

Nous attendons votre visite à l'Expo Auto et Loisirs.



Le 3 avril, notre bureau sera fermé pour cause de déménagement.

35260

● immobilier

Nous cherchons à louer à La Chaux-de-Fonds, près du technicum pour début ou fin juin au plus tard un

appartement

de 2 pièces ou 2 1/2 pièces.

Loyer modéré.

☎ 038/42 24 69

(heures de bureau) ou 038/42 24 73 (privé)

000585

● offres d'emploi

Nous cherchons pour le 1er juin ou date à convenir:

veilleur(s) / veilleuse(s)

de nuit, si possible avec expérience, ou formation sera assurée par nos soins.

Capacité d'aider les personnes âgées exigée.

Sans permis valable, s'abstenir.

Faire offre de service par écrit, avec prétentions de salaire, jusqu'au 18 avril 1989, à Maison de retraite Hébron, 2610 Mont-Soleil, ☎ 039/41 25 65.

50238

● divers

FUST

- Durée de location min. 4 mois*
- Prix bas garantis!
- Choix immense!
- Qualité/service!

Electroménager
Cuisines
Luminaires

Congélateurs-armoires

Un choix immense de toutes les bonnes marques. Par exemple:

Electrolux TF 422

Capacité 104 l, lampe de contrôle pour température, équipement pratique, H 85, L 55, P 60

Prix vedette Loc/droit d'achat 21.-/m*

Prix net Fust 498.-

Bosch GSA 2611

Ultra-économique! Consommation écologique 0,95 kWh/24 h, capacité 210 l, H 145, L 66, P 65

Prix économique FUST (Loc/droit d'achat 39.-/m*)

Prix net Fust 940.-

La vedette de congélateurs-bahuts!

Bauknecht GTL 2811

Prix net Fust 548.-

- Paiement contre facture.
- Toutes les marques dispon. en stock.
- Garantie possible jusqu'à 10 ans.
- En permanence, occasions et modèles d'exposition.

Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36 032 22 85 25
Brugg, Carrefour-Hypermarkt 032 53 54 74
Muri, Centre 038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15
Réparation rapide toutes marques 021 20 10 10
Service de commande par téléphone 021/22 33 37

Michel von Wyss



AU CHATEAU

Aucune décision politique ne doit être subordonnée à des "impératifs" techniques, scientifiques ou financiers; les implications humaines doivent toujours être pleinement prises en compte".

Hugues Wulser, Isabelle Meyer, Anne et Raymond Pouchon, Jean-François Guignard, Roland Heubi, Hélène-Sylvie Perret, Myriam et Charles Faivre, Marie-Paule Huguenin, Michel Rusca, Charles-André et Claire-Lise Favre, André Greub, Gérard Berger, Christian Piguët, Alain Bringolf, Catherine Loetscher, François Bonnet, André Chaboudez, Richard Aeschlimann, Jean-Paul Studer

Une volonté que nous partageons

Resp. Chr. Piguët

Une différenciation interne

Pas de classe répartie selon les performances en 5e et 6e

Les formes d'enseignement particulières prévues pour les classes d'observation, la cinquième et la sixième en cas d'adoption par l'électorat du modèle scolaire 6/3, sont la différenciation interne et l'enseignement par sections, et ce en trois leçons hebdomadaires. La direction de l'Instruction publique envoie actuellement en consultation le projet de décret où figurent ces propositions, pour permettre au Grand Conseil de délibérer des principes de base de la cinquième et de la sixième années, avant la votation populaire sur l'initiative 6/3.

Le projet de décret est conçu en fonction de l'enseignement commun, conformément aux délibérations qui ont eu lieu jusqu'à présent. Il n'y aura donc pas de classes réparties selon les performan-

ces. Le rendement individuel des élèves se reflétera cependant dans la modulation des exigences et dans la différenciation de l'enseignement qui en découle.

Le soutien des enfants qui ont des difficultés d'apprentissage et l'encouragement d'enfants performants seront assurés par la division de la classe en deux groupes (enseignement par sections) pendant trois leçons hebdomadaires.

Le nombre total d'heures d'enseignement par semaine reste inchangé pour chaque élève. Les objectifs et les contenus de l'enseignement, de même que le volume des disciplines et le nombre de leçons obligatoires des classes d'observation, devront être fixés conformément aux plans d'études des écoles primaires francophones et germanophones. Cette disposition permet d'éviter toute inflation

des contenus susceptibles d'entraîner une surcharge pour l'élève.

RÉPARTITION DÉFINITIVE PAS AVANT LA SEPTIÈME ANNÉE

De même qu'à tous les autres niveaux, les classes d'observation ont pour but de suivre et d'encourager les élèves. Les formes d'enseignement particulières, accompagnées d'une observation attentive des élèves, constitueront la base de la décision prise en collaboration avec les parents concernant le passage en septième année à l'issue d'une évaluation globale. L'orientation se fait en principe sans épreuve ponctuelle.

Durant la cinquième et la sixième année, il n'y a pas de répartition définitive ni de décision de sélection sans appel. Conçues de cette manière, les classes

d'observation posent d'importantes exigences au corps enseignant, qu'il importe de préparer spécialement à cette forme d'enseignement dans le cadre de la formation et du perfectionnement. Une forme d'enseignement analogue est d'ores et déjà pratiquée quotidiennement par des pédagogues qui enseignent à des classes réunissant plusieurs groupes d'âge.

9 MILLIONS DE FRANCS

Les frais supplémentaires qu'entraîne cette forme de classes d'observation dépendent de la mise en œuvre de l'enseignement par sections. A supposer que dans chaque classe de la cinquième et de la sixième années trois leçons de plus qu'aujourd'hui soient données, il faut compter quelque 9 millions de frais supplémentaires. (oid)

Aux frais des propriétaires

Le municipal imérien à l'attaque des véhicules sans plaques

Le Conseil municipal a été rendu attentif, par la police municipale, du fait que plusieurs véhicules non immatriculés sont abandonnés sur certaines places publiques de la localité. Cet état de fait ne peut être toléré, soulignent les autorités, qui appellent qu'il ne répond pas à l'article 20 de l'Ordonnance sur la circulation routière.

Par conséquent, le Conseil municipal invite les détenteurs de ces automobiles non immatriculées à les évacuer, conformément à l'ordonnance citée ci-dessus. Et de préciser que si ces mesures venaient à ne pas être respectées, lesdites voitures seront débarrassées par une entreprise privée, aux frais du ou des propriétaires concernés.

Le Conseil municipal conclut en affirmant qu'il compte sur la collaboration de chacun, afin que la cité puisse présenter une image d'ordre, dans le respect de la législation en vigueur.

Au chapitre des dons, l'exécutif communal a alloué, à l'unanimité de ses membres, une cloche frappée aux armoiries de la localité, pour la Fête cantonale bernoise de lutte. Cette fête se déroulera à Saint-Imier, rappelons-le, le dimanche 2 juillet prochain.

Le même conseil a par ailleurs voté un don en faveur du Prix des cités romandes, qui récompense les participants au 43e Tour de Romandie cycliste.

CONTRÔLE DES HABITANTS OUVERTURE PROLONGÉE

Pour répondre à un besoin qui se faisait sentir au sein de la population, l'exécutif a décidé de prolonger les heures d'ouverture du bureau No 1, soit celui du contrôle des habitants suisses et étrangers. D'entente avec les employés responsables de ce service, il a opté pour une ouverture du jeudi soir, jusqu'à 18 h 15.

A titre d'essai, ledit bureau sera ainsi ouvert chaque jeudi, du 6 avril au 28 septembre prochain, le Conseil municipal espérant que cette mesure donnera pleine satisfaction aux usagers réguliers de ce service.

Enfin, remerciant les contribuables qui ont retourné leur déclaration d'impôts dans les délais, les autorités municipales demandent aux retardataires de bien vouloir remplir ladite formule au plus vite. Et de souligner que cette manière de faire permettra à chacun, contribuables et commune, d'y trouver son intérêt. (cm-de)

DISTRICT DE COURTELARY

Un exercice très favorable

Le conseil d'administration suivi

Réunis récemment en assemblée générale, les 32 municipalités et bourgeoisies actionnaires de la Caisse d'épargne du district de Courtelary ont pris connaissance de résultats 88 qualifiés de très favorables.

Sous la présidence de Francis Loetscher, elles ont accepté la répartition du bénéfice proposée par le conseil d'administration.

Le président a qualifié de très favorable l'exercice 1988, dont le bilan s'élève à 267.252.795 francs. (1987; 246.759.146), soit une progression de 8,30%.

L'an dernier, les locaux de l'Agence de Tramelan ont été étendus sur un second étage. Le 25 août prochain aura lieu l'inauguration officielle de l'agence de Sonceboz, dans son nouveau bâtiment. Cette agence sera dotée d'un automate à billets pour réseau Eurochèque-Bancomat.

Les placements hypothécaires ont progressé de 13,188 millions de francs, pour atteindre la somme de 168.032.719 francs. Le montant des livrets d'épargne a augmenté de 3.535.985 francs.

La totalité des fonds confiés par la clientèle se monte à 200.758.317 francs, en augmentation de 7,25 millions de francs. Le poste amortissements, provisions et pertes, a pu être augmenté à 673.920 francs (1987; 552.496).

Commenté par le gérant, Pierre Pini, le compte de pertes et profits 1988 présente un bénéfice net de

835.926 francs, pour un total de 12.674.111 francs. Les communes du siège de Courtelary et des agences de Tramelan, Saint-Imier et Sonceboz, ont bénéficié d'une grande part des 362.250 francs payés en impôts.

L'assemblée a accepté la proposition du Conseil d'administration, pour la répartition du bénéfice de 844.739 francs, y compris le report du solde ancien.

Les dons aux communes municipales du district de Courtelary, à valoir sur les contributions qu'elles ont à verser à l'Hôpital du district à Saint-Imier, à l'Hôpital d'arrondissement à Bienne et à l'Hôpital de l'Île à Berne, se chiffrent à 226.060 francs.

La capitation par habitant passant de 9 à 10 francs.

Les fonds destinés à soutenir les oeuvres de bienfaisance, ou toute autre action à caractère social, ont été dotés de 50.000 francs.

NOUVEAU MEMBRE

Pierre Iff, Courtelary, et Pierre Gautier, Cortébert, ont été réélus en qualité d'administrateurs.

Le président Francis Loetscher a adressé des remerciements particuliers à Gilbert Leutwiler, vice-président du Conseil d'administration, dont le mandat est arrivé à échéance après 12 ans d'activité.

En remplacement, Roland Benoit, député et maire de Corgémont, a été élu pour lui succéder au sein du Conseil d'administration. (gl)

CELA VA SE PASSER

Saint-Imier: concert de cordes

Dans le cadre de ses traditionnelles après-midi musicaux, Espace Noir propose un concert d'instruments à cordes, le vendredi 31 mars prochain. Dès 18 h 30, au théâtre de la communauté culturelle - rue Francillon 29 - on pourra ainsi entendre le quatuor à cordes formé de Jean Sidler, Anne-Françoise Pitteloud, Rolf-Dieter Gangl et Andrea Vizkelety. Au programme de ce concert, des oeuvres de Haydn, Beethoven et Bartok. (de)

Sapho à Bienne

Le mardi 4 avril prochain, dès 20 h 30 au Palais des Congrès, Sapho donnera un concert à Bienne, sous l'égide de l'Oreille-Art. Un événement, avec le passage de cette chanteuse qui remporta notamment un véritable triomphe au dernier Paléo Festival de Nyon. Pour les réservations: à Bienne, magasins Evard ou Symphonia; à Neuchâtel, magasin Lollypop; par téléphone, au (032) 23 71 23. (de)

100 ans de chasse

L'association bernoise en fête

Si la chasse est aussi vieille que l'humanité, l'Association bernoise pour la chasse et la protection du gibier est quelque peu plus jeune, mais cependant déjà centenaire. Et c'est au son de tous les sonneurs de cors de la corporation que débutèrent le samedi 11 mars dernier les festivités marquant l'événement.

Invités, délégués, membres et sympathisants s'étaient donné rendez-vous dès 10 h au Rathaus à Berne pour une première cérémonie, officielle, saluée par les propos du chef suprême de la chasse bernoise, le conseiller d'Etat P. Siegenthaler. Le président en charge, Peter Lüthi de Berthoud, s'adressa également à l'assistance, qui entama les deux jours de commémoration de façon solennelle. Monsieur M. Albisetti, représentant de la ville de Berne, rappela dans son allocution que celle-ci fut fondée par des chasseurs en l'an 1191.

Après un repas pris en commun à la Kornhauskeller, l'assemblée des délégués se déroula au Kursaal, sous forme d'une première partie statutaire et administrative; le deuxième volet, beaucoup plus «chaud» et passionné, de déroulant le dimanche matin.

La grande salle de concert abrita ensuite la soirée récréative, agrémentée tour à tour par les productions des différents arrondissements de chasse. C'est notamment un impressionnant ensemble de cors des Alpes qui symbolisa l'Oberland, alors que sons de clo-

ches et masques folkloriques complétaient l'image du pays d'En-haut. Les chœurs de Crémines et Eschert ensemble apportèrent la note francophone pour le Jura bernois, au travers de chants parfois traditionnels, interprétés avec grande qualité. Quant au Mittelland, il égaya la soirée par des tableaux illustrant 10.000 ans de chasse bernoise. Enfin danse et tombola gigantesque complétèrent la manifestation.

Mais tout n'était pas accompli, puisque le dimanche matin, l'assemblée se poursuivait avec les délibérations concernant la future ordonnance de chasse. Un fois de plus, c'est le mode de chasse au chamois qui occupa la majeure partie du temps, et les avis furent si partagés qu'on décida, de ne rien décider, mais de soumettre les propositions divergentes à la commission cantonale de la chasse pour statuer.

Le plan se tir du chevreuil prévu pour 89, à savoir deux bêtes par chasseur du Jura bernois et en Oberland, trois au Mittelland, passa facilement la rampe, et quelques décisions de détail complétèrent ce tableau de chasse administrative.

Un banquet final clôtura ces retrouvailles du centenaire, qui furent très réussies certes, mais aussi un peu vite achevées au goût de ceux pour qui souvenirs, échanges, camaraderie, nostalgie, espoir, amitié sont les symboles de telles rencontres. (hb)

Une place de travail pour tous

Fondation Battenberg: 29 nouveaux diplômés

La Fondation Battenberg, Centre suisse de réadaptation pour handicapés, sis à Bienne, a fêté mercredi dernier 29 nouveaux diplômés. Et la majorité de ces professionnels frais émoulus ont d'ores et déjà trouvé une place de travail.

Dans son discours de circonstance, le directeur de la fondation, Walter Schwarzer, devait notamment souligner, à l'intention de chacun des diplômés, que leur «succès, aussi petit soit-il, procure satisfaction et reconnaissance, acceptation par les autres et par là même, sentiment d'assurance personnelle, sentiment d'être utile».

NOUVEAUX DIPLÔMÉS

Monteurs-électroniciens: Roger Bauer, Denis Falquet, Olivier Gorgerat, Roberto Vadi.

Horlogers-rhailleurs: Alain Henselmann, Alfred Jost.

Horlogers industriels: Marco De Nigris, Roger Leitz.

Monteurs de petits appareils: Jean-Marc Calame, Georges-André Morf, Ran Pham, Pantaleone Procopio.

Employés de commerce: Martin Jaeger, Martin Meyer, Natacha Ruozzi, Philippe Thut.

Employés de bureau: Marcel Ammann, Marcel Christen, Reto Eisenmenger, Willi Leutenegger, Kurt Maccaferri (avec la moyenne remarquable de 5,5), Daniel Messerli, Theresia Müller, Daniel Oertle, Jürg Wyss.

Aides de bureau: Sandra Ackermann, Hanspeter Fuchs, Esther Reist.

Cuisinière: Monika Jentsch. (de - cp)

Sport des jeunes: un nouveau soutien

Dans le canton de Berne comme ailleurs en Suisse, les activités sont encouragées, pour les jeunes âgés de 14 à 20 ans, par l'intermédiaire de Jeunesse et Sport. Un service qui voit la participation financière de la Confédération comme du canton.

Or étant donné que l'on commence actuellement à un âge plus bas encore dans les différentes disciplines sportives, le canton de Berne entend appor-

ter un même soutien aux adolescents de douze et treize ans. Il souhaite le faire par l'intermédiaire du «Sport bernois pour les jeunes».

En conséquence, le Gouvernement propose au Grand Conseil de modifier dans ce sens la loi sur l'encouragement de la gymnastique et du sport.

Le Parlement se penchera sur cette affaire lors de sa prochaine session, soit en mai. (oid-de)

Des écoliers rapides et prometteurs

Sérieux progrès des jeunes membres du Cross-Club

Entre les mains d'Alfred (président) et Kurt Wyss (entraîneur), les jeunes membres du Cross-Club Tramelan réalisent de sérieux progrès ce qui est de bon augure pour la saison qui vient de débuter. Déjà des résultats prometteurs réalisés par des jeunes pleins d'enthousiasme.

Lors d'une de leur première sortie, les écoliers tramelots du Cross-club participaient au 9e Cross des écoliers mis sur pied par le Club sportif de Péry-La Heutte. Le Club tramelot avec 21 inscrits remportait du même coup le challenge pour la plus forte participation. Il précède le FC Sonceboz (14 participants) et CA Marly (14) Ecole primaire Tavannes (11). LSV Bienne (10) et CA Delémont (10).

Les jeunes tramelots se sont brillamment comportés et il est à noter tout particulièrement la performance du jeune Steve Lauber qui obtient la médaille d'argent en cadets B. Les résultats obtenus lors



La grande famille des écoliers avec les challenges remportés dernièrement à Péry-La Heutte avec tout en haut à gauche l'entraîneur Kurt Wyss. (Photo vu)

de cette importante compétition sont les suivants:

Ecoliers B: (900 m) Adrien Chaignat 10e; Sébastien Wyss 12e; Ludovic Ducommun 33e.

Ecolières B: (900 m) Irène Scheidegger 8e; Alexia Wyss 14e.

Ecoliers A: (1850 m) Sébastien Schafroth 10e. Ecolières A: (1850 m) Andréa Scheidegger.

Cadets B: (2530 m) Steve Lauber 2e; Michael Pelling 5e; Hervé Chaignat 9e; Cédric Boss 18e.

Cadettes B: (2530 m) Valérie Perrenoud 12e; Natacha Racine 15e; Joëlle Wyss 16e.

A signaler qu'au Cross de Porrentruy Alexia Wyss s'est classée 4e; Adrien Chaignat et Xavier Wyss 9e ex-aequo. Ces résultats encourageants permettent d'envisager l'avenir avec optimisme et l'on se réjouit de voir à l'oeuvre ces jeunes sportifs lors du prochain Cross de Tramelan organisé par le club local en septembre prochain. (vu)

offres d'emploi

HÔPITAL SAINT-JOSEPH
2726 Saignelégier

engage pour date à convenir

responsable de la lingerie-buanderie

Conduite du service - relations avec le personnel - diplôme de couturière souhaité.

Conditions de travail des hôpitaux jurassiens.

Faire offres avec curriculum vitae + copie de diplôme à la direction de l'hôpital jusqu'au 15 avril 1989.

Pour tout renseignement, contacter le directeur G. Aubry, ☎ 039/51 13 01

Nous cherchons de toute urgence plusieurs

vendeurs(euses)

avec si possible CFC et de l'expérience, mais pas indispensable.

Postes temporaires, si convenance fixes.

Veillez contacter au plus vite Catherine Leitenberg.

Adia Intérim SA
Léopold-Robert 84
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 91 33



436

Cherche

chauffeur poids lourds

consciencieux, à temps partiel.

☎ 038/53 46 94 heures des repas.

079615



039/23 27 28

Nous cherchons pour une entreprise d'automatisation

dessinateur

ou

dessinatrice

pour mission temporaire qui peut devenir fixe.

584



Av. Léopold-Robert 65 2301 La Chaux-de-Fonds
039/23 04 04



A. QUINCHE & CIE SA
Matriçage et étampage de haute précision

cherche

employée de bureau

pour travail à mi-temps l'après-midi. Option informatique souhaitée.

Date d'entrée: 16 mai 1989

Faire offre écrite avec curriculum vitae et certificats.

012268

CH - 2300 La Chaux-de-Fonds Rue de la Serre 106-110
Tél. 039 23 12 73

Nous cherchons

vendeuse

bonne présentation. Veillez vous présenter à la:



Place du Marché 10
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 47 42

012455

Entreprise moyenne de la branche horlogère cherche

mécanicien de précision

pour assumer la responsabilité d'un département de production de travaux de fine mécanique en séries, depuis la création des outillages jusqu'à l'exécution des pièces.

Le candidat, ayant déjà à son actif quelques années d'expérience, devra répondre avec son équipe de la productivité de son département, de même que de la haute qualité des travaux livrés.

A disposition entre autres: machines de haut rendement, semi-automatiques et CNC.

Faire offres écrites avec curriculum vitae sous chiffres 950076 à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds.

2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold Robert 58

URGENT, nous cherchons

- peintres en bâtiment
- magasiniers
- mt en façades

N'hésitez plus... choisissez! Appelez-nous au plus vite.

012318



Le Centre professionnel «Les Perce-Neige» des Hauts-Geneveys

cherche

une veilleuse

Poste partiel d'environ 25%, soit une nuit par semaine.

Prendre contact par téléphone au No 038/53 41 41

36



Le Centre professionnel «Les Perce-Neige» cherche

en vue de l'extension de son foyer en ville de La Chaux-de-Fonds, accueillant des adultes handicapés mentaux

un éducateur spécialisé

(éventuellement éducatrice spécialisée) pour un poste partiel de 80%

- Fonctions:
- accompagnement d'adultes handicapés mentaux en appartement;
 - relation avec l'environnement urbain et les familles ou les représentants légaux;
 - travail en équipe avec trois collègues.
- Exigences:
- diplôme d'éducateur spécialisé ou titre équivalent;
 - expérience professionnelle auprès de handicapés mentaux;
 - intérêt pour la collaboration en équipe, la réflexion pédagogique et la formation permanente;
 - sens des responsabilités;
 - obligation de résider à La Chaux-de-Fonds.

Entrée en fonctions: 1er mai 1989. Conditions de travail selon Convention collective de travail neuchâteloise. Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, sont à adresser à la direction du Centre «Les Perce-Neige», 2208 Les Hauts-Geneveys.

38

DEX S.A., rue de la Serre 68
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 59 23

engage pour tout de suite ou pour date à convenir:

- décolleteurs
- mécaniciens de précision
- mécaniciens-outilleurs
- ingénieurs de vente
- ingénieurs de construction
- dessinateurs machines
- un bon magasinier sachant travailler sur ordinateur
- polisseurs

Pour étrangers, permis de travail C obligatoire.

195



VILLE DE NEUCHÂTEL

Afin de repourvoir un poste devenu vacant, la direction des Services industriels met au concours, un poste de:

serrurier ou mécanicien

pour l'atelier du Service de l'électricité.

Exigences:

- certificat fédéral de capacité;
- quelques années de pratique;
- aptitude à travailler de manière indépendante.

Genre de travail:

- travaux de serrurerie;
- entretien d'installations électromécaniques.

Entrée en fonctions: immédiate ou date à convenir.

Traitement: selon l'échelle des traitements du personnel communal.

Les offres de service sont à adresser à la direction des Services industriels, Hôtel communal, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 10 avril 1989. Tous renseignements peuvent être obtenus au 038/25 70 22, interne 601.

Les postes mis au concours dans l'administration communale sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes.

854

autos-motos-vélos

A vendre

FIAT PANDA 4 x 4

Mai 1988, expertisée, 4000 km., jantes aluminium, vitres teintées, toit ouvrant. Pneus hiver sur jantes. Installation pour radio. Fr. 13 500.-, ☎ 039/23 50 02 heures de bureau.

460645

Gestetner spécialiste du traitement de l'imprimé

Au vu du succès rencontré, nous cherchons afin de renforcer notre équipe,

un technicien photocopieur

pour notre service après-vente.

Profil désiré: mécanicien de précision débrouillard, connaissances de l'électricité et de l'électronique, apte à travailler de manière indépendante et sachant se responsabiliser.

Bonne présentation.

Les intéressés sont priés de prendre contact par téléphone au 038/25 07 57 pour prendre rendez-vous.

PFISTER & LEUTHOLD SA, case postale 94, rue des Brévards 4, 2000 Neuchâtel.

079721

LA PINTE NEUCHÂTELOISE

Grenier 8, cherche

sommelière

☎ 039/23 38 64, le matin. Sans permis s'abstenir. 120908



Nous cherchons:

un installateur sanitaire

Suisse ou permis B/C. Libre tout de suite ou à convenir 713

27 11 55

M.-S. Corbo - D.-M. Barras

Un amour d'étourneau

Droits réservés Presses de la Cité, Paris et Cosmopress, Genève

Entre-temps pourquoi ne pas entrer dans le jeu des enfants ?

- Si vous voulez lui apprendre à parler, répétez sans cesse le mot que vous voulez lui faire dire mais seulement ce mot là. Vous vous y prenez assez bien mais vous employez trop de mots. Si vous lui dites «dis» il va répéter «dis» et il aura l'air de vouloir vous apprendre à prononcer votre propre nom.

- Oh ?

- Mais oui. Voulez-vous qu'un jour il

vous dise: «Arnie, dis Travie» ou «Arnie, dis Kyle»? Non n'est-ce pas? Vous préférez qu'il vous appelle «Travie» et «Kyle». Alors soyez aussi simples que possible.

Je n'étais pas sûre de m'être bien expliquée. Mes talents pédagogiques devaient être rouillés depuis que je n'avais plus l'occasion de les exercer sur Hanna mais les enfants me comprirent et reprirent la leçon commencée.

- Travie.
- Kyle.

Leurs mères avaient dû raccourcir leurs vacances et retourner en Floride après leur séjour au Texas. Je n'avais guère eu de peine à les convaincre de me laisser leurs fils pour le reste de l'été.

Pendant que les mères leur répétaient ce qu'ils devaient faire et ne pas faire, ils écoutaient gravement en hochant la tête. Je fus seule à remarquer les clins d'œil et les coups de coude qu'ils échangeaient. Ils semblaient savoir instinctivement que les grands-parents sont faciles à circonvenir en matière de discipline.

- Je sais ce que tu penses me murmura Hanna à l'oreille au moment du départ. N'oublie pas que j'ai eu un grand-père et une grand-mère. Nous avons nos petits secrets nous aussi. Rappelle-toi seulement que Travie est grincheux s'il manque de sommeil.

Ce soir-là, bien après leur heure de sommeil normale, nous faisons des projets de vacances. Quand ils furent au lit, je les entendis chuchoter et rire encore un long moment mais je fis semblant de ne pas m'en apercevoir. J'étais aussi excitée qu'eux à la pensée de tout ce que nous allions faire ensemble.

Cependant, Mère Nature déjoua tous nos plans. Au radieux soleil d'été succédèrent des torrents de pluie. Hanna et Joanne étaient parties sous des trombes d'eau qui ne cessèrent de tomber des jours durant. Couverte par une croûte d'argile dure comme le roc après des semaines de sécheresse, la terre avait du mal à absorber l'eau tellement indispensable, de sorte que nous dûmes faire face à un petit déluge. Pendant

les brefs intervalles d'accalmie, le soleil aspirait goulûment les flaques qui se muaient, transformant l'environnement extérieur en un gigantesque sauna. L'humidité tournait autour de cent pour cent, la température monta à trente-cinq degrés.

Un temps loin d'être idéal pour des vacances! Je m'inquiétais mais c'était bien utile. Ces deux gamins avec leurs merveilleux dons d'imagination auraient sans doute pu se distraire en toute circonstance. Ils semblaient parfaitement satisfaits d'être confinés à l'intérieur.

- C'est très amusant de jouer avec Arnie et les petits chats, m'assura Travie. A la maison, je n'ai pas l'occasion de m'occuper d'animaux.

Entre deux averses, les enfants jouaient dehors, ravis de patauger dans l'eau et dans la boue. Avec quatre arpents de pelouse et des arbres centenaires, les garçons pouvaient courir, grimper et se défouler dans un espace qui dépassait de beaucoup les limites de leurs petits lotissements urbains.

(A suivre)

Cinq bouquins pour le dixième

Mise en valeur de l'activité culturelle

Au cours d'une conférence de presse tenue à Porrentruy, M. Bernard Prongué, chef de l'Office du patrimoine historique a présenté la «souscription du 10e anniversaire». Il s'agit du lancement de cinq ouvrages destinés à la mise en valeur de l'activité culturelle dans le canton. Des bulletins de souscription seront envoyés ces jours dans tous les ménages.

L'opération est incluse dans le budget de 600.000 francs prévu afin de marquer le dixième anniversaire de l'entrée en souveraineté. L'objectif essentiel est d'améliorer l'image du nouveau canton, hors de ses frontières certes, mais aussi à l'intérieur de celles-ci. Les cinq bouquins dont la parution est annoncée constitue un florilège tout à fait apte à atteindre cet objectif.

«Arts et monuments du Jura» publié par la Société d'histoire de l'art en Suisse constitue un véritable guide touristique-culturel dont la consultation sera indispensable à qui entend apprécier les richesses culturelles du Jura. Il s'inspire du Guide culturel de la Suisse et est complété par le fruit des inventaires réalisés dans ce domaine ces dernières années qui en donnent une image actualisée.

Lors de la prochaine inauguration, le 22 avril du Musée des sciences naturelles à Porrentruy, l'ouvrage consacré à ce Musée contribuera à la mise en valeur des riches collections qu'il contient. François Guenat en relate la chronologie de la réalisation, les différents chapitres traitant de ses multiples richesses.

COLLECTION DES BEAUX-ARTS

Cet été, la Collégiale de Saint-Ursanne accueillera une exposition de la Collection des oeuvres d'arts propriété du canton. Une partie seulement des 1600 oeuvres sera présentée. Le catalogue édité pour la circonstance présentera quarante-cinq artistes. Un concours ouvert parmi les jeunes graphistes a permis le choix d'une affiche suggestive due au talent de M. Dominique Humair, élève de l'Ecole d'art appliqué de La Chaux-de-Fonds (notre photographie). Une brève monographie présente chaque artiste. Notre confrère Jean-Pierre Girod a rédigé un aperçu critique de la collection du

canton, son évolution, ses perspectives.

A l'enseigne de «La mémoire des livres», la bibliothèque cantonale dresse le catalogue des oeuvres publiées depuis dix ans par des Jurassiens ou consacrées au Jura, dans son sens historique. L'Hôtel de Gléresse à Porrentruy les présentera lors d'une exposition ouverte en juin. Elle n'offrira évidemment qu'un panoramâ partiel, puisque que plus de 1200 publications sont venues enrichir le patrimoine durant la décennie écoulée. Tous les domaines d'activité sont en cause, le critère de choix étant l'origine de l'auteur, son domicile ou le sujet abordé.

L'écrivain Jean-Paul Pellaton rédigera un propos liminaire présentant ce catalogue.

Enfin, la revue «Jurassica» annonce sa deuxième parution sous une nouvelle couverture due à Armand Stékoffer, un artiste franc-montagnard. Outre un hommage aux donateurs, cette revue relatera l'activité des divers organismes étatiques ou para-étatiques qui constituent le «Centre d'études et de recherches» ouvert à Porrentruy avec l'Office du patrimoine historique comme animateur. On passera des découvertes archéologiques récentes à la rénovation de la chapelle du Vorbourg, aux collections du Musée de Porrentruy, par exemple, ou encore à la présentation de trois mémoires de licence consacrés à l'identité jurassienne.

PROSPECTION LIMITÉE

Les frais de ces publications avoisinent les 100.000 francs. Pour une large part, ils sont englobés dans le crédit de 600.000 francs affecté aux festivités du dixième anniversaire du canton du Jura. Les ouvrages seront tirés à 2 ou 3000 exemplaires. Pour certains le tirage variera en fonction des souscriptions reçues.

L'Office du patrimoine historique qui chapeaute cette offensive culturelle de charme se défend de



Une affiche signée Dominique Humair.

placer ainsi l'Etat dans la chasse gardée des éditeurs jurassiens. Il s'agit selon lui d'une entreprise ponctuelle, liée aux festivités décennales. Certaines associations culturelles, dont les finances sont souvent dépendantes des produits de leurs éditions, souhaitent évidemment que tel soit le cas à l'avenir.

Pour l'heure, il n'est pas prévu de prospecter le «marché» des Jurassiens de l'extérieur qui sont pourtant avides de publications concernant le Jura. La Société jurassienne d'Emulation mettra toutefois son fichier d'adresses à disposition, ce qui devrait permettre de toucher peu ou prou ces ressortissants expatriés amoureux de publications jurassiennes. On

n'exclut pas non plus la présentation de ce florilège montrant un large visage de la culture jurassienne par exemple au Salon du livre de Genève, voire à celui de Besançon.

Si la plupart des activités artistiques et culturelles sont abordées, on signalera quelques absences sans doute momentanées: nulle référence par exemple à la vie musicale, non plus qu'aux manifestations chorégraphiques.

Relevons encore que les prix de souscription sont en général inférieurs de quelques 20% aux prix de vente ultérieurs des cinq ouvrages en cause. Ceux-ci paraîtront au cours de l'année, à l'occasion des expositions ou inaugurations les concernant directement. V. G.

Le Jura et CH 91

Non des Jurassiens de l'extérieur

Dans une lettre qu'elle adresse aux députés jurassiens, l'Association des Jurassiens de l'extérieur (AJE) les invite fermement à rejeter le crédit de 300.000 francs sollicité par le Gouvernement pour financer la participation du canton du Jura aux festivités du 700e anniversaire de la Confédération suisse. Comme le Rassemblement jurassien dont elle est une fédération, l'AJE s'oppose à cette participation.

La plupart des partis politiques jurassiens y sont pourtant favorables avec diverses nuances. Le débat qui s'ouvrira devant le Parlement, probablement le 20 avril prochain sur cette question, permettra d'évaluer la portée de ces dernières.

Sous le titre «Deux ou trois choses que nous savons d'elle», la lettre de l'AJE cite péle-mêle plusieurs arguments en faveur de son opposition. Elle évoque «les

scandales politico-financiers qui secouent la Suisse depuis plusieurs mois, le fait qu'elle se replie sur elle-même à propos de l'Europe, l'affaire Musey et le fait que la Confédération se déclare incompétente dans l'affaire jurassienne, malgré la découverte des manipulations bernoises lors des plébiscites».

L'AJE reproche encore à la Confédération de ne rien faire malgré la partition du Jura. La lettre poursuit: «Après tout ça, le Gouvernement jurassien propose de flirter avec la Confédération à l'occasion de son 700e anniversaire avec un bouquet de fleurs de 300.000 francs. Les Jurassiens de l'extérieur disent non».

Enfin, la lettre demande aux députés jurassiens de ne «pas prêter main forte à ce qui constituerait une grave faute politique» et de refuser par conséquent le crédit demandé. (comm-v.g.)

Délibérations du gouvernement

Aide aux travailleurs d'entreprises en faillite

Dans un message et un projet de loi soumis au Parlement, le Gouvernement, en application d'une motion adoptée par le Parlement en octobre 1985, propose une nouvelle loi cantonale en matière d'aide aux travailleurs d'entreprises en faillite.

La loi jurassienne servira de complément aux dispositions fédérales d'aides en pareils cas. Le projet prévoit notamment que le versement de prestations cantonales nouvelles dépendra d'un seul organisme, afin d'assurer une application uniforme dans chaque cas. La Caisse publique d'assurance chômage de Saignelégier sera cet organisme idoine. Elle dispose d'expérience dans ce domaine, puisqu'elle est habilitée à verser des indemnités en cas d'insolvabilité de l'employeur par suite de faillite.

CENTRE ADMINISTRATIF AUX PRÉS-ROSES

Un groupe de travail a été chargé de proposer la création d'un centre administratif à l'ouest de Delémont, à proximité de la Transjurane, au lieu-dit «Prés-Roses». Il abritera notamment le centre d'entretien des routes cantonales et nationales, le commandement de la police cantonale, la brigade routière et la gendarmerie territoriale, ainsi que le Service des ponts et chaussées.

Une commission spéciale devra elle proposer des mesures en vue de compléter la mission de l'Ecole supérieure de commerce de Delémont dans les domaines de l'administration et de la gestion des entreprises. Cette école devrait ainsi pouvoir étendre son offre de cours dans des domaines se rapportant de près à son activité spécifique actuelle.

Enfin, un groupe de travail a été chargé de proposer une révision de

la législation sur le repos dominical. Il devra définir quelles activités peuvent être exercées les jours fériés, examiner la répartition des compétences entre les communes et l'Etat et des modifications législatives dans ce domaine. Le Gouvernement relève que la législation actuelle demeure en vigueur. Elle interdit notamment le lavage des voitures les jours fériés.

NOUVEAU CHEF DU PERSONNEL

Le Gouvernement vient de nommer un nouveau chef du personnel de l'Etat, en remplacement de M. Jean-Georges Dévanthéry qui prend sa retraite, 40 ans, domicilié à Saint-Brais.

Il est actuellement chef du Service central de rédaction et de traduction française à la Chancellerie fédérale à Berne.

A ce titre, il a participé à des négociations entre la Suisse et les Communautés européennes et à la délégation de la Suisse au Sommet francophone de Québec. Il dispose d'une riche expérience en législation, organisation et direction du personnel.

Le Gouvernement a encore nommé M. Philippe Receveur, de Bassecour, juriste au Service juridique, Mmes Adeline Etienne, de Courgenay, dessinatrice au Service des constructions, Valérie Voisard, de Fontenais, laborantine au Lycée cantonal, Christine Eicher, de Courroux, secrétaire au Service financier de l'Education et Michèle Vogel, de Vicques, secrétaire au Service de la santé.

M. Noël Buchwalder, de Saignelégier, sera membre de la commission de l'Etang de la Gruère et M. Pierre Saunier, de Damvant expert en appréciation du bétail bovin. V. G.

VIE POLITIQUE

Les socialistes francs-montagnards et le tourisme

La Fédération des Franches-Montagnes du parti socialiste communique:

Les socialistes francs-montagnards se sont retrouvés dernièrement en assemblée de Fédération.

Les participants, nombreux, après avoir entendu les rapports des députés au Parlement, ont abordé le problème du tourisme aux Franches-Montagnes. De ce débat animé, se sont dégagés un certain nombre de constats:

- des infrastructures touristiques tout à fait valables existent déjà, qui fonctionnent plus ou moins bien;

- prioritairement, il faut s'attacher à les améliorer et à assurer pour chacune d'elles le meilleur fonctionnement possible;

- créer une offre touristique n'est pas suffisant en soi; le problème de son fonctionnement et de son entretien doit être résolu à tous les niveaux, notamment financier;

- en matière de tourisme, la coordination et la concertation font défaut; trop d'exemples existent, où, faute d'avoir su fixer au départ les responsabilités de chacun, le suivi n'est pas assuré (balisage de pistes cyclables, sentiers pédestres, pistes pour cavaliers, pistes de ski de fond, pistes Vita, etc.)

La notion de «tourisme» devrait être dépassée. Pourquoi ne pas parler d'occupation des loisirs, plus conforme à l'évolution de la société et qui intégrerait mieux la culture. Dans notre région, l'offre culturelle est riche et variée. Elle mériterait certes une meilleure mise en valeur.

A ce jour, de nombreuses questions restent posées:

- L'attitude des Francs-Montagnards vis-à-vis du tourisme a-t-elle fondamentalement changé?

- Agriculture et tourisme, antagonisme, accommodement bon gré mal gré ou complémentarité harmonieuse?

- La nomination d'un directeur de l'OTFM est-elle de nature à solutionner les problèmes en suspens?

- Comment promouvoir le tourisme en tant qu'élément économique, sans négliger d'autres voies (commerce, industrie, services, agriculture, artisanat)?

Les socialistes ont décidé la création d'un groupe de travail. Il réunira des personnes que ce problème intéresse et qui sont prêtes à apporter des éléments de réflexion positive dans le débat.

Ceux et celles qui auraient envie de participer aux travaux de ce groupe sont cordialement invités. Ils peuvent contacter, pour tous renseignements, le président de la Fédération des Franches-Montagnes, Jean-Pierre Cuenat, tél. 53 16 49. (comm)

Une gestion loin d'être simple

Cours sur les institutions de prévoyance à Delémont

A l'enseigne de l'ARPIP (Association des représentants du personnel dans les institutions de prévoyance), dont le président est le secrétaire syndical Jean-Claude Prince, des cours destinés aux membres du personnel faisant partie des organes paritaires de gestion des fondations de prévoyance de personnel se donnent à Delémont. Ils ont commencé hier et se poursuivent aujourd'hui, avec la participation d'une trentaine de personnes.

Plusieurs orateurs ont rappelé les bases légales de la prévoyance professionnelle (LPP), ainsi que les treize ordonnances et les deux règlements qui en prévoient les modalités d'application. La gestion est loin d'être simple, ce qui postule une parfaite formation des représentants des employés dans les organes paritaires de gestion. Des représentants des organes de surveillance (les gouvernements

cantonaux) ont également présenté des exposés détaillés.

Il semble que toutes les caisses de prévoyance n'ont pas encore désigné les représentants chargés d'assurer une gestion paritaire en leur sein. Selon les règlements, des personnes extérieures, spécialisées dans la gestion, peuvent représenter les travailleurs dans les organes de gestion, afin d'éviter que la complexité ne rebute les travailleurs. La gestion de la fortune, le placement, l'épargne constituent les principaux points qui requièrent une formation adéquate, d'où les cours en question.

Des cours semblables à ceux de Delémont seront dispensés ces prochains mois dans les autres cantons romands, à l'instigation de l'ARPIP. Elle tiendra sa prochaine assemblée le 15 avril à Yverdon. Les organisations non rattachées à l'Union syndicale suisse auront un représentant au comité de l'ARPIP. V. G.

Dévouement exemplaire aux Pommerats

Au cours de son assemblée générale, le syndicat bovin des Pommerats a fêté son secrétaire, M. Jean Brossard, pour ses 25 ans d'activité. M. Joseph Monnat, président,

a rendu hommage à M. Brossard pour la qualité de son travail, très apprécié des éleveurs, ainsi que des organes cantonaux et fédéraux. (y)

Publicité intensive, publicité par annonces

«Le service était parfait»

Cours sur l'accueil organisé par la FJCRH

Soucieuse de l'accueil dans les établissements publics du canton, la Fédération jurassienne des cafetiers, restaurateurs et hôteliers (FJCRH) vient d'organiser un cours spécifique de deux jours, suivi par seize professionnels à Glovelier.

Intitulé «Nous sommes satisfaits, le service était parfait», ce cours avait pour but d'étudier et de mettre en pratique, d'une manière chronologique, tous les aspects des relations et des attitudes adaptées à chaque client, puisque de la réservation jusqu'à la prise de congé, chacun doit être traité et accueilli différemment.

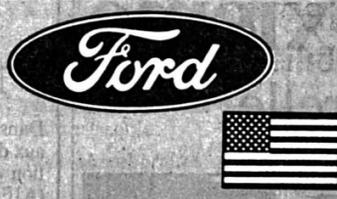
Ce cours, organisé avec l'appui du bureau romand de la formation professionnelle de la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers (FSCRH), a été établi d'après le programme issu du nouveau concept de perfectionnement et de formation continue mis en place par la FSCRH.

Cette dernière tient, en effet, à régionaliser et à intensifier les mesures de perfectionnement par une collaboration plus étroite avec les FSCRH cantonales de Romandie.

(sp)

Exposition Autos et Loisirs

Le rêve américain



Ford Probe GT Turbo



That's life!



Ford Transit Nugget



Ford Escort Cabrio California

GARAGE DES 3 ROIS SA

La Chaux-de-Fonds, Bd des Eplatures 8, Tél. 039 26 81 81
Le Locle, Rue de France 51, Tél. 039 31 24 31

012007

Espoir en l'avenir



Oui, cette jeune femme vote pour les Indépendants.

Elle sait en effet que les problèmes écologiques ne peuvent être résolus par les idéologies de gauche et de droite.

Elle sait que les Indépendants agissent d'une manière réfléchie et réaliste, loin de toute politique partisane.

L'ADI défend avec vigueur l'écologie dans le canton depuis plus de vingt ans.

Réconcilier écologie et économie est nécessaire tout comme une nouvelle politique et une nouvelle approche des problèmes.

Vous trouvez leurs noms et photos dans la presse locale.

Vous aussi - Votez

IN Alliance des Indépendants LISTE 7

012514

VIVE LA MARIÉE



PRONUPTIA

NEUCHÂTEL - Galerie des Moulins 51
038 - 25 01 61

BIENNE - rue de la Gare 8
032 - 22 49 28 035005

Caméscope VHS-C zoom 12 X, position macro, montage par assemblage et insertion (5 têtes), obturateur rapide 1/250, 1/500, 1/1000, 1 touche pour autofocus/balance des blancs/diaphragme, sensible dès 8 Lux.

Sharp

La caméra de l'année 89

Prix net: Fr. 3190.- avec valise et acc.

Leopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 23 27 83
Video TV HiFi

012080

VISION 2000



von **gunten**

Maitres opticiens

Av. L.-Robert 23
039/23 50 44
012092

Cherchons **employée de bureau** si possible avec connaissances en horlogerie. 2 demi-journées par semaine.

Offres sous chiffres à Publicitas, 2001 Neuchâtel

mini-annonces

offres d'emploi

Je cherche **FEMME DE MÉNAGE**, au Locle. 039/31 40 66 470189

marché de l'occasion

FORD FIESTA 1100 L, brun métallisé, expertisée, antipollution. Fr. 1950.- 039/26 01 71 120903

immobilier

Vends, Jura (France), 15 km de Dôle, **MAISON PLAIN-PIED**, 50 m² surface habitable, tout confort, avec garage. Sur 7 ares entièrement clos. Prix: SFr. 80 000.-. 0033/84 70 16 61 après 18 heures. 460611

à acheter

PETITE FRAISEUSE pour bricolage mécanique. 038/53 39 06 460647

à vendre

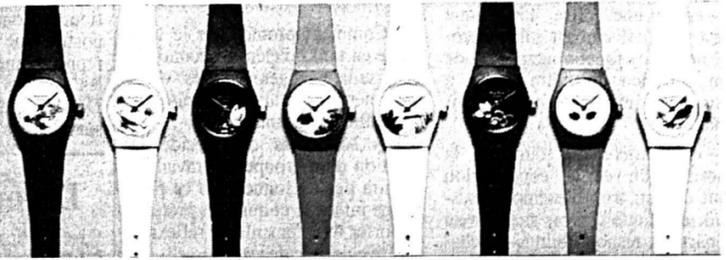
DEUX CHÈVRES à terme milieu avril; **UNE AUTOCHARGEUSE**. 039/23 82 71 460648

Tarif 85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)
Annonces commerciales exclues

divers

NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU NOU

Offrez-vous une montre personnalisée!



Motifs des cadrans en nacre
Nombreuses variantes - Différents prix 000696

Une exclusivité de:

RÉMY BARRIÈRE Fabrique d'horlogerie 2000 Neuchâtel Draizes 32
Tél. 038/31 91 68

Représentation des montres F.M. Du Roy

Nous chassons l'hiver

... avec le fameux « Turbo Team » Miele: l'aspirateur compact avec turbo-brosse.

Nous avons en tout cas l'aspirateur adéquat.



Maintenant seulement Fr. 335.-

Miele

Renseignez-vous auprès de votre spécialiste

.COMTE APPAREILS MENAGERS

2615 Sonvilier
Rue Fritz-Marchand 9-11
(Rue principale)
039/41 16 06

Vente, réparation toutes marques 12030

du 30 mars au 2 avril 1989 à **POLYEXPO**

VAC RENE JUNOD SA
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
votre spécialiste

PHOTO OFFRE SET

Durée illimitée

Pentax P 30 N
Zoom 28-80 mm
Flash AF 160 SA
complet avec 1 sac universel gratuit

598.-

GRATIS



PENTAX

...ET BEAUCOUP D'AUTRES OFFRES SENSATIONNELLES AINSI QUE LES DERNIERES NOUVEAUTES

à **POLYEXPO** Entrée libre

AUTOS ET LOISIRS

012072

JURA BERNOIS

Enfant blessé à Moutier

Un enfant de huit ans se trouvait hier à 16 h 30 rue de la Courtine à Moutier. Il s'élança brusquement sur la chaussée alors qu'à sa droite arri-

vait une automobile. Renversé sous l'effet du choc, il a été légèrement blessé. On déplore également des dégâts de l'ordre de 1500 frs.

Cherche membres!

Société mycologique et botaniste d'Erguël

Réunie tout récemment en assemblée générale annuelle, la Société mycologique et botaniste d'Erguël s'est notamment penchée sur le problème du recrutement, qu'elle entend attaquer de front. Tous les intéressés sont très bienvenus, en tous les cas, chaque lundi soir au local du groupe-

ment. Les présidents techniques de la botanique et de la mycologie, F. Gfeller et R. Zihlmann, ont présenté un rapport détaillé sur les différentes espèces de plantes et de champignons déterminées durant la saison 1988. L'exposition des 10 et 11 septembre, notamment, a permis de présenter 328 espèces de champignons et 141 espèces de plantes.

les débats, dirigés par J.-R. Pauli, président administratif de la société, ont également fait apparaître un problème commun à beaucoup d'associations, soit le vieillissement des sociétaires et le faible recrutement de nouveaux et jeunes membres. Il a été décidé d'organiser, un samedi matin de septembre 1989, une excursion «dans le terrain», afin de faire connaître la société et ses membres, qui forment une équipe de bons copains, intéressés par les choses de la nature.

Rappelons à la population que les mycologues et les botanistes de la société se réunissent, à partir du 11 avril 1989, tous les lundis soir dans le local de la rue du Temple 13a (au-dessus des garages des Services techniques) et que chacun est cordialement invité à assister aux séances de détermination qui y ont lieu. (cp)

Corgémont: près de 40 tonnes de verre récupéré

Du décompte présenté par l'entreprise Funi-Car, de Bienne, il ressort que 39,5 tonnes de verre usagé ont été récupérées à Corgémont, ce qui correspond à 13 bennes à 129 francs chacune, soit un total, frais compris, de 2322 francs de charges. Après déduction des indemnités versées par Vetro-Recycling, il reste 376 francs à charge de la commune.

responsable du secrétariat à l'Office communal de la protection civile, qu'elle a occupé à pleine satisfaction durant six ans. La place, qui consiste en un travail de 3 à 5 heures par semaine, est mise au concours avec un délai de postulation fixé au 2 avril prochain.

Avec les commerçants

Les membres de l'Union des commerçants et artisans de Corgémont (UCAC) étaient réunis tout récemment en assemblée générale. Ils y ont pris connaissance de deux démissions, compensées par trois admissions. Les manifestations annoncées pour cette année: la Foire de printemps, le premier samedi de juin, et l'Exposition de Noël, les 1er, 2 et 3 décembre. (gl)

Nouvelles assistantes médicales Remise de diplômes à Bienne

Vendredi passé, l'école Panorama de Bienne a remis le diplôme à 22 assistantes médicales DFMS, de la section romande.

Nathalie Eckert (Develier), Nathalie Erard (Bienne), Myriam Flueckiger (Courtelary), Marie-Claire Frésard (Le Bémont), Karine Guyay (Neuchâtel), Laurence Halbeisen (Vendlincourt), Valérie Jucker (Cormondrèche), Sabine Kaempf (Les Reussilles), Sabine Loeffler (Neuchâtel), Myriam Mougenot (Delémont), Florence Petignat (Les Breuleux), Patricia Petitdemange (Chevener), Sylvie Saner (Buix), Brigitte Siegenthaler (Corgémont), Anne-Valérie Simon (Romont), Valérie Steulet (Rossemaison). (comm)

Les examens, surveillés par des médecins experts, ont donné de bons résultats puisque la moyenne générale de la classe est de 5,1.

Les heureuses lauréates sont: Christine Affolter (Fregiécourt), Laurence van Beek (La Neuveville), Claudette Berret (Glovelier), Stéphanie Bolliger (La Chaux-de-Fonds), Josiane Christen (Court), Christine De Marval (Neuchâtel),

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

Pompes funèbres Arnold Wälti
Epargne 20 Tél. (039) 28.22.64
Jour et nuit - Cercueils - Transports
Formalités - Prix modérés

CANTON DU JURA

Sections romandes créées Parti des automobilistes

Mercredi soir seront constituées à Lausanne les trois premières sections cantonales romandes du Parti suisse des automobilistes (PA): la genevoise, la vaudoise et la neuchâteloise-jurassienne. Les automobilistes participeront en octobre aux premières échéances électorales du PA en Suisse romande: les élections cantonales à Genève et les communales dans le canton de Vaud.

Le PA, qui compte des députés dans quatre parlements allemands, ne disposait jusqu'alors de ce côté-ci de la Sarine que d'une «section romande», avec secrétariat à Lausanne. Selon ses propres indications, le parti compte plus de 1500 membres en Suisse romande, le point fort étant Genève.

Les nouvelles sections cantonales romandes reconnaissent l'autorité du président central du PA Michel Dreher. Celui-ci assistera à la séance constitutive de Lausanne, ainsi que d'autres membres du comité central, a indiqué l'avocat lausannois Dan Bally, secrétaire romand.

M. Bally présidera lui-même le parti vaudois, tandis que l'homme d'affaires Alain Vorinus (Genève) prendra la tête de la section genevoise et l'économiste Pierre Augsburger (La Chaux-de-Fonds) celle de la neuchâteloise-jurassienne. Il est prévu qu'une section fribourgeoise vole également de ses propres ailes à la fin de l'année, une section valaisanne l'an prochain. (ats)

Le Choeur-Mixte des Bois en assemblée

C'est dans une salle du collège que se tint dernièrement l'assemblée générale annuelle du Choeur-Mixte.

Le président, Joseph Boillat, a ouvert l'assemblée en souhaitant une cordiale bienvenue à tous les membres et salua en particulier M. l'abbé Jean-Marie Berret, Mme Marie-Thérèse Bilat représentante de la Commune ecclésiastique ainsi que tous les membres d'honneur.

La parole fut donnée à Florentine Sieber pour la lecture des procès-verbaux rédigés depuis la dernière assemblée. En termes clairs et précis, ceux-ci retracent fidèlement la vie de la société durant l'année écoulée et sont acceptés avec félicitations à la secrétaire.

La caissière, Josiane Pittet, donna connaissance des comptes, préalablement vérifiés par Germaine Boillat et Claude Guermann, qui bouclent par un léger déficit. L'assemblée les accepta sans observation et avec un grand merci à la dévouée trésorière.

Le président dit sa satisfaction d'être bien épaulé par son comité. Il adressa de vifs remerciements à M. le curé, au directeur, au sous-directeur, à l'organiste et à tous les membres.

Quant au directeur, Laurent Willemin, lui aussi remercia chaleureusement chacun et en particulier M. le curé, le président et l'organiste. Il encouragea les membres à continuer de chanter dans la foi, malgré les tentations qui nous guettent parfois et à croire à ce que nous faisons pour animer la liturgie des dimanches et des fêtes. M. le curé prit à son tour la parole et dit la joie qu'il éprouva d'avoir un tel choeur tous les dimanches. Il exprima sa gratitude à tous et spécialement à l'organiste et au directeur pour sa compétence et sa souplesse.

Mme Marie-Thérèse Bilat apporta les remerciements de la Communauté ecclésiastique et souhaita à la société de nouvelles forces jeunes. Les élections n'ayant pas lieu cette année, le comité reste inchangé et se compose ainsi: président d'honneur: M. l'abbé Jean-Marie Berret; président: Joseph Boillat; vice-président: Paul Cerf; directeur: Laurent Willemin; secrétaire: Florentine Sieber; caissière: Josiane Pittet; membres assesseurs: Marie-Jeanne Willemin, Philippe Boichat, Claude Guermann. Commission de musique: Laurent Willemin, Georges

Cattin, Joseph Boillat, Jacques Willemin, Simone Chappatte. Germaine Boillat et Louis Humair vérifieront les comptes.

RÉCOMPENSES

Le président félicita les membres pour leur ancienneté, spécialement Christine Boillat pour ses 10 ans de sociétariat qui recevra, lors de la fête régionale des Céciliennes aux Breuleux, la médaille de la Fédération.

Quant à Gérard Cattin, chaudement acclamé membre d'honneur pour ses 35 ans de fidélité, il reçut le cadeau traditionnel.

Au chapitre de la reconnaissance, 16 membres reçurent le gobelet ou sous-verre en étain récompensant leur assiduité. Ce sont: Denise Boichat, Marie Boichat, Denise Cerf, Simone Chappatte, Simone Boillat, Cécile Froidevaux, Nadine Guermann, Edith Jobin, Marie Kubler, Florentine Sieber, Anne-Marie Willemin, Virgile Boichat, Michel Froidevaux, Jean Jobin, Louis Kubler et Laurent Willemin.

ACTIVITÉS EN 1989

Participation aux offices religieux: 4 au 7 mai: course de 4 jours à l'occasion du 25e anniversaire du Choeur-Mixte, 14 mai: 1ère Communion, 11 juin: participation à la fête régionale des Céciliennes aux Breuleux, en automne: Confirmation, loto, souper de Ste-Cécile, préparation et organisation du centenaire de la société pour 1990.

Le vice-président, Paul Cerf, en son nom et au nom de la société, remercia en termes chaleureux le dévoué président. La partie officielle se termina à 22 h. 15 et une agréable agape clôtura gaiement la soirée. (jmb)

IN MEMORIAM

Armand VUILLEUMIER
1987 - 29 mars - 1989

Deux ans déjà que tu nous as quittés, mais ton souvenir est toujours vivant.

Ton épouse
Ta famille.

Très touchée par les nombreux témoignages d'affection et de sympathie reçus, la famille de

MADAME FRANÇOISE CHRIST

exprime son sentiment de profonde reconnaissance à tous ceux qui, par leurs prières, leurs présences, leurs messages, leurs dons ou envois de fleurs ont contribué à adoucir les heures de séparation.

Un merci tout spécial au personnel soignant, au docteur Tettamanti et à MM. les curés de la paroisse.

SA FAMILLE

LES BREULEUX, mars 1989.

AVIS MORTUAIRES

LES BRENETS

Madame Blanche Aellen-Müller

a le chagrin de faire part aux parents et amis du décès de son cher époux

Monsieur Max AELLEN

décédé le 24 mars 1989 après une longue maladie.

Selon ses dernières volontés, son corps a été confié à la science (sans cérémonie).

«L'amitié chaude et sincère est le réconfort de l'homme».

Domicile: Lac 2, 2416 Les Brenets.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Maintenant l'Eternel mon Dieu m'a donné le repos.

1 Rois v. 4.

Madame Nadine Rosselet-Boss:

Alice Rosselet;
André Rosselet et Ursula Gaillard, leurs enfants;
Lucien et Faustina Rosselet-Janner, leurs enfants;

Madame Paulette Morel-Rosselet, à Bevaix, ses enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Jean-Claude Rosselet-Ludy, à Bevaix, leurs enfants et petits-enfants;

Mademoiselle Denise Rosselet, à Bevaix;

Monsieur Alfred Rosselet, à Bevaix;

Monsieur et Madame Charles Boss-Bron, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Willy Boss-Sermet, au Locle, leurs enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Georges Albert ROSSELET

leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami que Dieu a rappelé à Lui samedi dans sa 75e année, à la suite d'une longue maladie vaillamment supportée.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 25 mars 1989:

Le culte a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: rue du Nord 31.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

L'AMICALE DES CONTEMPORAINS DE 1914

a le triste devoir de faire part à ses membres du décès de son cher et dévoué président

Georges ROSSELET

dont elle gardera un souvenir ému et reconnaissant.

PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE GUILLAUME FAREL

a la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Georges ROSSELET

membre du Conseil paroissial depuis de nombreuses années.

REMERCIEMENT

Nous remercions toutes les personnes qui, touchées comme nous, ont partagé notre peine et nous ont accompagnés et soutenus par tant de témoignages chaleureux.

Cela nous a beaucoup réconfortés et nous a permis de trouver l'apaisement nécessaire.

ANTOINE

demeure pour l'essentiel parmi nous et son souvenir est rayonnant.

MAY ET FRANÇOIS MAYER,
PIERRE ET ROMAIN,
MONIQUE,
AINSI QUE TOUTE LA FAMILLE.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod. Secrétaire général: Roland Graf.

Monde: Willy Brandt, Pascal Brandt. - Suisse: à Berne Yves Patignat. - Economie: Jacques Houriet. - Canton de Neuchâtel: Pierre Veya. - La Chaux-de-Fonds: Patrick Fischer, Robert Nussbaum, Irène Brossard, Denise de Ceuninck. - La Lolett Jean-Claude Perrin, Corinne Chuard. - Littoral: Jean-Pierre Aubry, Anouk Ortlieb, Catherine Roussy Wessner. - Val-de-Travers: Jean-Jacques Charrère. - Val-de-Ruz: Lise-Marie Evard. - Canton du Jura: Gladys Bigler. - Jura bernois: Dominique Egger. - Sports: Laurent Guyot, Georges Kurth, Renaud Tschoumy, Laurent Wirz, Julian Cerviño. - Magazine: Raymond Dérans, Mario Sessa. - Secrétariat régional nuit: Michel Dérans, Daniel Droz, Nicolas Bringolf.

IMPAR-SERVICE

Service du feu ☎ 118

Police secours ☎ 117

Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: relâche.

Hôpital de Fleurier, ☎ 61 10 81. Hôpital de Couvet, maternité et urgences: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117.

Jura bernois

Médecin de service (St-Imier et Haut-Vallon): ☎ 111, jour et nuit. Pharmacie de service: Voirol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22.

Médecins: (Bas-Vallon) Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42, Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10, à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.

Tramelan, cinéma Cosmos: relâche.

Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.

Bévilard, cinéma Palace: relâche.

Canton du Jura

Le Noirmont, cinéma: relâche.

Les Breuleux, cinéma Lux: relâche

Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Blouandis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.

Contrôle continu des installations de chauffage (degrés-heures hebdomadaires DH)

Semaine du 13 au 20 mars

- La Chaux-de-Fonds: + 2,3° (2629 DH)
- Le Locle: + 3,3° (2472 DH)
- Littoral neuchâtelois: + 6,4° (1951 DH)
- Val-de-Ruz: + 5,2° (2154 DH)
- Val-de-Travers: + 4,5° (2261 DH)

Renseignements: Service cantonal de l'énergie - Château 2001 Neuchâtel - ☎ 038/22 35 55

PROGRAMMES DE MERCREDI

RTN-2001

Radio neuchâteloise

Littoral: FM 98.2; La Chaux-de-Fonds, Le Locle: FM 97.5; Val-de-Ruz: FM 93.9; Vidéo 2000: 103.0; Coditel: 100.6; Basse-Areuse: 91.7; Le Landeron: 105.9; Saint-Imier: 103.7

- 6.00 Journal SSR
- 6.10 Couleur Café
- 6.45 Journal RTN
- 7.00 Journal SSR
- 7.45 Journal RTN
- 8.00 Journal SSR
- 8.15 Revue de presse
- 9.00 Claire à tout faire
- 11.00 Envoyez potage!
- 12.15 Journal RTN
- 12.30 Journal SSR
- 14.00 Micro passion
- 15.00 Secteur privé
- 16.30 Ticket Corner
- 18.00 Journal SSR
- 18.30 Journal RTN
- 19.00 Magazine culturel
- 20.00 Clapotis ou restos sportifs
- 24.00 Infos SSR
- 0.05 Couleur 3



La Première

9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5. 12.30 Midi première. 13.00 Interactif; reflets. 14.40 Animalement votre. 15.30 Jeu. 16.10 Les histoires de l'Histoire. 16.40 Lyrique à la une. 17.05 Première édition, par Jacques Bofford, avec Hélène Tremblay. 17.30 Soir première. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Atmosphères, par M. Caboche. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Noctuelle. 0.05 Couleur 3.



Espace 2

9.30 Les mémoires de la musique. 11.05 Question d'aujourd'hui. 11.30 Le livre de Madeleine. 12.05 Entrée public; billet de faveur. 12.35 La criée des arts et spectacles. 13.00 Musimag. 14.05 Cadenza. 16.05 A suivre... 16.30 Appogiature. 18.05 Magazine. 18.50 JazzZ. 19.30 Per i lavoratori italiani. 20.05 Orchestre de la Suisse Romande. 22.40 Démarge. 0.05 Notturno.



Suisse alémanique

6.00 Bonjour. 7.00 Journal du matin. 7.30 Revue de presse. 9.00 Palette. 11.30 Club des enfants. 12.00 Magazine. 12.15 Journal régional. 12.30 Journal de midi. 14.00 Mosaïque. 17.00 Welle eins. 17.45 Actualités sportives. 18.00 Journal régional. 18.30 Journal du soir. 19.15 Sport-télégramme et musique. 20.00 Spasspartout; divertissement. 22.00 Music-Box. 23.05 Schreckmümpfeli.



France musique

7.07 Musique matin. 8.07 Gravures. 9.08 Le matin des musiciens. 12.07 Jazz d'aujourd'hui. 12.30 Concert de l'Atelier de musique de Ville-d'Avray. 14.00 La mémoire vive. 15.00 Portraits en concert. 16.00 A chacun sa vérité. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Aide-mémoire. 18.50 Le billet de... 19.07 De vous à moi. 20.30 Concert du Quatuor de Moscou. 23.07 Jazz club.



Fréquence Jura

6.30, 7.00 et 7.30 FJ-infos. 7.15 Sur le pont Moulinet. 7.45 Feuilleton. 8.00 FJ-infos. 8.10 D'une heure à l'autre. 8.30 Revue de presse. 9.00 L'info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 11.00 L'info en bref. 11.05 L'apéro. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Plein tube. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Mille-feuilles. 19.00 Enfantsaisies. 19.30 Francofolies. 20.00 Couleur 3.



Radio Jura bernois

8.20 Musique aux 4 vents. 9.00 Malice et bagatelles. 10.00 Derrière les murs. 10.30 Les histoires de M. William. 11.00 A la bonne franquette. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Activités villageoises. 12.30 Midi première. 12.45 La bonne occasion. 15.00 Musique aux 4 vents. 16.30 DJ time. 18.00 Infos RSR 1. 18.30 Activités villageoises. 19.00 Rétro parade (oldies USA). 20.00 Top club.

La Chaux-de-Fonds

Place du Gaz: attractions foraines. Jusqu'à 9.4.

Bibliothèque Ville: prêt, discothèque, salle de lecture, lu, 14-20 h, ma-ve, 10-20 h, sa, 10-16 h. Département audiovisuel, lu, 14-18 h, ma-ve, 10-12 h, 14-18 h, ou sur rendez-vous.

Bibliothèques des Jeunes: Prés.-Wilson 32, Ronde 9, lu-ve, 13 h 30-18 h, sa 10-12 h, 13 h 30-16 h.

Pharmacie d'office: Coop 1, rue Neuve 9, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. Urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. Hôpital: ☎ 21 11 91.

Cinéma

Corso: 21 h, Une affaire de femmes (16 ans); 18 h 45, Le festin de Babette (12 ans).

Eden: 20 h 45, Les cigognes n'en font qu'à leur tête (12 ans); 18 h 45, La vie est un long fleuve tranquille (12 ans).

Plaza: 16 h 30, 18 h 45, 21 h, Les accusés (16 ans).

Scala: 16 h 30, 18 h 45, 21 h, Tequila sunrise (16 ans); 14 h 30, La belle et le clochard (pour tous).

Le Locle

Bibliothèque des jeunes: lu-ve, 13 h 30-18 h, sa, 10-12 h.

Bibliothèque de la ville: lu à ve, 14 h 30-18 h 30, sa, 10-12 h.

Pharmacie d'office: de la Poste, jusqu'à 20 h, En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera. Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. Permanence dentaire: ☎ 31 10 17.

Neuchâtel

Plateau libre: 22 h, Benoit Blue Boy (blues).

Pharmacie d'office: Trésor, rue du Seyon, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

Cinéma

Apollo 1-2-3: 15 h, 17 h 30, 20 h 15, Rain Man; 15 h, 17 h 45, 20 h 30, Deux; 15 h, 17 h 45, 20 h 45, Paysage dans le brouillard.

Arcades: 15 h, 18 h 30, 21 h, Les aventures du baron de Münchhausen.

Bio: 15 h, Y a-t-il un flic pour sauver la reine?; 18 h 15 (V.O. angl. ss-titrée), 21 h, La main droite du diable.

Palace: 15 h, 18 h 30, (V.O.), 20 h 45, Jumeaux.

Rex: 14 h 30, La belle et le clochard, 16 h 15, 18 h 30, 20 h 45, Tequila sunrise.

Studio: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Working girl.

Val-de-Ruz

Service de garde pharmacie et médecin, en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeys: ☎ 53 34 44; Ambulance: ☎ 117.

Immobilier

A louer à La Chaux-de-Fonds récemment rénové, grand appartement 4 1/2 pièces avec cuisine agencée, chambre de loisirs. Location Fr. 1250.- Fr. 90.- de charges. ☎ 061/99 50 40 001056

A louer à Saint-Imier tout de suite appartement de 3 pièces récemment rénové, avec cuisine agencée, situation tranquille, loyer Fr. 500.- + Fr. 60.- de charges. Le poste de concierge peut être occupé. ☎ 061/99 50 40 00118

A louer à Renan/BE, dans un endroit tranquille et ensoleillé, dès le 1er mai 1989: appartement de 5 1/2 pièces avec cheminée; location Fr. 1050.- + Fr. 100.- de charges. ☎ 061/99 50 40 059007

A louer dans rue très passante à La Chaux-de-Fonds LOCAL POUR MAGASIN (environ 30 m², pièces annexes incluses) avec possibilité de location à long terme. Pour des détails supplémentaires, veuillez vous adresser sous chiffres 1214 à Pfänder Annoncen AG, Postfach 725, 8026 Zürich.

CONSTRUCTION SERVICE
EDMOND MAYE SA
Tel. 039/271 171
A vendre au Verrières

MAISON avec magasin (1597 m³) + **ENTREPÔT** (1048 m³) transformable en habitation Parcelle de 1143 m² Prix: Fr. 375 000.- Division possible 000192

BUCHS PROSPECTIVE
GÉRARD BUCHS
GRAND-RUE 21
2114 FLEURIER
038 61 15 75

A vendre en zone frontière française **belle propriété** à 450 m d'altitude, comprenant une ancienne ferme rénovée avec poutres apparentes, murs en pierres jointoyées, dalles d'époque, etc. et jusqu'à 30 000 m² de terrain dans village calme et tranquille, sans nuisance. 846

Publicité intensive, publicité par annonces

A louer immédiatement à La Chaux-de-Fonds

appartement 3 1/2 pièces complètement rénové, cuisine agencée, salle de bains, balcon. Fr. 650.- + Fr. 95.- (charges) Téléphoner dès 19 heures au 039/23 64 23 002528

A louer dans le haut-vallon de Saint-Imier pour le 1er mai 1989, un

appartement 2 pièces Cuisine agencée, douche/W.-C., etc. Loyer Fr. 420.- + charges. Garage disponible. ☎ 032/25 04 04 001408

A louer chambre indépendante S'adresser: Confiserie E. Frischknecht place du Marché 10 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/28 47 72 012455

depuis 1969 vite résolues **dettés**
BANKING FINANCIERS S.A.R.L.
2012 NEUCHÂTEL
038 33.69.70 615

Je cherche à acheter terrain à bâtir au Val-de-Ruz Faire offres sous chiffres M 28-591800 à Publicitas, 2001 Neuchâtel 000031

A louer au centre de Saint-Imier, un appartement de 5 1/2 pièces jouissant du confort moderne: cuisine agencée, grande salle d'eau, cave, galetas, place de parc à disposition. Entrée à convenir. 1310

GERANCE COMPTABILITE
Yves Houriet
CONSEIL INFORMATIQUE
☎ 039/41 39 30

A vendre à Renan au centre du village

petit immeuble de 3 niveaux Surface habitable par niveaux: environ 75 m². Le bâtiment jouit d'une patente d'auberge et est actuellement exploité. 1310

GERANCE COMPTABILITE
Yves Houriet
CONSEIL INFORMATIQUE
☎ 039/41 39 30

Neuchâtel-Marin
Dans une situation privilégiée, avec accès direct à la N5 (jonction Marin-Epagnier), nous réalisons le **centre industriel et commercial «Les Sors»**
Il nous reste, dans les deux premiers bâtiments qui totalisent env. 10 600 m² de surfaces utiles:
Bâtiment A: 321 m² au 1er étage
Bâtiment B: 531 m² au 1er étage
Hauteur: 4,00 m
Charge au sol: 1500 kg/m²
Bâtiment B: avec accès direct à la rampe de chargement
Monsieur J.P. Berset est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.
Alfred Müller SA
Av. des Champs-Montants 14 b, 2074 Marin
Téléphone 038-33 12 22

finance

CFR CONSEILS FINANCIERS
VOTRE ARGENT MÉRITE ATTENTION
Nos bureaux vous conseillent pour tous placements de capitaux sur l'Euromarché.
Intérêts élevés pour investissements à court terme.
Gérance de fortunes
Mandats fiduciaires
17 ans d'expérience à votre service.
Avenue de la Gare 15A
Case postale 81, CH-1110 Morges/Lausanne
Téléphone 021/801 26 71
Sans engagement, je désire de plus amples renseignements:
Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____
NP: _____ Localité: _____
Téléphone: _____

vacances-voyages

New York
Fr. 699.-
Tarif aller et retour «last minute» 14-180 jours
ICELANDAIR
Genève: Tel. 022/31 43 35

Suisse romande

- 9.55 Petites annonces
- 10.00 Spécial cinéma
Chaplin pour toujours.
- 11.50 Petites annonces
- 11.55 Denis la malice
- 12.20 A cœur ouvert (série)
- 12.45 TJ-midi
- 13.15 Mademoiselle (série)
- 13.40 Dynasty (série)
L'arme.
- 14.30 Mystère, aventure
et Bouldegom
- 16.10 La croisière s'amuse (série)
L'affaire du siècle.
- 17.00 Chez les Barton (série)
La grande course.
- 17.25 C'est les Babibouchettes!
- 17.40 On vous a posé un lapin
- 18.00 Votre soirée sur la TSR
- 18.05 L'incroyable invasion
des mystéroïdes
- 18.35 Top models (série)
- 19.00 Journal romand
- 19.20 24 paquets
- 19.30 TJ-soir
- 20.05 A bon entendeur
- 20.20 La belle et la bête (série)
Ombres grises.
- 21.15 **Télescope**
L'âge de Madame est
avancé.
Age critique, petite mort,
retour d'âge. Il n'est pas
facile de parler de la méno-
pause: ce seul mot qui évo-
que l'inévitable passage du
temps effraie.
- 21.45 Elections cantonales
neuchâteloises
Les partis sur la sellette.
En direct de Neuchâtel.
- 22.50 TJ-nuit



A 23 h 10
Mémoires d'un objectif
De la voiture de grand-papa à la Formule 1.
Les pilotes de voitures anciennes: un rallye international en Valais - Rallye de Suède: une spectaculaire course d'endurance - Formule 1, mise au point: essais, recherches, réglages divers.
Photo: Björn Waldegaard. (tsr)

0.05 Bulletin du télétexte

TCR Téléciné

- 13.00 Shérif fais-moi peur (en clair)
Série américaine avec John Schneider
- 13.50 Clémentine
- 14.15 Les belles années de Miss Brodie
Comédie dramatique anglaise de Ronald Neame.
- 16.10 Théroigne de Méricourt, l'amazone rouge
Film français de Miguel Courtois, de la série «Les jupons de la Révolution», avec Olivia Brunaux (1988, 95')
- 17.45 Throb
Série américaine
- 18.10 Les voisins (en clair)
- 18.35 Cliptonic (en clair)
- 19.00 La pluie d'étoiles (en clair)
Jeu
- 19.30 Shérif fais-moi peur (en clair)
- 20.24 Ciné-journal suisse (en clair)



A 20 h 30
Elephant Man
Drame fantastique américain en noir et blanc de David Lynch, avec Anthony Hopkins, John Hurt, Sir John Gielgud et Anne Bancroft (1980, 125')
Inspiré d'un fait réel et marqué d'un profond humanisme, ce film a remporté le grand prix du Festival d'Avoriaz 1981

- 22.30 **Symphonie magique**
(en V.O., sous-titrée en français)
Film musical américain d'Andrew Stone, avec Lena Horne, Bill Robinson et Cab Calloway (1943, 77')
- 23.40 **Aria**
Drame musical anglais en dix sketches de Nicolas Roeg.

France 1

- 7.40 Club Dorothée matin
- 8.20 Télé shopping
- 8.55 Club Dorothée matin
- 11.05 Sab Rider (série)
- 11.30 Le gerfaut (feuilleton)
- 12.00 Tournez... manège
- 12.30 Le juste prix
- 13.00 Journal, météo, la Bourse
- 13.35 La ligne de chance (série)
- 14.30 Club Dorothée
- 17.55 Les rues de San Francisco (série)
L'albatros.
- 18.50 Avis de recherche
Avec R. Gotainer.
- 18.55 Santa Barbara (feuilleton)
- 19.25 La roue de la fortune
- 19.50 Tirage du tac-o-tac
- 20.00 Journal, météo, tapis vert
- 20.40 Tirage du loto



A 20 h 45
Sacrée soirée
Hommage à Claude François. Cette année, Claude François aurait eu 50 ans. Afin de célébrer cet anniversaire, *Sacrée soirée* a demandé aux téléspectateurs de choisir dix de ses plus célèbres chansons.
Avec la participation de L'affaire Louis Trio, Vanessa Paradis, Patricia Kaas, Florent Pagny, Début de soirée, Laurent Voulzy.
Photo: Claude François. (démo)

- 22.35 **Ex-libris**
A l'Ouest, quoi de nouveau?
La littérature américaine contemporaine et son influence en France.
- 23.45 **Une dernière - météo**
- 0.05 **Harricana**
- 0.10 **Créateurs' studio Hollywood**
Nouvelle émission qui nous fera connaître toutes les expressions culturelles des capitales européennes.
- 0.35 **Intrigues (série)**

a2 France 2

- 6.45 Télématin
- 8.30 Amoureuement
vôtre (feuilleton)
- 8.55 Croque matin
- 11.25 Alf (série)
- 11.55 Météo - Flash info - Tiercé
- 12.00 Les mariés de l'A2
- 12.30 L'arche d'or
- 13.00 Journal - Météo
- 13.45 Jeunes docteurs (série)
- 14.10 Quoi de neuf, docteur? (série)
- 14.40 Chaud les glaçons
- 17.00 Drôle de planète
- 17.15 Graffiti 5-15
Lady Oscar - Alf.
- 17.55 Les deux font la paire (série)
- 18.45 Des chiffres et des lettres
- 19.10 Actualités régionales de FR3
- 19.30 Loft story (série)
Kleptomanie.
- 20.00 Journal - Météo
- 20.35 **Une mère de trop**
Téléfilm de P. Grimblat, avec B. De Rossi, S. Petrovna, G. Garko, S. Mazlo.
Une fillette déracinée, une mère à qui on l'a enlevée, un couple de parents qui l'ont adoptée de bonne foi, plein d'amour mais désorientés, sont les protagonistes de cette histoire fondée sur des faits historiques.
- 22.05 **Titres du dernier journal**



A 22 h 10
Les grands criminels
Landru.
Marié, quatre enfants, bon père de famille, amant adoré de Fernande Segret, Henri-Désiré Landru avait, depuis 1904, vécu d'escroqueries et plusieurs fois été condamné à des peines de prison.
Photo: Frédéric Pottecher, Daniel Costelle et Alphonse Boudard. (a2)

- 23.05 **Journal - Météo**
- 23.30 **Figures**
Avec Emile Naoumoff, pianiste.

FR3 France 3

- 8.00 Victor
- 8.15 Amuse 3
- 11.30 Victor
- 11.45 Croc note show
- 11.52 Espace 3
- 11.58 1789, au jour le jour
- 12.00 12/13
- 13.05 **Le jeune docteur Kildare (série)**
Nous trois.
- 13.30 **Une pêche d'enfer**
- 14.00 **Montagne**
- 14.30 **Cherchez la France**
- 15.00 **Dans la cour des grands**
- 17.05 **Amuse 3**
- 18.02 **Drevet vend la mèche**
- 18.30 **Questions pour un champion**
- 19.00 **Le 19-20 de l'information**
- 19.10 **Le journal de la région**
- 19.58 **Denver, le dernier dinosaure**
- 20.05 **La classe**



A 20 h 35
L'ange bleu
Drame chorégraphique de Roland Petit, avec Roland Petit, Dominique Khalfouni, Jean-Pierre Aviotte, Berlin, entre les deux guerres.
Dans la classe du professeur Unrat, le jeune Lohmann et ses camarades s'amuse à dessiner, sur le tableau noir, le portrait de Rosa, danseuse vedette du cabaret l'Ange bleu.
Photo: Dominique Khalfouni. (fr3)

- 22.00 **Soir 3**
- 22.25 **Océaniques**
- 23.20 **Musiques, musique**
- 23.30 **Contes de l'exil ordinaire**
- Demain à la TVR**
- 10.05 Demandez le programme!
- 10.40 La belle et la bête
- 11.00 Hôtel
- 11.35 A bon entendeur
- 11.55 Denis la malice
- 12.20 A cœur ouvert
- 12.45 TJ-midi

Suisse alémanique

- 15.00 Medienkritik
- 16.10 Tagesschau
- 16.15 Haushalt und Umwelt
- 17.00 Fernrohr
- 17.45 Gutenacht-Geschichte
- 17.55 Wer Hass sät...
- 18.55 Tagesschau-Schlagzeilen DRS aktuell
- 19.30 Tagesschau - Sport
- 20.05 Zeitspiegel
- 21.00 Übrigens
- 21.10 Schauplatz
- 22.05 Tagesschau
- 22.25 Der Oscar (... denn keiner ist ohne Schuld) (film)

ARD Allemagne 1

- 15.05 Sinha Moça, die Tochter des Sklavenhalters
- 15.30 Viel Kampf für wenig Leben
- 16.00 Die Trickfilmschau
- 16.15 Moskito - Nichts sticht besser
- 17.00 Filmtips für Kids
- 17.25 Regionalprogramm
- 20.00 Tagesschau
- 20.15 Ein Aufstand alter Männer
- 21.45 Im Brennpunkt
- 22.30 Tagesthemen
- 23.00 Schowgeschichten
- 23.45 Menetekel Harrisburg

Allemanne 2

- 14.55 Grisu, der kleine Drache
- 15.20 Anna und der König von Siam
- 15.55 Heute
- 16.00 Wind in den Weiden
- 16.25 Hals über Kopf
- 16.55 Heute
- 17.10 Tele-Illustrierte
- 17.40 Matlock
- 19.00 Heute
- 19.30 Kennzeichen D
- 20.00 Die Sport-Reportage
- 20.50 Fatman
- 21.45 Heute-Journal
- 22.35 Doppelpunkt
- 23.20 Du lumpiges Leben (film)

Allemanne 3

- 17.30 Avec plaisir
- 17.30 Telekolleg II
- 18.00 Sesamstrasse
- 18.30 Null ist Spitze
- 18.55 Das Sandmännchen
- 19.00 Abendschau
- 19.30 Sport im Dritten extra
- 20.15 Südwest aktuell
- 20.30 Sport im Dritten extra
- 21.15 Geschichte - Orte: Heslach
- 22.15 Frauenschicksale

Suisse italienne

- 15.10 Hotel
- 16.00 TG flash
- 16.05 Rivediamoli insieme
- 17.30 Per i bambini
- 18.00 Veterinari in allegria
- 19.00 Atualità sera
- 19.45 Telegiornale
- 20.20 Il commissario Kress
- 21.25 Nautilus
- 22.10 TG sera
- 22.35 David Foster's symphony sessions
- 23.25 Flash teletext

RAI Italie 1

- 16.00 Cartoon clip
- 16.15 Big!
- 18.05 Domani sposi
- 19.30 Il libro, un amico
- 19.40 Almanacco del giorno dopo
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Io Jane, tu Tarzan
- 21.35 Linea diretta
- 22.05 Telegiornale
- 22.15 Appuntamento al cinema
- 22.20 Mercoledì sport
- 23.30 Per fare mezzanotte
- 0.15 TG 1-Notte
- 0.30 Tennis da tavola

Sky Channel

- 10.30 Countdown
- 11.30 Sky by day
- 12.30 The Sullivans
- 13.00 Another world
- 14.00 Landscape programmes
- 15.00 As the world turns
- 16.00 Loving
- 16.30 Family affair
- 17.00 Countdown
- 18.00 Eurosport menu
- 18.30 Eurosport programmes on Sky

À VOIR

Landru, qui assassina une dizaine de femmes - encore qu'il ne l'ait jamais avoué - n'était pas un inconnu pour la justice lorsque, le 12 avril 1919, deux inspecteurs vinrent l'arrêter à l'aube dans son domicile de la rue Rochechouart.
Condamné plusieurs fois à des peines de prison pour escroquerie et abus de confiance, il se cachait depuis lors avec sa maîtresse, Fernande Segret, sous le nom de Lucien Guillet, ingénieur.
C'est son extraordinaire sens de l'ordre qui va le perdre. Au milieu d'une quantité surpre-

Landru, ou le sens de l'ordre

nante de lettres émanant de 287 femmes, on découvre onze noms minutieusement écrits sur un carnet: ceux de ses fameuses «fiancées». Parmi ces noms, ceux de Mme Buisson et de Mme Collomb, portées disparues. Le commissaire Dautel, chargé de l'enquête, et à qui ce détail n'a pas échappé, se demande si les neuf autres noms ne sont pas également ceux de femmes portées disparues.
C'est grâce à ses archives que les enquêteurs, peu à peu, vont reconstituer les forfaits de Landru. Pour trouver ses victimes, ce barbu chauve au regard ma-

gnétique avait une méthode des plus simples. Il faisait régulièrement paraître dans le «Petit journal» une annonce ainsi libellée: «Monsieur, quarante-cinq ans (il se rajeunissait de quelques années), seul, sans famille, situation honorable, ayant intérieur, désire épouser dame ayant situation et âge en rapport».
Un détail resté célèbre et qui le perdra, c'est qu'il prenait un aller et retour pour lui et un aller simple pour sa «fiancée», car il ne tardait jamais à s'engager auprès de ses malheureuses victimes. Tout cela, il le

consignait avec soin dans ses petits carnets!
C'est aussi dans ces carnets qu'on peut constater qu'il avait fait l'achat de nombreuses scies, serpes et haches... A Gambais, les enquêteurs seront intrigués par une énorme cuisinière - vendue par la suite au musée Grévin - et ils se mettront à fouiller le jardin. Là, ils découvriront au milieu de cent kilos de cendres des fragments d'os que les médecins légistes identifieront comme des os humains. (ap)
● A2, ce soir à 22 h 10

À VOIR

«L'ange bleu»: le titre évoque immédiatement les longues jambes de Marlène Dietrich et une musique de cabaret allemand de l'entre-deux-guerres...
Pour son ballet, créé en 1985 à Berlin, Roland Petit a tenu à rester fidèle à la fois au roman de Heinrich Mann (1905) et au film que Steinberg en a tiré, qui racontent l'histoire du professeur Unrat, un tyran avec ses élèves, qui perd la tête à la vue d'une danseuse de cabaret au point de l'épouser et de se plier à tous ses fantasmes humiliant

L'ange bleu: une belle réussite

pour ne pas la perdre.
Lors de la première, le ballet fut accueilli avec enthousiasme (vingt-cinq minutes d'ovations!) et salué comme une œuvre superbe, absolument réussie, une des plus importantes dans la carrière du célèbre chorégraphe.
La musique du ballet est signée Marius Constant qui, lui aussi, a réalisé là une de ses plus belles compositions. Marius Constant explique qu'il a retenu de l'œuvre de Heinrich Mann trois manières d'envisa-

ger le Temps: «Le Temps arrêté, celui d'un monde rigide, dogmatique, conservateur (Unrat, le vieux professeur, et le milieu bourgeois du Lubeck des années 1910); l'absence du Temps: le monde superficiel et misérable (Rosa, la chanteuse, les «artistes» et le public du cabaret «L'ange bleu») et le Temps en Mouvement, qui peut être représenté par les étudiants d'Unrat: élans, révoltes candides»...
Marius Constant jongle donc avec tous les genres et

tous les styles avec une parfaite maîtrise, les techniques les plus sophistiquées rejoignant la chanson de cabaret, les cuivres de Wagner ou la guitare électrique. Rarement l'on a vu une création atteindre un tel degré de perfection dans les rapports entre la musique et l'œuvre et entre les danseurs et leur chorégraphe. A voir absolument. (ap)
● FR3, ce soir à 20 h 35

FILM DU SOIR

Elephant Man
Frederick Treves (Anthony Hopkins), jeune chirurgien réputé de Londres de l'époque victorienne, recueille dans son service un «Homme - Eléphant» (John Hurt) qu'il avait découvert dans une fête foraine.
Intrigué par cette bizarrerie de la nature, Treves découvre que cet être hideusement déformé possède une sensibilité et une intelligence qui lui sont propres. Il s'y attache. Il l'emmène même chez lui et le présente à sa femme Anne (Hannah Gordon).
Mais il n'est pas le seul à lui montrer de l'intérêt; son ancien «manager» (Freddie Jones) parvient à l'enlever. Placé dans un cirque en Belgique, l'«Homme-Eléphant», de son vrai nom John Merrick, subit à nouveau toutes sortes d'humiliations...
● Télécinéromandie, ce soir à 20 h 30

Le Valais où les vaches sont reines

Comme en Espagne, la fièvre des «corrida» commence

La fièvre des «corrida» commence en Valais. Comme en Espagne. Elles seront plus de deux cents de la race d'Hérens à se faire un face à face. A Conthey, à Orsières, Vey, aux Haudères et pour la finale à Aproz. C'est le temps des «combats de reines» suivis régulièrement par des dizaines de milliers d'amateurs. Ces combats ont ainsi reçu un éclat très particulier.

Une étrange fièvre dans un décor populaire. Pour ces reines, c'est un combat corne à corne pour devenir la meilleure. Un règne de reine ne dure que quelques années, mais un profit appréciable pour l'éleveur. Les veaux d'une reine sont vendus un peu plus de mille francs la pièce, avant même leur mise à bas.

Dans les troupeaux, c'est aujourd'hui la lutte pour le pouvoir. Si le Valais a ses vins, ses fruits, son Rhône, il a aussi sa race de vaches du Val d'Hérens que l'on doit à des éleveurs particuliers, attachés à une passion liée à une même ambition, celle de participer aux grands couronnements.

Dès que l'on reconnaît les signes particuliers de la race d'Hérens, on est surpris par son caractère batailleur. Cette petite race exceptionnelle ne fait pas le poids face aux grandes du pays, mais elle a des défenseurs remarquables qui l'ont jugée irremplaçable, plus précisément à cause de son lien avec la montagne. Ces petites vaches agiles sont d'une étonnante solidité. C'est peut-être à cela que l'on doit aujourd'hui leur survie.

CINQ ANS POUR FORMER UNE VACHE

Il faut cinq bonnes années pour

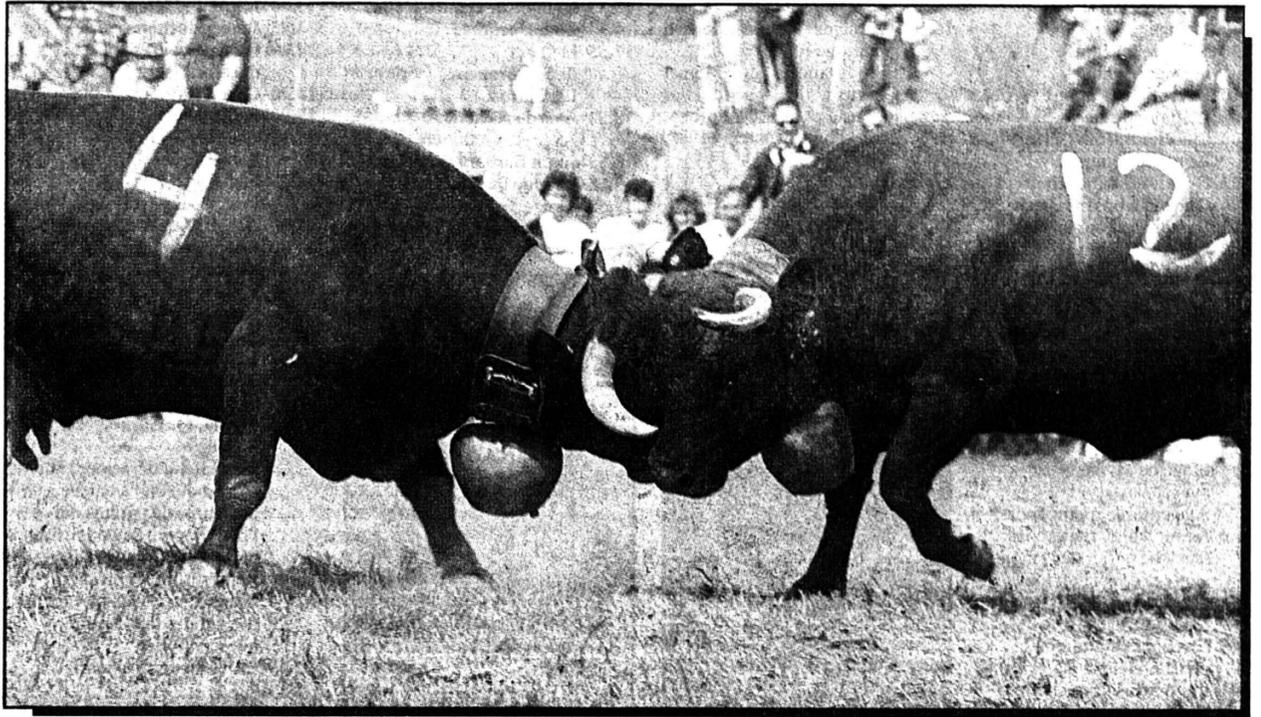
former une véritable lutteuse. Fait assez surprenant, c'est au moment où la vache s'apprête à quitter les combats qu'elle connaît le plus de ruses. A l'âge de neuf ans déjà, elle amorce son déclin. Une année plus tard, ce n'est plus qu'une vieille vache en perte de vitesse.

par Raymond DERUNS

Comment fabrique-t-on une reine? Deux éléments sont essentiels: les cornes et l'hérédité. A côté de cela, il y a les secrets, propriétés des éleveurs. On n'élève d'ailleurs que des lutteuses dont la grand-mère ou l'arrière-grand-mère ont remporté des trophées. A côté de cela, il est d'une importance capitale de bien choisir un taureau en pleine forme et agressif.

C'est dans la première année déjà qu'il faut vouer une attention toute particulière à la croissance des cornes, assurait un éleveur. Il faut avoir recours à divers moyens pour les guider, les fortifier. Des cornes irrégulières, trop basses ou trop hautes ne valent rien.

Mais ce n'est pas tout. L'alimentation est importante pour



Il faut cinq bonnes années pour former de véritables lutteuses. (photo asi)

donner à la vache une occasion unique de bien se présenter et se dépenser dès les premiers combats. Il faut maintenir cet esprit combattif de la race d'Hérens, lui donner le goût de chercher la bataille.

PAS DE DOPING

Le doping est interdit. Et pourtant, la veille des combats, les éleveurs surveillent minutieusement l'alimentation de leurs protégées. Jamais d'alcool, mais

les coups à l'image d'un boxeur. D'autres encore attendent le meilleur moment pour bien placé leur coup, une véritable guerre d'usure. Enfin, il y a celle qui attend de longs moments avant de placer une attaque victorieuse, profitant ainsi d'un poids supérieur. Dès que la reine s'aperçoit de la victoire, en poussant sa rivale en fuite, elle se pavane sur le stade... se moquant presque des spectateurs.

Il n'y a pas besoin d'être connaisseur pour apprendre certaines finesses de la reine dans son combat, une reine intelligente. Elle fait par exemple semblant de brouter avant de surprendre sa rivale. Et puis, si le terrain est en pente, elle cherche à en profiter pour bénéficier de l'avantage de la descente. D'autres se sont spécialisées dans le combat rapproché, multipliant

les coups à l'image d'un boxeur. D'autres encore attendent le meilleur moment pour bien placé leur coup, une véritable guerre d'usure. Enfin, il y a celle qui attend de longs moments avant de placer une attaque victorieuse, profitant ainsi d'un poids supérieur. Dès que la reine s'aperçoit de la victoire, en poussant sa rivale en fuite, elle se pavane sur le stade... se moquant presque des spectateurs.

C'est ainsi que l'on devient reine de demain. RD

Les grands rendez-vous

Le premier de ces combats aura lieu le 16 avril à Conthey. Puis, le 23 avril, à Argan et le 30 du même mois à Orsières. Le 4 mai à Vey, le 7 aux Haudères et enfin, pour la finale, à Aproz, le 14 mai. A l'automne, à l'occasion de la désalpes, le 24 septembre à Gampel, le 1er octobre à Veysonnaz, et le 8 octobre à Martigny.

Révolution dans les porcheries

Pour remplacer engrais et purin

L'idée? Faire de l'engrais inodore avec du lisier de porc. Les hommes d'Engranat, une entreprise fribourgeoise de La Roche ont cherché durant 5 ans. Disputes, problèmes. Aujourd'hui, elle affirme avoir trouvé la poule aux œufs d'or qui fera des porcheries de demain des entreprises propres capables de produire un engrais naturel de première qualité.

Cet engrais biologique à l'aspect de terre noire devrait remplacer des montagnes d'engrais chimiques qui détruisent nos sols et des mers de purin qui polluent dangereusement nos eaux.

Aujourd'hui, les porcheries,

principalement massées sur le plateau suisse, produisent trop de purin par rapport aux surfaces d'épandage disponibles. L'engrais tiré du lisier de porc pourra, contrairement au purin, être utilisé dans tous les jardins. De larges débouchés...

GRÂCE AUX ENZYMES

Après de nombreux mois de tâtonnements, on a réussi à faire du compost en mélangeant à du lisier de porc, des fumiers, des fientes de poules, des cartons et

par Roger de DIESBACH et Christophe PASSER

des déchets végétaux ou ménagers, ensemençant le tout de bactéries. Ces enzymes, c'est le secret de la maison! Elles supprimeraient les germes de maladies végétales en provoquant une

aseptisation de la matière, en évitant son pourrissement ou sa calcination. Après 60 jours, l'engrais composté est mûr. Un avantage du système: une tonne de cet engrais par hectare remplace 20 à 30 tonnes de fumier.

Son engrais ne peut être comparé à du compost normal qui, selon lui, contient encore de nombreuses spores et germes de maladie, quand ce n'est pas du verre et des métaux lourds: «Notre produit redonne vie à des sols usés. Il active la flore en procurant aux sols un humus stable.» Ses applications: le gazon destiné au sport, les jardins, la vigne, etc.

PRODUITS DIFFÉRENTS

Meilleur que les composts? En réalité, ce produit est très différent d'un terreau, compost ou autre substrat de culture. C'est un engrais, comme le souligne la station agricole de Changins: on ne peut pas l'utiliser sans le mélanger à de la terre. Les essais faits avec sont trop récents pour permettre un jugement définitif. Les comparaisons manquent. Mais différents pépiniéristes ou paysagistes, déjà convaincus par des tests en serre, envisagent des essais comparatifs dès ce printemps. Un fabricant de compost pense même l'utiliser pour enrichir ses propres produits. Mais rouspète un peu quant aux prix: 700 fr. la tonne en sac et 450 fr. en vrac, 27fr 50 les 25 kg pour la vente au public. À souligner: tous les engrais coûtent entre 1 et 7 francs le kg. BRRI

Les canons à herbe

Les canons à neige peuvent devenir des canons à herbe, afin de reverdir les pistes de ski. C'est l'idée que défend la société fribourgeoise: utiliser les canons à neige pour propulser des graines et un engrais naturel. Dès ce printemps, quelques canons de Zermatt passeront de la neige à la graine.

Pas de neige en décembre: le désastre dans les stations! Certaines ont trouvé un remède: des canons à neige. Il y a actuellement 22 installations, de neige artificielle en Suisse, dont 15 montées ces quatre dernières années. 160 hectares de pistes sont équipés.

DOUBLE MASSACRE

Aplanies, écrasées par les trax, usées par les skieurs quand la neige manque, les pistes apparaissent au printemps comme de larges bandes terreuses.

Cette érosion a donné l'idée à la société fribourgeoise La Roche, de se servir des canons à neige pour redonner de l'allure aux pistes. A Zermatt, 300 mètres de pistes seront arrosés dès la fonte des neiges avec de l'engrais liquide additionné de graines. Idée jugée «absurde et loufoque» par Anne-Marie Krauss, du WWF Suisse. «Même si l'engrais utilisé est efficace, ce ne sera encore qu'une manière de justifier les canons. Et ça, nous sommes résolument contre.»

Reverdir les pistes offrirait pourtant l'avantage d'activités estivales, de la balade au ski sur herbe. Des idées qui font à nouveau bondir le WWF: «Un comble. Réensemencer pour exploi-

ter les pistes l'été, cela veut dire les massacrer deux fois.»

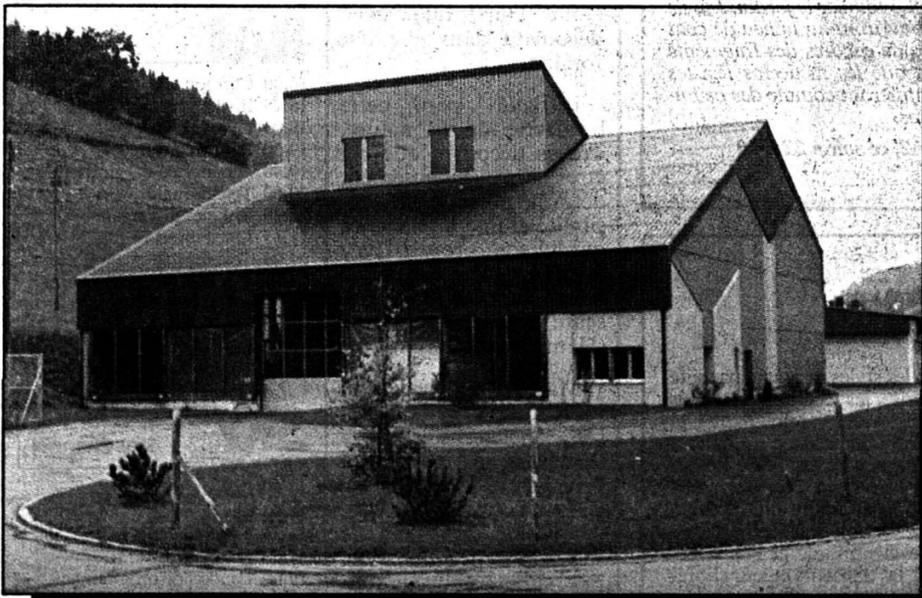
PEU DE CANONS EN SUISSE

Les Suisses se méfient des canons à neige. Aux Grisons, une initiative cantonale munie de 5000 signatures demande de limiter l'enneigement artificiel.

Il y a beaucoup moins de canons en Suisse qu'en France, en Autriche ou en Italie. Pourquoi cette réserve? Les oppositions écologistes et une législation contraignante? Selon Albert Glassey, installateur des canons de Zermatt: «Cela vient du manque de dynamisme de nos stations. A force de jouer aux enfants gâtés des pays alpins, les Suisses ont pris du retard.» Ce qui fâche Trudi Gerber, de la Fédération Suisse du Tourisme (FST): «Nos stations ne manquent pas de dynamisme, elles sont préoccupées par l'environnement. La FST est plutôt fière qu'il y ait moins de canons en Suisse qu'ailleurs. Il y a assez de pistes naturelles.»

Que reproche-t-on aux canons à neige? Leur aspect, leur coût (Zermatt a payé 7 millions cette assurance d'avoir de la neige à Noël), l'énergie qu'ils consomment, et un boucan à réveiller des stations entières.

Et les retombées écologiques? L'étude de l'Institut de Géographie de Bâle conclut que sur les sols sensibles (tourbières, pelouses maigres), les canons sont nocifs. L'impact est minime sur les prairies exploitées. La neige artificielle protège la végétation des endroits les plus fréquentés. BRRI



Cinq ans de recherches dans cette usine de La Roche